WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE
NB

We are pleased to present this annual report under our new name, WorkSafeNB, a name that plainly states who we are and what we stand for.

Our vision is "healthy and safe workplaces in New Brunswick," and we believe this new name better reflects our focus on injury prevention. Our aim is to shift New Brunswickers' attitudes about workplace injuries from "unavoidable" to "unacceptable," and changing our name to WorkSafeNB is a step in that direction.

WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Nous avons le plaisir de vous livrer le présent rapport annuel selon notre nouveau nom, soit Travail sécuritaire NB, une appellation qui énonce clairement qui nous sommes et ce que nous représentons.

Notre vision est « des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick », et nous croyons que notre nouveau nom reflète mieux les efforts que nous déployons en matière de prévention des blessures. Nous voulons changer l'attitude des Néo-Brunswickois envers les blessures subies au travail afin qu'ils les considèrent comme « inacceptables » plutôt qu'« inévitables », et changer notre nom à Travail sécuritaire NB est un pas dans cette direction.

TRANSMITTAL LETTER

The Honourable Donald Arseneault
Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour
Province of New Brunswick

Dear Minister Arseneault:

I am pleased to submit WorkSafeNB's Annual Report for the 2008 fiscal year to the Legislative Assembly of New Brunswick. This report outlines WorkSafeNB's goals, objectives and achievements. The report also provides an overview of each operational division, and WorkSafeNB's financial statements.

Respectfully submitted,

Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors

WorkSafeNB ANNUAL REPORT 2008

Published by:
WorkSafeNB
1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.worksafenb.ca

March 2009
ISBN 978-0-9732731-9-9
ISSN 1710-1212

Printed in New Brunswick

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable Donald Arseneault
Ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de Travail sécuritaire NB pour l'exercice financier 2008. Le rapport englobe les buts, les objectifs et les réalisations de l'organisme. Il contient également un aperçu de chaque division et les états financiers de Travail sécuritaire NB.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,

Roberta Dugas

RAPPORT ANNUEL DE Travail sécuritaire NB 2008

Publié par :
Travail sécuritaire NB
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.travailsecuritairenb.ca

Mars 2009
ISBN 978-0-9732731-9-9
ISSN 1710-1212

Imprimé au Nouveau-Brunswick

TABLE OF CONTENTS

Vision, Mission, Mandate and Values 2

Message from the Chairperson 3

Board of Directors 7

Message from the President and Chief Executive Officer 8

Organizational Structure 12

Performance Measurements 14

WorkSafe Services Division 19

Corporate Services Division 29

Reporting to the President and CEO 34

Management Discussion and Analysis of 2008 Financial Statements and Operating Results 46

Management's Responsibility for Financial Reporting 61

Actuarial Statement of Opinion 62

Financial Statements and Auditors' Report 64

Historical Financial Statements 102

Message from the Chairperson of the Appeals Tribunal 106

Appeals Tribunal Members 110

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission, mandat et valeurs 2

Message de la présidente du conseil d'administration 3

Conseil d'administration 7

Message du président et chef de la direction 8

Structure de l'organisation 13

Mesures du rendement 14

Division des services de travail sécuritaire 19

Division des services généraux 29

Services relevant du président et chef de la direction 34

Rapport de gestion sur les états financiers et résultats d'exploitation 2008 46

Responsabilité de la direction en matière d'information financière 61

Énoncé d'opinion 63

États financiers et rapport des vérificateurs 65

États financiers historiques 103

Message du président du Tribunal d'appel 106

Membres du Tribunal d'appel 110

VISION, MISSION, MANDATE AND VALUES

VISION

Healthy and safe workplaces in New Brunswick

MISSION

WorkSafeNB will promote a safe and healthy work environment to the workers and employers of New Brunswick, and efficiently provide quality services, just adjudication, and fair administration of the legislation.

MANDATE

- Promote the creation of a workplace safety culture in which all employees and employers view all occupational diseases and accidents as being preventable.
- Provide timely compensation benefits, medical aid, rehabilitation, and safe return-to-work services to injured workers.
- Provide sustainable insurance and insurance-related services to the employer community.
- Represent stakeholders and provide recommendations and advice to government with respect to legislation, and publish such reports, studies, and recommendations.

VALUES

- We dedicate ourselves to the provision of prompt, effective, efficient, and caring services to each of our clients.
- We believe that a team approach ensures that all members of WorkSafeNB are working towards a shared Vision, Mission, Values, and Goals.
- We are committed to providing competent and energetic leadership that is focused on a clear direction for WorkSafeNB.
- We ensure that our decisions are made with integrity, credibility, and accountability.
- We ensure that our communications are based on trust, mutual respect, openness, and clear and reliable information.
- We manage our human, material, and financial resources effectively in responding to our mandate and established priorities.

VISION, MISSION, MANDAT ET VALEURS

VISION

Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick

MISSION

Travail sécuritaire NB s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les employeurs du Nouveau-Brunswick, et à offrir de façon efficace des services de qualité, des décisions justes et l'application impartiale des lois.

MANDAT

- Promouvoir la création d'une culture de sécurité en milieu de travail où tous les travailleurs et les employeurs considèrent qu'on peut prévenir tous les accidents du travail et toutes les maladies professionnelles.
- Offrir aux travailleurs blessés des prestations d'indemnisation en temps opportun, de l'aide médicale, de la réadaptation et des services de reprise du travail en toute sécurité.
- Fournir une assurance durable et des services connexes aux employeurs.
- Représenter les intervenants, et présenter des recommandations et des conseils au gouvernement relativement à la législation, et publier des rapports, des études et des recommandations.

VALEURS

- Nous nous engageons à offrir à chaque client des services prompts, efficaces et bienveillants.
- Nous croyons qu'une approche d'équipe assure que tous les membres de Travail sécuritaire NB travaillent en vue d'une vision, d'une mission, de valeurs et de buts communs.
- Nous nous engageons à offrir des dirigeants compétents, énergiques et qui se concentrent sur une direction claire pour Travail sécuritaire NB.
- Nous assurons que nos décisions sont prises avec honnêteté, crédibilité et responsabilité.
- Nous assurons que nos rapports sont fondés sur la confiance, le respect mutuel, la franchise et l'échange de renseignements clairs et fiables.
- Nous gérons nos ressources humaines, matérielles et financières efficacement tout en respectant notre mandat et les priorités établies.

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON

I am pleased to present the 2008 WorkSafeNB Annual Report. Our board of directors is committed to the highest standards in governance and to ensuring we remain strong, transparent and accountable to all our stakeholders. Annually, we evaluate the environment and update our strategic direction to ensure we move toward achieving our vision of "healthy and safe workplaces in New Brunswick." This document is a progress report toward that vision. In aligning our strategies with our goals, this year we changed our operating name from the Workplace Health, Safety and Compensation Commission to a new name that underscores our safety vision – WorkSafeNB.

I am proud to report that WorkSafeNB continues to make progress with respect to our five strategic goals – safety, efficiency, service, return to work, and staff satisfaction. Success with each of these goals indicates we are moving closer to realizing our vision.

In 2008, client satisfaction remained high, as injured workers and registered employers continued to report high satisfaction with our programs and services; the board further focused resources on preparing injured workers to return to work, with positive results; and staff continued to report that WorkSafeNB is a good place to work.

For the fourth consecutive year, we were pleased to announce slight decreases in upcoming assessment rates for employers. This rate reduction was warranted by reduced accident frequency and accident costs in the province. Because accident costs play the largest part in determining assessment rates, this is evidence that we continue to make progress on our workplace safety goal. In focusing our resources on safety education for workers and employers, and on youth work safety initiatives, WorkSafeNB expects to further establish a culture where all New Brunswickers believe that workplace accidents are preventable.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Travail sécuritaire NB pour l'exercice de 2008. Le conseil d'administration s'engage à assurer des normes de gouvernance parmi les plus élevées pour faire en sorte que Travail sécuritaire NB continue à être solide, à faire preuve de transparence et à rendre des comptes à tous ses intervenants. Le conseil évalue le milieu et met à jour son orientation stratégique chaque année en vue d'assurer que Travail sécuritaire NB réalise sa vision relativement à des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick. Le présent rapport se veut un compte rendu des progrès réalisés en vue d'atteindre la vision. En vue d'harmoniser nos stratégies et nos buts, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail a changé de nom pour refléter sa vision en matière de sécurité. Elle s'appelle maintenant Travail sécuritaire NB.

Je suis heureuse d'annoncer que Travail sécuritaire NB continue de faire des progrès pour ce qui est des cinq buts stratégiques, soit les buts en matière de sécurité, d'efficacité, de service, de reprise du travail et de satisfaction du personnel, ce qui indique que nous nous rapprochons de la vision que nous avons établie.

En 2008, le niveau de satisfaction des clients est demeuré élevé puisque les travailleurs blessés et les employeurs inscrits ont continué à signaler des niveaux élevés de satisfaction à l'égard de nos programmes et services; le conseil a continué à affecter des ressources afin de préparer les travailleurs blessés à reprendre le travail, et a connu des résultats positifs à cet égard; et les employés de Travail sécuritaire NB ont continué à affirmer qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme un bon employeur.

Nous étions heureux d'annoncer une légère diminution du taux de cotisation moyen à venir, soit la quatrième en quatre ans. La réduction du nombre d'accidents et des coûts d'accidents ont justifié une diminution du taux de cotisation moyen dans la province. Les coûts d'accidents constituent le facteur prépondérant dans l'établissement des taux, ce qui démontre que nous continuons à faire des progrès relativement à notre but en matière de sécurité. En affectant des ressources à l'éducation en matière de sécurité chez les travailleurs et les employeurs, ainsi qu'aux initiatives de sécurité au travail à l'intention des jeunes, Travail sécuritaire NB s'attend à continuer d'établir une culture selon laquelle tous les Néo-Brunswickois croient qu'on peut prévenir les accidents du travail.

While the projected 2009 assessment rates are the lowest in the region, and our compensation and benefits compare favourably with other jurisdictions, this year presented us with an unprecedented funding challenge. The turmoil in capital markets resulted in lower than projected investment income, and WorkSafeNB's funding level fell below 100% in 2008. While we are not immune to the volatility presented by economic cycles, I am confident that our systems and long-term funding strategies have prepared us for times like these, and we will be able to return the system to a mandated fully-funded liability.

In June of 2008, the board of directors was privileged to respond to a report received from an Independent Review Panel appointed by the New Brunswick government to review our system. The report's title, "Strengthening the System," reflects the progressive nature of the Review Panel's recommendations. The findings are consistent with our strong commitment to effectively govern the system, and will provide guidance to our board as it establishes WorkSafeNB's priorities for the coming years.

One of the panel's key recommendations was that WorkSafeNB continue to adhere to the historic Meredith Principles that form the basis of Canada's workers' compensation system. The Panel unanimously concluded that the system should maintain the integrity of an independent body, while becoming more accountable to stakeholders through a formal consultation process. By following WorkSafeNB's policy governance framework for guiding the organization and driving change, the board took measures to further its accountability to stakeholders by formalizing a stakeholder engagement policy. A central principle of WorkSafeNB's stakeholder engagement model is enhanced communications and information sharing with stakeholders, and the provision of opportunities and forums for groups to discuss issues with the board and develop partnerships that support our vision of healthy and safe workplaces. Before 2008 ended we committed to, and successfully hosted, a provincial stakeholder consultation session with employers in the construction industry that will serve as a model for future stakeholder consultation and engagement.

Bien que le taux de cotisation moyen prévu pour 2009 soit parmi les plus bas dans la région, et que notre régime d'indemnisation se compare bien à ceux des autres provinces et territoires, l'exercice nous a présenté un défi sans précédent quant à la capitalisation. Le bouleversement des marchés financiers a entraîné un revenu de placements moindre que celui qui était prévu et le niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB est devenu inférieur à 100 % en 2008. Bien que l'organisme ne soit pas à l'abri de la volatilité qui découle des cycles économiques, je suis persuadée que nos systèmes et nos stratégies de capitalisation à long terme nous permettront de faire face à ces moments difficiles, et que nous réussirons à retrouver une dette entièrement provisionnée, telle qu'elle est prescrite.

En juin 2008, le conseil d'administration a eu le privilège de réagir à un rapport qu'a produit un comité d'étude indépendant nommé par le gouvernement provincial en vue d'évaluer le régime d'indemnisation des travailleurs. Le rapport, intitulé *Renforcer le système*, reflète la nature progressive des recommandations que le Comité d'étude a faites. Les conclusions du Comité sont conformes à notre engagement ferme à l'égard d'une gouvernance efficace du régime, et aideront le conseil à établir les priorités de Travail sécuritaire NB pour les exercices à venir.

Le Comité a recommandé, entre autres, que Travail sécuritaire NB continue à observer les principes historiques de Meredith qui ont jeté le fondement du régime d'indemnisation des travailleurs au Canada. Il a conclu de façon unanime que le régime devrait maintenir l'intégrité d'un conseil indépendant tout en améliorant l'obligation de Travail sécuritaire NB de rendre compte aux intervenants à l'aide d'un processus de consultation officiel. Dans le cadre de sa structure de gouvernance des politiques relativement à l'orientation de l'organisme et à l'initiation de changements, le conseil a pris des mesures pour améliorer son obligation de rendre compte aux intervenants en formalisant une politique relative à l'engagement des intervenants. Le modèle d'engagement des intervenants de Travail sécuritaire NB est fondé sur un principe central visant à améliorer les communications et le partage de renseignements avec les intervenants, ainsi qu'à offrir des occasions à des groupes de discuter de questions avec le conseil et à établir des partenariats pour appuyer la vision de lieux de travail sains et sécuritaires. À la fin de 2008, Travail sécuritaire NB a organisé une séance de consultation pour les employeurs de l'industrie de la construction, laquelle servira de modèle pour des séances de consultation et d'engagement à l'avenir.

The independent review report also gave direction on best practices in governance, specifically in the composition and terms of the board members, emphasizing accountability to employer and worker stakeholders. Recognizing the importance of stakeholder representation and continuity in board membership, our board of directors supported these recommendations. In December 2008, the Province of New Brunswick legislated changes to our structure and board membership as outlined in Bill 19, *An Act to Amend the Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. These changes include creating the position of vice-chairperson of the board, eliminating the public member position, and adding a fourth member to each group representing the workers and employers. To ensure continuity of service, the legislation was also updated to clarify that board members may be appointed to serve two full consecutive terms.

The last finding of the Independent Review Panel report that I'd like to point out is that WorkSafeNB should continue focusing on health and safety and prevention, and that we are positioned to become leaders in this area. Our board is very pleased with this recommendation, as it re-affirms our commitment to allocate resources to building a WorkSafe culture and to achieving our safety goal.

The diligence of board members to fully understand all the variables that affect WorkSafeNB, engage in evidence-based decision-making, and adequately resource the priorities is a strong indication of the board's commitment. It ensures a system that is strong, transparent, and accountable to New Brunswick's stakeholders.

While we marked a year in which we refined our governance processes, it was also a year in which we bid our sincere thanks and farewell to board members whose energies contributed significantly to our past and future success: Lin Hupman, an employer representative who provided leadership on the board for six years, and to Ron Hyson, an employer representative who served the board well during his short term that began in February 2007. With their departure we also welcomed new members to the board: Danny King joined the board representing workers, while Keith Rogers, Mary Martell and Daniel Hughes all accepted appointments as employer representatives.

Le rapport du Comité d'étude a également offert une orientation sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance, surtout en ce qui concerne la structure du conseil et les mandats des membres, tout en mettant l'accent sur l'obligation de rendre compte aux employeurs et aux travailleurs. Le conseil reconnaît l'importance de la représentation des intervenants et de la continuité au sein des membres du conseil, et a appuyé ces recommandations. En décembre 2008, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a approuvé des modifications législatives relativement à la structure du conseil, tel qu'il est énoncé dans le projet de loi 19, intitulé *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Les modifications législatives comprenaient la création d'un poste de vice-président du conseil, l'élimination d'un membre représentant le public en général, et l'ajout d'un quatrième membre pour représenter les travailleurs, ainsi qu'un quatrième membre pour représenter les employeurs. On a également mis à jour la législation pour qu'elle précise que les membres du conseil peuvent être nommés pour deux mandats consécutifs afin d'assurer une continuité au niveau du service.

J'aimerais mentionner une dernière recommandation du Comité d'étude, qui précise que Travail sécuritaire NB devrait continuer à centrer ses efforts sur la santé et la sécurité, ainsi que la prévention, et que nous sommes dans une position pour devenir une chef de file à cet égard. Le conseil appuie fortement cette recommandation puisqu'elle réaffirme son engagement visant à affecter des ressources à la création d'une culture de travail sécuritaire et à l'atteinte du but en matière de sécurité.

La diligence des membres du conseil pour bien comprendre toutes les variables qui touchent Travail sécuritaire NB, pour s'engager envers une prise de décision fondée sur les preuves, ainsi que pour affecter des ressources adéquates selon les priorités établies témoigne de leur engagement envers les intervenants néo-brunswickois pour assurer un système solide, transparent et responsable.

Au cours de l'exercice, nous avons mis au point nos processus de gouvernance. Par ailleurs, certains membres du conseil nous ont quitté. Je voudrais sincèrement remercier ces membres de leur précieux apport : Lin Hupman, qui a siégé au conseil à titre de représentant des employeurs pendant six ans, et Ron Hyson, qui siégeait au conseil à titre représentant des employeurs depuis février 2007. Nous avons accueilli de nouveaux membres, soit Danny King, pour représenter les travailleurs, et Keith Rogers, Mary Martell et Daniel Hughes pour représenter les employeurs.

In closing I would like to thank the executive committee and the staff of WorkSafeNB for their continued service and commitment to excellence.

Sincerely,

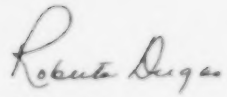

Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors

Pour terminer, je voudrais remercier le comité de direction et les employés de Travail sécuritaire NB pour leur dévouement et leur engagement envers l'excellence.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

La présidente du conseil d'administration,

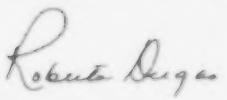

Roberta Dugas

BOARD OF DIRECTORS

Chairperson
Roberta Dugas

President and Chief Executive Officer
Douglas C. Stanley *(non-voting member)*

Chairperson, Appeals Tribunal
Paul M. LeBreton *(non-voting member)*

Members Representing Employers
Dan Hughes Ron Hyson[2] Keith Rogers
Lin Hupman[1] Mary Martell

Member Representing General Public
Conrad Pitre

Members Representing Workers
Brad Brinston Morris Mendelson
Danny King Sharon Tucker

[1] *Term expired December 20, 2008*
[2] *Term ended August 7, 2008*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration
Roberta Dugas

Président et chef de la direction
Douglas C. Stanley *(Membre sans droit de vote)*

Président du Tribunal d'appel
Paul M. LeBreton *(Membre sans droit de vote)*

Membres représentant les employeurs
Dan Hughes Ron Hyson[2] Keith Rogers
Lin Hupman[1] Mary Martell

Membre représentant le public en général
Conrad Pitre

Membres représentant les travailleurs
Brad Brinston Morris Mendelson
Danny King Sharon Tucker

[1] *Mandat a pris fin le 20 décembre 2008*
[2] *Mandat a pris fin le 7 août 2008*

MESSAGE FROM THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

I am pleased to present this 2008 Annual Report to the Province of New Brunswick.

One of our board's most important responsibilities is to define the organization's goals and give us strategic direction. I am happy to report that our board continues to do that clearly and responsibly. In the spring of 2008 the board reviewed our goals and made small but significant changes to three of them. In our efficiency goal we now speak first to providing the best possible benefits to injured workers. In our service goal we now refer directly to service to workers and employers and to providing "effective programs and services" that are delivered in a caring way "to the benefit of both workers and employers". It is significant to our employees that our board continues to support a staff satisfaction goal. In 2008, the board added to that goal the concept of staff engagement. This has led to several management initiatives aimed directly at achieving that goal.

WorkSafeNB's board responded positively to the Report of the Independent Review Panel. That panel was made up of two professionals: Robert Breen, Q.C., representing the interests of workers, and James LeMesurier, representing the interests of employers. The chair was Louis Comeau, Chancellor of Université de Moncton and past chair of the Nova Scotia Workers' Compensation Board. The panel's mandate was to examine whether WorkSafeNB was functioning to its fullest potential when compared to other Canadian jurisdictions and within New Brunswick's economic and social context. This review was the first of its kind in 28 years. The results indicate that WorkSafeNB compares favourably with other Canadian jurisdictions and that it has performed well overall. The panel affirmed that the principle of an autonomous board, overseen by stakeholders and with minimal government intervention, should be maintained. The panel made 64 recommendations and the following three significant themes were emphasized throughout the report:

1. Stakeholder focused
2. Board responsibility for benefit and assessment rates
3. Striving for excellence in injury prevention

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Travail sécuritaire NB pour l'exercice 2008 à la province du Nouveau-Brunswick.

L'une des plus importantes responsabilités du conseil d'administration consiste à définir les buts de l'organisme et à nous donner une orientation stratégique. Je suis heureux de signaler que le conseil continue à s'acquitter de cette responsabilité, et ce, de façon claire et responsable. Au printemps de 2008, le conseil a examiné les buts et a apporté des modifications à trois d'entre eux. Les modifications étaient mineures, quoique importantes. Le but en matière d'efficacité précise maintenant que nous garantirons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés. Le but en matière de service mentionne maintenant « des programmes et des services efficaces » qui sont mis en œuvre avec soin « dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs ». Il importe à nos employés que le conseil continue à appuyer un but en matière de satisfaction du personnel. En 2008, le conseil y a ajouté le concept de l'engagement des employés. Il en a découlé plusieurs initiatives de gestion visant directement à atteindre ce but.

Le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB a réagi de façon positive au rapport du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick. Le Comité était formé de deux professionnels, soit Robert Breen, c.r., qui représentait les travailleurs, et James LeMesurier, qui représentait les employeurs. Le chancelier de l'Université de Moncton et ancien président de la commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, Louis Comeau, a agi à titre de président du Comité. Le Comité avait comme mandat de déterminer si Travail sécuritaire NB fonctionnait le plus efficacement possible par rapport aux autres provinces et territoires au Canada et au sein du contexte socio-économique du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait de la première étude du genre en 28 ans. Les résultats de l'étude ont démontré que Travail sécuritaire NB se comparait avantageusement aux autres commissions et qu'en général, il fonctionnait bien. Le Comité a affirmé qu'on devrait maintenir le principe d'un conseil indépendant qui est supervisé par les intervenants avec un minimum d'intervention par le gouvernement. Il a présenté 64 recommandations. Voici les trois thèmes qui ont été mis en évidence dans le rapport :

1. Axé sur les intervenants
2. Responsabilité du conseil relativement aux prestations et aux taux de cotisation
3. Viser l'excellence en prévention des blessures

The Independent Review resulted in an immediate change to legislation to the benefit of injured workers. They recommended that the board consider improving the percentage amount set aside for an injured worker's annuity upon reaching age 65. The government acted quickly on the board's recommendation and injured workers now receive a lump sum representing 10% of their wage loss benefits, for the purpose of purchasing an annuity.

Another immediate change resulting from the release of the Independent Review Panel's report was the decision to announce our operational name change. The name, WorkSafeNB, was adopted because it more accurately reflects our focus on prevention, return to work and customer service. This move was endorsed by the panel in their report. The WorkSafe brand is not new to the WHSCC, whose principal operating division bears the same name. The WHSCC had been using it as a tagline for over seven years. Adopting the name WorkSafeNB was a final step in a move to reflect our vision of "healthy and safe workplaces in New Brunswick."

The name WorkSafeNB enables the organization to firmly establish itself as the champion of workplace safety and health in New Brunswick. It will be the catalyst to change societal attitudes so that workplace injuries, illness and disease are no longer regarded as an acceptable part of work. Research shows that 66% of New Brunswickers believe that workplace injuries are an inevitable part of work. We are working with other compensation boards across the country to ensure that our advertising and promotion activities are directed to changing that perception to the end that workplace accidents are viewed as unacceptable.

The board also approved the adoption of a new standard industry classification for New Brunswick's employers. Replacing the old standard SIC (Standard Industrial Classification) code with the NAICS (North American Industry Classification System) code should allow for a more accurate classification of industries and ensure that businesses engaged in similar activities are assessed in the same insurance rate group.

Immédiatement après la parution du rapport, on a adopté une modification législative favorisant les travailleurs blessés. Le Comité recommandait que le conseil considère la possibilité d'augmenter le pourcentage des prestations mis de côté pour le travailleur blessé admissible à une rente à l'âge de 65 ans. Le gouvernement a agi rapidement à la suite de cette recommandation et les travailleurs blessés reçoivent maintenant une somme globale représentant 10 % de leurs prestations pour perte de gains afin d'acheter une rente.

À la suite du rapport du Comité d'étude, on a décidé d'annoncer un changement de nom opérationnel. On a adopté le nom Travail sécuritaire NB parce qu'il reflétait mieux les buts en matière de prévention, de reprise du travail et de service à la clientèle. Dans son rapport, le Comité a indiqué qu'il appuyait cette mesure. L'image de marque de Travail sécuritaire était familière à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT). Sa division opérationnelle principale porte déjà un nom semblable. La CSSIAT s'en servait comme titre d'appel depuis plus de sept ans. Adopter le nom de Travail sécuritaire NB constituait la dernière étape d'une transition pour refléter sa vision de « lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick ».

Le nouveau nom permet à l'organisme de s'établir clairement comme une autorité en matière de santé et de sécurité au travail au Nouveau-Brunswick. Il amènera les gens à changer leurs attitudes pour qu'ils ne considèrent plus les maladies et les blessures liées au travail comme faisant partie du travail. Des recherches démontrent que 66 % des Néo-Brunswickois pensent que les blessures subies au travail font inévitablement partie du travail. Nous travaillons avec les autres commissions des accidents du travail au pays pour assurer que nos activités publicitaires et promotionnelles visent un changement d'attitude pour que les gens viennent à considérer les accidents du travail comme inacceptables.

Le conseil a également approuvé l'adoption d'un nouveau système de classification des industries pour les employeurs du Nouveau-Brunswick. Le nouveau système, soit le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui a remplacé le système de Classification type des industries (CTI), devrait permettre de mieux classifier les industries et assurer que les entreprises qui exercent des activités semblables sont cotisées selon le même groupe de taux.

I am pleased that, although there has been significant turnover in board members in the last year, the board remains focused and committed to good governance and to serving our stakeholders' interests. Policy decision-making is one of the board of directors' primary governance functions. The board provides direction to staff in the administration of the legislation governing compensation and occupational health and safety. The policy statements also communicate the board's direction and expectations to external stakeholders. The board uses policy to shape WorkSafeNB's strategy and to address risks identified through the strategic planning and risk assessment process. Over the past year, the board explored ways to improve its governance role related to policy decision-making so that it is focused on strategic issues and is better able to evaluate the impact of its policy decisions. Best practices in governance suggest that establishing performance targets and mandating the use of evaluations could minimize risk associated with board continuity.

WorkSafeNB has a dedicated and engaged staff. I want to acknowledge the contribution that each of them has made to the success of our organization and thank them for their commitment to serving our stakeholders. In particular, I want to congratulate and thank the following individuals who retired in 2008: Muriel Albert, Thérèse Beaudin, Lois Biddiscombe, Ronald Corvec, Elizabeth Ferris, Bandu Imbulgoda, Pauline LaCroix, Nola McGinn, Fran Metcalf, Gilles Pelletier, Sally Secord Frits, Michel Soucy, Archibald Steeves and Delcia Woodworth.

Sincerely,

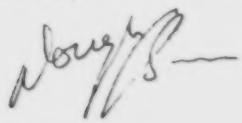

Douglas Stanley
President & CEO

Je suis heureux que le conseil d'administration continue à s'engager à assurer une saine gouvernance et à servir les intérêts des intervenants en dépit du roulement important des membres du conseil au cours du dernier exercice. La prise de décision en matière de politiques constitue l'une des principales fonctions de gouvernance du conseil d'administration. Le conseil offre une orientation aux employés pour ce qui est de l'application des lois relatives à l'indemnisation ainsi qu'à la santé et à la sécurité au travail. Les énoncés de politique communiquent également l'orientation et les attentes du conseil par rapport aux intervenants de l'extérieur. Le conseil se sert de politiques pour orienter la stratégie de Travail sécuritaire NB et faire face aux risques repérés lors du processus de planification et d'évaluation des risques. Au cours du dernier exercice, le conseil a cherché des façons d'améliorer son rôle de gouvernance en ce qui a trait à la prise de décision en matière de politiques afin de se pencher davantage sur les questions stratégiques et mieux évaluer l'effet de ses décisions relatives aux politiques. Les meilleures pratiques en matière de gouvernance suggèrent que le fait d'établir des objectifs de rendement et d'effectuer des évaluations pourrait minimiser les risques relatifs à la continuité du conseil.

Travail sécuritaire NB a des employés dévoués et engagés à son service. J'aimerais reconnaître la contribution de chacun d'eux au succès de notre organisme et les remercier de leur engagement envers nos intervenants. J'aimerais tout particulièrement féliciter les personnes suivantes qui ont pris leur retraite en 2008 : Muriel Albert, Thérèse Beaudin, Lois Biddiscombe, Ronald Corvec, Elizabeth Ferris, Bandu Imbulgoda, Pauline LaCroix, Nola McGinn, Fran Metcalf, Gilles Pelletier, Sally Secord Frits, Michel Soucy, Archibald Steeves et Delcia Woodworth.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,

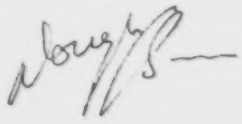

Douglas C. Stanley

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

December 31, 2008

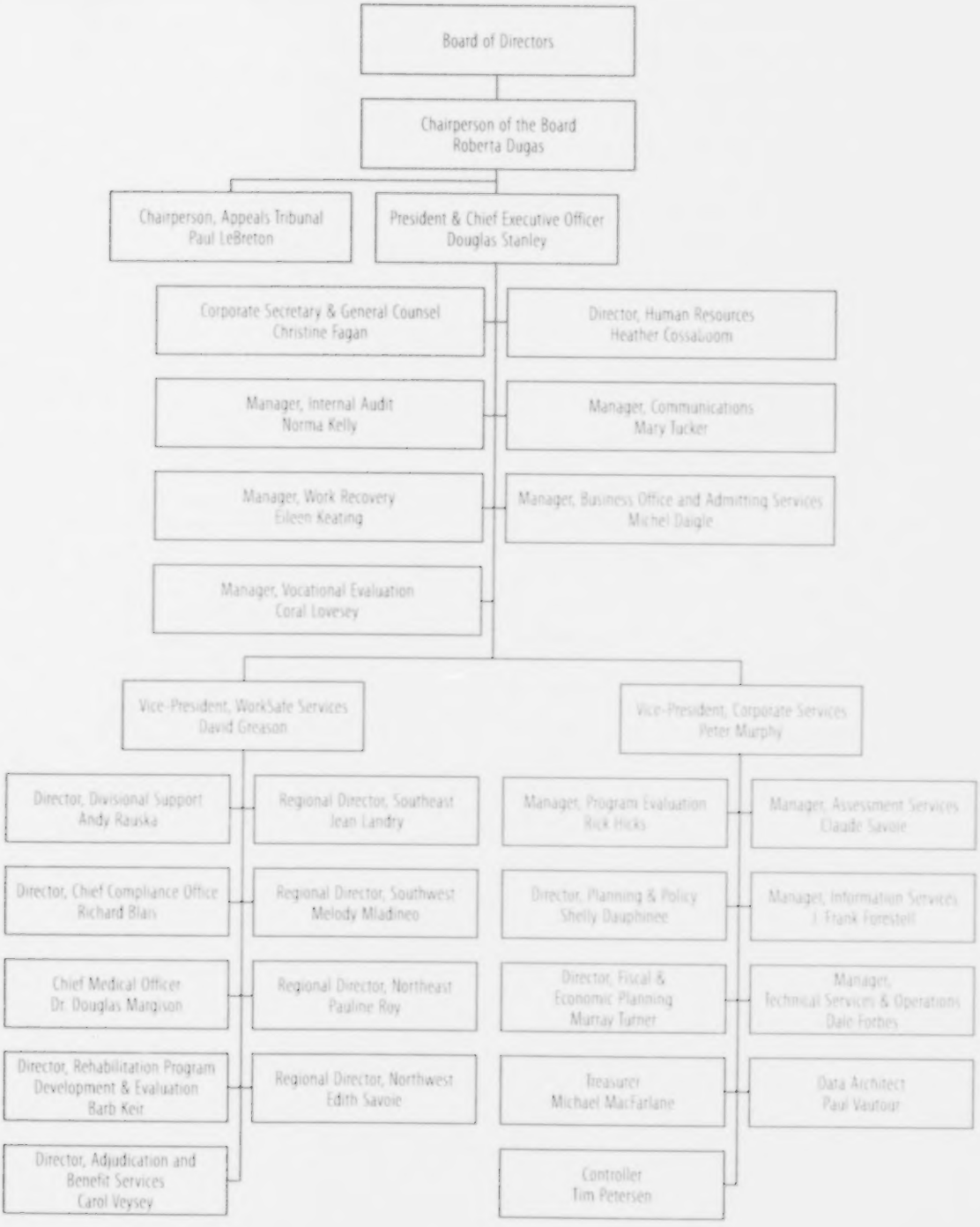

STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Le 31 décembre 2008

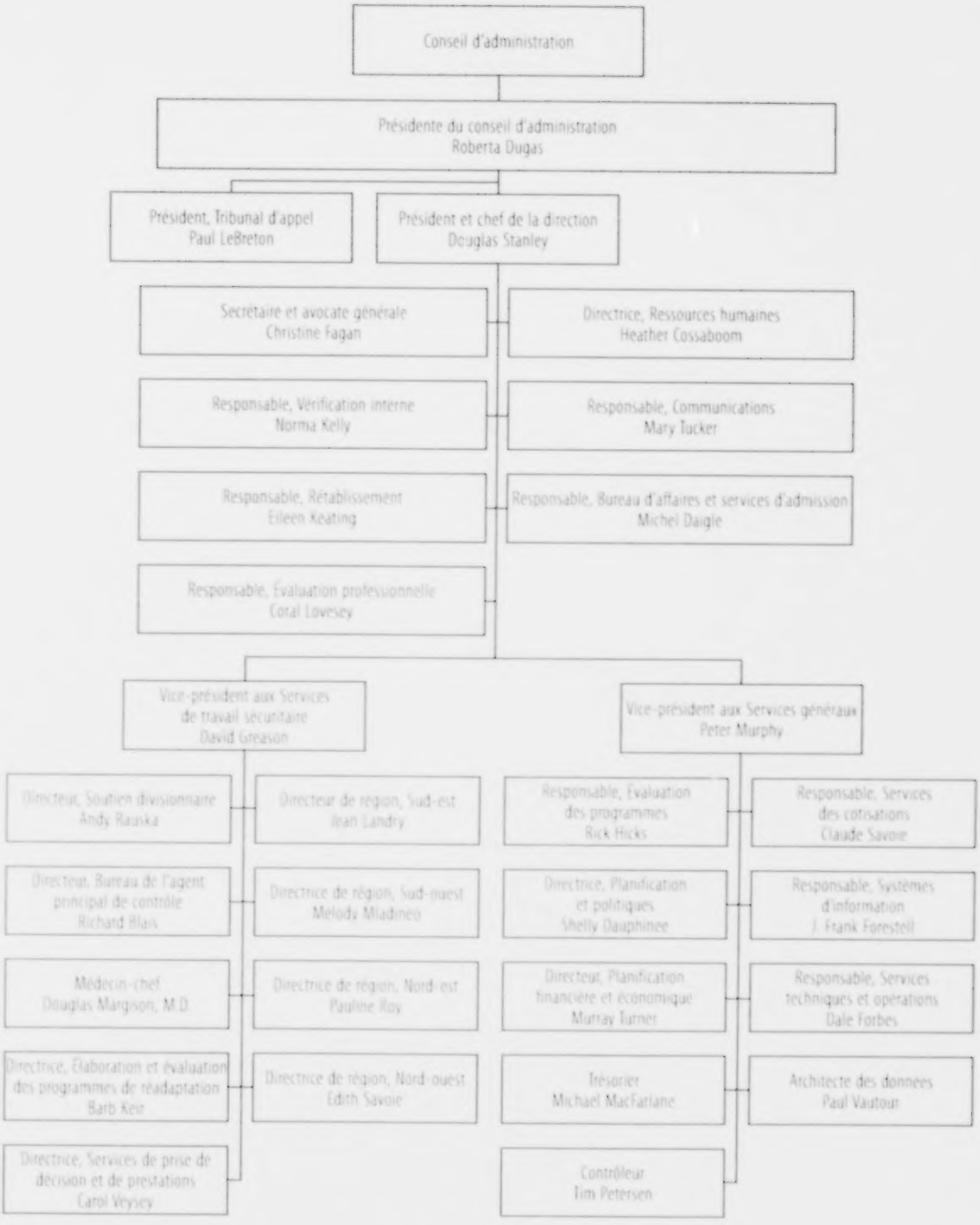

PERFORMANCE MEASUREMENTS

The board of directors established the following five goals for WorkSafeNB, and measures to gauge its performance.

SAFETY GOAL

Our vigorous pursuit of a safe work culture will lead to a decline in the overall frequency of accidents and a significant decline in the overall frequency of accidents in industries and firms where our resources are focused.

Measure

A decline in the overall accident frequency rate:

- Within the province
- Compared to other workers' compensation jurisdictions
- By payroll

Results

Province-wide

The frequency of workplace accidents increased slightly to an estimated 3.48 accidents per 100 full-time employees, meeting the target of 3.55 and representing a 0.6% increase from 2007 (3.46* per 100 workers).

Jurisdiction

Comparison information for the Canadian jurisdictions is available for 2007. The lost-time accident frequency in New Brunswick in 2007 was 1.36 claims per 100 full-time employees, up slightly from 1.33 in 2006, but meeting the target of 2.80. This represents the lowest ratio of the reporting jurisdictions.

Payroll

The number of accidents per $1 million in assessable payroll continued to decrease in 2008, with 1.34 accidents per $1 million in payroll. This is down from 1.36* accidents in 2007, meeting the target of 1.39.

** Has been restated from the 2007 Annual Report to reflect new information.*

MESURES DU RENDEMENT

Le conseil d'administration a fixé les cinq buts suivants pour Travail sécuritaire NB et des indicateurs en vue de déterminer son rendement.

BUT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une diminution de la fréquence générale d'accidents et à une baisse considérable du nombre total d'accidents chez les industries et les entreprises où nos ressources seront concentrées.

Indicateur

Une diminution de la fréquence générale d'accidents :

- dans la province;
- par rapport à d'autres commissions des accidents du travail;
- selon la masse salariale.

Résultats

Ensemble de la province

La fréquence d'accidents du travail a augmenté légèrement pour atteindre environ 3,48 accidents pour chaque 100 travailleurs à temps plein, ce qui a atteint l'objectif de 3,55 en plus de représenter une augmentation de 0,6 % par rapport à 2007 (3,46* accidents par 100 travailleurs).

Provinces et territoires

Les renseignements sur la comparaison des provinces et territoires canadiens sont disponibles pour 2007. Le nombre d'accidents avec interruption de travail au Nouveau-Brunswick est passé à 1,36 pour chaque 100 travailleurs équivalents à temps plein en 2007, soit une légère augmentation par rapport à 2006 (1,33 accident) et atteignant l'objectif de 2,80. Il s'agit de la fréquence la moins élevée des provinces et territoires qui ont présenté des données.

Masse salariale

Le nombre d'accidents par tranche de 1 million de dollars des salaires cotisables a continué à diminuer en 2008, pour se chiffrer à 1,34 accident, comparativement à 1,36* accident en 2007, atteignant l'objectif de 1,39.

** Ce chiffre a été redressé du* Rapport annuel de la CSSIAT 2007 *de façon à refléter de nouvelles données.*

SERVICE GOAL

We will provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness and fairness, to benefit both workers and employers.

Measure

We will continue to maintain or exceed the high level of satisfaction, in excess of 80%, that both our injured worker and employer clients have come to expect.

Results

Client Satisfaction Index

	2004	2005	2006	2007	2008	Target
Injured Workers	86%	82%	80%	83%	81%	80%
Registered Employers	86%	83%	84%	84%	84%	80%

Client Satisfaction Index: Injured Workers

In 2008, 81% of injured workers indicated satisfaction with WorkSafeNB's service attributes included in the Client Satisfaction Index. This achieves the expectations established in the board's measure, but demonstrates a slight decrease in satisfaction over the 2007 level (83%).

Client Satisfaction Index: Employers

In 2008, 84% of registered employers reported satisfaction with WorkSafeNB's service attributes included in the Client Satisfaction Index. This achieves the expectations established in the board's measure and is on par with the level of satisfaction reported in 2007.

Note: The Client Satisfaction Index examines injured workers' and employers' satisfaction with WorkSafeNB's delivery of service specifically as it relates to professionalism, willingness to listen, level of understanding, accuracy of information provided, amount of benefits, communications, timeliness of handling claims, promptness of service, respect, fairness, competency, and effective problem solving.

RETURN TO WORK GOAL

We will decrease the time by which injured workers return or are ready to return to employment.

BUT EN MATIÈRE DE SERVICE

Nous offrirons des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs.

Indicateur

Nous continuerons à maintenir ou à dépasser le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les travailleurs blessés et les employeurs s'attendent.

Résultats

Indice sur la satisfaction des clients

	2004	2005	2006	2007	2008	Objectif
Travailleurs blessés	86 %	82 %	80 %	83 %	81 %	80 %
Employeurs inscrits	86 %	83 %	84 %	84 %	84 %	80 %

Indice sur la satisfaction des clients : les travailleurs blessés

En 2008, un total de 81 % des travailleurs blessés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Ce pourcentage est conforme aux attentes précisées dans l'indicateur que le conseil d'administration a élaboré et représente une légère diminution par rapport à 2007 (83 %).

Indice sur la satisfaction des clients : les employeurs

En 2008, un total de 84 % des employeurs inscrits ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Ce pourcentage est conforme aux attentes précisées dans l'indicateur que le conseil d'administration a élaboré et est comparable à celui de 2007.

Remarque : L'indice sur la satisfaction des clients évalue la satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs à l'égard des services offerts par Travail sécuritaire NB sur les plans du professionnalisme, de la disposition à écouter, de la compréhension, de la précision des renseignements, du montant des prestations, des communications, du délai de traitement des réclamations, de la rapidité du service, du respect, de l'impartialité, de la compétence et des problèmes traités avec efficacité.

BUT EN MATIÈRE DE REPRISE DU TRAVAIL

Nous réduirons la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail ou soit prêt à le reprendre.

Measure

When compared to the previous five-year average, a decline in the average paid compensation days for claimants with a RTW goal.

*Days of paid compensation**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Median Days	21.0	23.0	21.0	22.1	22.0	**22.0**
Average Days	63.4	64.6	60.4	65.6	61.4	**66.2**
Number of Claimants	4,456	4,071	4,337	4,258	4,504	**4,582**

** Has been restated from the 2007 Annual Report to reflect new information*

Results

The average number of days of paid compensation increased to 66.2 days in 2008, above the target of 63 days, and up from 61.4 days in 2007. The median number of days remained the same.

Ninety-six percent of injured workers who lost time from work returned to employment or their pre-employment status following their injury. Two percent were not employed immediately following their claim closure, and 2% were fully disabled and incapable of employment.

EFFICIENCY GOAL

We will provide the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

Measure

At a minimum, we will maintain a fully funded liability.

Results

Funded Liability and Investment Portfolio

Investments held to meet future benefit obligations for past injuries reached $724 million at the end of 2008, representing an 87.7% funded liability. WorkSafeNB's investment portfolio produced an annual return of -17.98%.

Assessment Rate

The provisional 2008 assessment rate of $2.05 represents a decrease of $0.05 from the 2007 value. The decrease reflects an improvement in WorkSafeNB's funding status. In 2008, New Brunswick's rates continued to remain the lowest in Atlantic Canada.

Indicateur

Une diminution de la moyenne de jours pendant lesquels le travailleur blessé ayant un but quant à la reprise du travail reçoit des prestations par rapport à la moyenne pour les cinq dernières années.

*Jours pendant lesquels le travailleur blessé reçoit des prestations**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre médian de jours	21,0	23,0	21,0	22,1	22,0	**22,0**
Jours moyens	63,4	64,6	60,4	65,6	61,4	**66,2**
Travailleurs blessés	4 456	4 071	4 337	4 258	4 504	**4 582**

**Ces chiffres ont été redressés du* Rapport annuel de la CSSIAT 2007 *de façon à refléter de nouvelles données.*

Résultats

La moyenne des jours pendant lesquels les travailleurs blessés reçoivent des prestations est passée de 61,4 jours en 2007 à 66,2 jours en 2008, ce qui a dépassé l'objectif de 63 jours. Le nombre médian est demeuré le même.

Un total de 96 % des travailleurs blessés qui se sont absentés du travail ont repris le travail ou ont retrouvé leur état préalable à l'emploi après avoir subi leur blessure. Un total de 2 % n'avaient pas d'emploi immédiatement après la fermeture de leur réclamation, et 2 % étaient atteints d'une incapacité totale et incapables de travailler.

BUT EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ

Nous garantirons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Indicateur

Au strict minimum, nous maintiendrons une dette entièrement provisionnée.

Résultats

Dette provisionnée et portefeuille de placements

Les placements détenus pour satisfaire aux obligations futures au titre des prestations pour des blessures antérieures ont atteint 724,0 millions de dollars à la fin de 2008, ce qui représente une dette provisionnée de 87,7 %. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a produit un rendement annuel de -17,98 %.

Taux de cotisation moyen

Le taux de cotisation moyen provisoire de 2008, qui se chiffre à 2,05 $, représente une diminution de 0,05 $ par rapport au taux de 2007. La diminution reflète une amélioration du niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB. En 2008, le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick a continué à être le taux le plus bas au Canada atlantique.

Benefits to Clients

Payments to injured workers or third parties on their behalf totalled $134.5 million, a 5.9% increase over 2007 payments of $127.0 million.

Fraud and Abuse

WorkSafeNB conducted 271 investigations in 2008, advancing the principles of detecting, preventing and deterring fraud and abuse. These investigations resulted in present and future claim cost savings in excess of $1.4 million. The number of referrals continues to increase annually. In 2007, the Investigation Unit completed 241 investigations, and 206 investigations in 2006.

Third Party Actions

Third party action recoveries provided cost relief to employers of approximately $696,022, with injured workers receiving $219,344 in addition to compensation benefits. The cost relief provided is equivalent to the revenue generated by $0.01 on the average assessment rate.

STAFF SATISFACTION GOAL

Our employees will feel their work is valuable and makes a difference, motivated by the understanding of how their role and individual contribution is critical to achieving our Vision, Mission, Mandate, Values and Goals.

Measure

We will continue to maintain or exceed the high level of satisfaction, in excess of 80%, that our employees have come to expect. We will also maintain or exceed a high level of engagement, in excess of 80%.

Other indicators that will be measured in support of the goal and compared to the most recent five-year average include:

- Absenteeism
- Health and safety
- Staff turnover

Prestations versées aux clients

Les prestations versées aux travailleurs blessés ou à des tiers en leur nom se sont chiffrées à 134,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,9 % par rapport aux prestations de 127,0 millions de dollars versées en 2007.

Fraude et abus

Travail sécuritaire NB a mené 271 enquêtes en 2008, qui reflètent les principes du dépistage et de la prévention des cas de fraude et d'abus. Ces enquêtes ont donné lieu à des économies au titre des réclamations actuelles et futures se chiffrant à plus de 1,4 million de dollars. Le nombre de cas adressés en vue d'une enquête continue à augmenter chaque exercice. L'unité des enquêtes a effectué 241 enquêtes en 2007 et 206 en 2006.

Recours contre les tiers

Grâce aux recouvrements de tiers, certains employeurs ont obtenu une libération des coûts se chiffrant à environ 696 022 $ et les travailleurs blessés ont reçu 219 344 $ en plus de prestations d'indemnisation. La libération des coûts équivaut au revenu produit par 0,01 $ du taux de cotisation moyen.

BUT EN MATIÈRE DE SATISFACTION DU PERSONNEL

Nos employés estimeront que leur travail est très utile et fait une différence. Ils seront motivés par la compréhension de la façon dont leur rôle et leur apport individuel sont essentiels pour atteindre notre vision, notre mission, notre mandat, nos valeurs et nos buts.

Indicateur

Nous continuerons à maintenir ou à dépasser le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les employés de Travail sécuritaire NB s'attendent. Nous maintiendrons ou dépasserons également un niveau d'engagement élevé, soit supérieur à 80 %.

Les autres indicateurs qui seront utilisés à l'appui du but et comparés à la moyenne pour les cinq dernières années comprennent :

- l'absentéisme;
- la santé et la sécurité;
- le roulement du personnel.

Results

Satisfaction and Engagement

The response rate to the annual satisfaction survey was 92%, with 86% of those respondents indicating that they find WorkSafeNB "a good place to work." The measure, as set by the board of directors, indicates maintaining or exceeding the high level of satisfaction, in excess of 80%, that our employees have come to expect. In 2008, responses to a new survey question indicated that 91% of our employees are engaged. Engagement measures employee commitment to their work, and if they believe it is valuable, makes a difference, and contributes to the organizational goals.

Absenteeism

On average, employees were absent from work 9.11 days, an increase over the five-year average of 7.96 days. The Human Resources department, along with the directors and managers, will monitor attendance and help employees through the attendance management program. Despite the higher absence rate, 11% of our employees were recognized for perfect attendance in 2008 and a significant number have this record for more than one year in a row.

Health and Safety

The number of accepted claims in 2008 was 11, representing 2.52 of accepted claims per 100 full-time equivalent (FTE) workers. The accepted claims per 100 FTE is lower than the five-year average of 3.45. Two were lost time claims totalling 42 days. The cost of these two claims was just over $12,000, the lowest claims cost since 2002. WorkSafeNB's active incident and hazard reporting procedure supports a positive health and safety environment. In 2008, the health and safety index from our survey was 86%, less than our two-year average of 88%. Managers will review individual results to work on improving this average.

Staff Turnover

Twenty-seven employees left the organization, including 14 retirements. This indicates a staff turnover rate of 6.38% and is higher than the five-year average of 5.3%. The majority of those leaving the organization retired, and filling those vacancies was not an issue. We predict retirements will account for 50% of the turnover in the next five years. Although this is a risk to the organization, we have an action plan for recruitment that will be closely monitored.

Résultats

Satisfaction et engagement

Le taux de réponse au sondage annuel sur la satisfaction des employés s'est chiffré à 92 % et de ce nombre, 86 % ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur ». Selon l'indicateur établi par le conseil d'administration, nous continuons à maintenir ou à dépasser le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les employés de Travail sécuritaire NB s'attendent. En 2008, une nouvelle question ajoutée au sondage a révélé que 91 % de nos employés étaient engagés. L'engagement mesure le dévouement des employés au travail et leur conviction qu'il est très utile, fait une différence et contribue aux buts de l'organisme.

Absentéisme

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 9,11 jours, soit une augmentation par rapport à la moyenne de cinq exercices de 7,96 jours. Le Service des ressources humaines, ainsi que les directeurs et les responsables, surveilleront l'absentéisme et aideront les employés par le biais du programme de gestion des présences. Malgré le taux d'absentéisme plus élevé, 11 % des employés ont été reconnus pour leur assiduité parfaite en 2008 et un grand nombre d'entre eux ont eu une assiduité parfaite plus d'une année de suite.

Santé et sécurité

Un total de 11 réclamations ont été acceptées en 2008, ce qui représente 2,52 réclamations acceptées par 100 travailleurs équivalents à temps plein. Le nombre de réclamations par 100 travailleurs équivalents à temps plein est inférieur à la moyenne de cinq ans, soit 3,45. Deux des réclamations acceptées comprenaient une interruption de travail totalisant 42 jours, et des coûts se chiffrant à un peu plus de 12 000 $. Il s'agit des coûts des réclamations les moins élevés depuis 2002. La procédure de Travail sécuritaire NB pour signaler les incidents et les dangers renforce des conditions de santé et de sécurité favorables. En 2008, l'indice de santé et de sécurité de notre sondage se chiffrait à 86 %, soit un pourcentage inférieur à la moyenne de deux ans de 88 %. Les responsables examineront les résultats individuels afin de tenter d'améliorer cette moyenne.

Roulement du personnel

Vingt-sept employés ont quitté l'organisme et de ce nombre, 14 ont pris leur retraite. Le taux de roulement du personnel s'est chiffré à 6,38 %, ce qui est supérieur à la moyenne de cinq exercices de 5,3 %. La plupart des personnes qui ont quitté l'organisme ont pris leur retraite et les postes vacants ont été comblés sans difficulté. On prévoit que les retraites représenteront 50 % du roulement du personnel au cours des cinq prochaines années. Bien que cet état de choses représente un risque pour l'organisme, un plan d'action a été dressé pour recruter des employés. On surveillera la situation de près.

WORKSAFE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The WorkSafe Services Division administers New Brunswick's *Occupational Health and Safety (OHS) Act* and the New Brunswick *Workers' Compensation (WC) Act*. The division promotes workplace health and safety through a variety of injury prevention initiatives; provides businesses with in-depth health and safety planning and consulting services; and conducts health and safety inspections, accident investigations, and arbitration hearings under the *OHS Act*. The division provides injured workers with services related to claim adjudication, case management, benefits payments, and return-to-work assistance. The WorkSafe Services Division is accessible to employers and workers in four service locations: Bathurst, Grand Falls, Dieppe and Saint John.

HIGHLIGHTS

- WorkSafeNB's health and safety officers conducted 6,230 workplace inspections, and wrote 5,309 orders under the *OHS Act* and Regulations.
- WorkSafe Services prevention staff carried out 12,702 activities with workplace parties in the areas of education, ergonomics, hygiene, general consulting and officer interventions, involving 2,485 firms.
- We created 25,691 claim files. Approximately one-half of these files had no application for benefits or involved no claim costs (notification of "event" only or billing from physician with no subsequent application from the worker for benefits).
- We adjudicated 13,150 applications for claims, a 1% increase from 2007; 991 were rejected as being non work-related or an uninsured employer. Of those accepted, 6,461 involved lost time of at least one day (a 5% increase over 2007), and 5,690 were no lost-time claims (medical costs only, and similar to 2007). There were 11 work-related fatalities, three more than in 2007.
- Some injured workers require more comprehensive support to help recover from their injuries and return to work. This help is provided through case management teams located in the regional offices, and may last for several months, or, in the most severe cases, several years. In 2008, 4,572 claimants received these services.

DIVISION DES SERVICES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

APERÇU

La Division des services de travail sécuritaire voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick. Elle promouvoit la santé et la sécurité au travail au moyen de diverses initiatives de prévention des blessures; offre aux entreprises des services complets de planification et de consultation en matière de santé et de sécurité; et procède à des inspections, à des enquêtes sur des accidents et à des audiences d'arbitrage en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Par ailleurs, elle fournit aux travailleurs blessés des services de prise de décision sur les réclamations et de gestion des réclamations; des prestations; et de l'aide à reprendre le travail. La Division offre des services aux employeurs et aux travailleurs à partir de quatre points de service : Bathurst, Grand-Sault, Dieppe et Saint John.

FAITS SAILLANTS

- Les agents de santé et de sécurité ont effectué 6 230 inspections et donné 5 309 ordres en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et ses règlements.
- Les employés de la Division chargés de la prévention ont organisé 12 702 activités pour les travailleurs et les employeurs, et ce, dans les secteurs de l'éducation, de l'ergonomie, de l'hygiène, de la consultation générale et d'interventions par les agents de santé et de sécurité chez 2 485 entreprises.
- Travail sécuritaire NB a créé 25 691 dossiers de réclamation. Environ la moitié de ces dossiers ne comprenaient pas de demande de prestations ni de coûts des réclamations (avis d'incident seulement ou facture d'un médecin sans demande d'indemnisation subséquente du travailleur).
- Travail sécuritaire NB a pris une décision sur 13 150 réclamations, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2007. De ces réclamations, 991 ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas liées au travail ou que l'employeur n'était pas inscrit auprès de Travail sécuritaire NB. Des réclamations acceptées, 6 461 comprenaient une interruption de travail d'au moins un jour, ce qui représente une augmentation de 5 % comparativement à 2007, et 5 690 ne comprenaient aucune interruption de travail (frais médicaux seulement), ce qui est semblable à 2007. Onze accidents mortels liés au travail sont survenus, soit trois de plus qu'en 2007.
- Certains travailleurs blessés ont besoin de services plus spécialisés en vue de se rétablir de leurs blessures et de reprendre le travail. Des équipes de gestion des réclamations, lesquelles sont situées dans les bureaux de région, offrent ces services qui peuvent être d'une durée de plusieurs mois, voire plusieurs années dans les cas très graves. En 2008, un total de 4 572 travailleurs blessés ont reçu ces services.

- WorkSafeNB provides pension and long-term disability benefits to workers with a residual disability resulting from the accident. At the end of the year, there were 1,189 pre-1982 accident pensioners (a 4% reduction from 2007), and 2,570 injured workers receiving long-term disability (an increase of 2%). Pension benefits were provided to 517 spouses and dependants (a 2% decrease).

ACTIVITIES

The WorkSafe Services Division's activities are intended to meet the requirements of the legislation it administers, while supporting the corporate mission, and achieving the goals of injury prevention, client satisfaction, and a timely, safe, and effective return to work.

PREVENTION

Industry Sectors

The WorkSafe Services Division administers the *OHS Act* for all New Brunswick workplaces. The division concentrates its efforts on those industries and workplaces that are identified, through statistical analysis, as higher risk due to the number and cost of occupational injuries.

Focus Industries

The WorkSafe Services Division continued to concentrate a considerable amount of its health and safety resources on industries with high numbers of claims and costs. The division continued to refine its selection process for focus industries and developed a severity index as an additional selection measure.

WorkSafeNB allocates its resources and activities across the New Brunswick economy in the following manner:

Industry	% of Resources Allocated
Agriculture, Natural Resources	11%
Manufacturing	27%
Construction & Transportation	25%
Wholesale Trade	2%
Retail Trade	9%
Finance & Insurance	5%
Government, Education, Health	21%
Accommodation, Amusement	4%

- Par ailleurs, Travail sécuritaire NB verse des prestations de pension et d'invalidité à long terme aux travailleurs qui sont atteints d'une invalidité résiduelle par suite de leur accident. À la fin de l'exercice, il versait une pension à 1 189 travailleurs blessés pour un accident survenu avant 1982, soit une diminution de 4 % comparativement à 2007, et 2 570 travailleurs blessés recevaient des prestations d'invalidité à long terme, ce qui représente une augmentation de 2 %. Travail sécuritaire NB a versé des prestations de pension à 517 conjoints et personnes à charge. Il s'agit d'une diminution de 2 %.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division visent à satisfaire aux exigences des lois qu'elle applique, tout en appuyant la mission de Travail sécuritaire NB et en atteignant les buts qui traitent de la prévention des blessures, de la satisfaction des clients et de la reprise du travail efficace, rapide et en toute sécurité.

PRÉVENTION

Secteurs d'industries

La Division voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* pour tous les lieux de travail néo-brunswickois, et concentre ses efforts sur les industries et les lieux de travail qui, d'après des analyses statistiques, comportent un risque plus élevé en raison du nombre de blessures subies au travail et de leur coût.

Industries ciblées

La Division a continué à consacrer d'importantes ressources en matière de santé et de sécurité aux industries affichant un nombre de réclamations et des coûts très élevés. Elle a continué à améliorer son processus de sélection pour les industries ciblées et a élaboré une autre mesure de sélection, soit un indice de gravité.

Travail sécuritaire NB affecte ses ressources et organise des activités dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick de la façon suivante :

Industrie	% des ressources affectées
Agriculture, ressources naturelles	11 %
Fabrication	27 %
Construction et transport	25 %
Commerce de gros	2 %
Commerce de détail	9 %
Finances et assurances	5 %
Gouvernement, éducation, santé	21 %
Hébergement, divertissement	4 %

In 2008, WorkSafeNB continued to focus its attention on four industries with high accident frequency or serious work risks: sawmills, nursing homes, fish processing, and supermarkets. Division staff met with employer associations in these industries to discuss accident issues, recommend improved practices, and encourage active promotion of health and safety. Our health and safety officers increased visits and inspections to these industries, and WorkSafeNB staff helped them improve their health and safety programs.

The number of accidents increased by 5% for these four industries (from 1,428 to 1,504), and the accident frequency increased by 2%, from 5.80 per 100 workers to 5.94. However, this rate still represents an 8% improvement in accidents over the previous five-year average for these industries.

Focus Firms

Each year, WorkSafe Services Division staff identify individual workplaces for focused attention based on the accident history of their industry group, and the individual firm's accident record. In 2008, the division enhanced its services to focus firms by adding the new Canadian Standard for Health and Safety Management Systems (CSA Z1000) as a tool for improving their health and safety practices.

A health and safety intervention is conducted at three levels:

- *Primary Workplaces* – These are workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for priority intervention. Objectives are injury reduction and health and safety infrastructure building. Health and safety consultants lead these interventions with support from other staff (ergonomists, education consultants, officers). WorkSafeNB may provide assistance for several years.
- *Secondary Workplaces* – These are midsize workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for a less intensive intervention. Objectives continue to be reducing accidents and building a safety infrastructure.
- *Tertiary Workplaces* – These workplaces receive one or more inspections from a health and safety officer during the year to examine legislation compliance, issue orders for improvement, and provide information on safe work practices.

En 2008, Travail sécuritaire NB a continué à concentrer ses efforts sur les quatre industries qui comportent un nombre élevé d'accidents ou de risques graves liés au travail, soit les scieries, les foyers de soins, la transformation du poisson et les supermarchés. Des employés de la Division ont rencontré des associations d'employeurs de ces industries pour discuter de questions qui traitent d'accidents, recommander de meilleures pratiques, et encourager la promotion active de la santé et de la sécurité. Ces industries ont fait l'objet d'un plus grand nombre de visites et d'inspections par des agents de santé et de sécurité. Les employés de Travail sécuritaire NB les ont aidé à améliorer leur programme de santé et de sécurité.

Le nombre d'accidents de ces quatre industries est passé de 1 428 à 1 504, soit une augmentation de 5 %, et la fréquence des accidents est passée de 5,80 à 5,94 par 100 travailleurs, ce qui représente une augmentation de 2 %. Cependant, il s'agit tout de même d'une amélioration de 8 % au niveau du nombre d'accidents par rapport à la moyenne antérieure de cinq ans pour ces industries.

Entreprises ciblées

Chaque exercice, les employés de la Division des services de travail sécuritaire déterminent les lieux de travail sur lesquels ils doivent concentrer leur attention selon le dossier des accidents du groupe d'industries ainsi que celui du lieu de travail. En 2008, la Division a amélioré les services qu'elle offrait aux entreprises ciblées en ajoutant la nouvelle norme canadienne sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail, soit la norme CSA Z1000, comme outil pour améliorer les pratiques en matière de santé et de sécurité.

Les interventions en matière de santé et de sécurité s'effectuent à trois niveaux :

- *Interventions primaires* – Les lieux de travail qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention prioritaire. Les objectifs sont la réduction des blessures et l'établissement d'une infrastructure de santé et de sécurité. Des conseillers en santé et en sécurité mènent ces interventions avec l'appui d'autres employés (conseillers en ergonomie, conseillers en éducation, agents). Travail sécuritaire NB peut offrir de l'aide pendant plusieurs années.
- *Interventions secondaires* – Les lieux de travail de taille moyenne qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention moins poussée. Les objectifs sont toujours la diminution du nombre d'accidents et l'établissement d'une infrastructure de sécurité.
- *Interventions tertiaires* – Ces lieux de travail font l'objet d'une ou de plusieurs inspections par un agent de santé et de sécurité au cours de l'exercice pour vérifier la conformité à la loi, donner des ordres en vue d'améliorations et donner des renseignements sur les pratiques de travail sécuritaires.

In 2008, 98 active companies received in-depth assistance with health and safety programs. These efforts include the implementation of our 5*22 health and safety model. Focus firms show a continuing improvement in reducing accident frequency, decreasing by 11%, from 9.01 accidents per 100 workers in 2007 to 7.99 in 2008. This represents a significantly larger improvement than that of the general population of employers.

Education

Health and Safety Workshops at the Workplace

WorkSafeNB's education consultants conducted 456 workplace health and safety workshops around the province, on topics including due diligence, worker/employer responsibilities, accident investigation, developing health and safety programs, trenching, and fall protection.

Public Health and Safety Workshops

Close to 1,600 people attended a number of WorkSafeNB workshops hosted throughout the province, with 1,340 in the 3-day Joint Heath and Safety Committee Core Training workshops alone.

Other workshops held in 2008 include: MSIs (musculoskeletal injuries), Lockout, Contractor Health and Safety, and Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS). Workshops were held in Campbellton, Caraquet, Fredericton, Moncton, Saint John, Sussex and Tracadie, with more than 250 people attending.

NBCC WorkSafeNB Partnership

WorkSafeNB partnered with the New Brunswick Community College network to develop a model, share resources, and establish health and safety education standards and an education process for all of NBCC's programs. We are in the final stages of curriculum development, with plans in place to include a minimum of 14 hours of health and safety in all college programs starting in the fall of 2009. Approximately 6,500 students are currently enrolled full-time in NBCC programs. Each campus will identify a mentor who will be trained in the spring of 2009, and who will then be responsible for sharing their knowledge and resources with fellow campus instructors.

En 2008, Travail sécuritaire NB a travaillé de près avec 98 entreprises afin de les aider à mettre sur pied un programme de santé et de sécurité. L'initiative comprend la mise en œuvre du modèle de santé et de sécurité que Travail sécuritaire NB a élaboré, soit le programme 5*22. Les entreprises ciblées démontrent une amélioration continue pour ce qui est de la réduction de la fréquence d'accidents, laquelle est passée de 9,01 accidents par 100 travailleurs en 2007 à 7,99 accidents en 2008, soit une diminution de 11 %. Il s'agit d'une amélioration considérablement plus importante que celle que la population générale d'employeurs a connue.

Éducation

Ateliers à l'intention des lieux de travail

Les conseillers en éducation de Travail sécuritaire NB ont présenté 456 ateliers à des lieux de travail néo-brunswickois. Les sujets traités comprenaient la diligence raisonnable; les responsabilités des travailleurs et des employeurs; les enquêtes sur les accidents; l'élaboration d'un programme de santé et de sécurité; l'excavation de tranchées; ainsi que la protection contre les chutes.

Ateliers publics

Près de 1 600 personnes ont participé à des ateliers de Travail sécuritaire NB offerts dans l'ensemble de la province. La formation de base de trois jours pour les membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité a compté 1 340 participants.

Par ailleurs, la Division a offert d'autres ateliers sur des sujets tels les lésions musculo-squelettiques, le verrouillage; les entrepreneurs et la santé et la sécurité; et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Des ateliers ont eu lieu à Campbellton, Caraquet, Fredericton, Moncton, Saint John, Sussex et Tracadie. Plus de 250 personnes y ont pris part.

Partenariat entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB a établi un partenariat avec les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick afin d'élaborer un modèle, de partager des ressources, et d'établir des normes d'éducation en matière de santé et de sécurité ainsi qu'un processus d'éducation pour tous les programmes du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. On est aux dernières étapes de l'élaboration d'un programme d'études, et on prévoit intégrer au moins 14 heures d'enseignement en santé et en sécurité à tous les programmes offerts au Collège à compter du printemps de 2009. Environ 6 500 étudiants sont inscrits à temps plein à un programme au Collège à l'heure actuelle. Chaque campus nommera un mentor qui recevra une formation au printemps de 2009, et partagera ensuite ses connaissances et ses ressources avec les autres instructeurs du campus.

Youth Initiatives

WorkSafeNB's youth initiatives continued to play a significant role in health and safety education within the province's schools throughout the 2007/08 academic year. Between August 2007 and August 2008, approximately 77,800 students were exposed to health and safety awareness through WorkSafeNB's youth resources and programs.

WorkSafeNB continues to strengthen its presence within our public school system by being actively involved in curriculum writing, by providing support resources, and by regularly introducing new programs for educators and young workers.

Teachers continue to ask for and use our many educational resources, focused on health and safety education at home, school, work and at play. Furthermore, our partnership with the Department of Education (DOE) continues to complement our health and safety education objectives.

WorkSafeNB's youth initiatives in the 2007/08 school year include: launch of the new Stella the Safety Skunk mascot; distribution of the Stella the Safety Skunk program into Francophone and Anglophone elementary schools; hosting the second annual Progressive Agriculture Safety Days™; and the launch of the first multimedia student safety contest. Work also began on a new YouthSafe website that will provide the province's teachers online access to all of WorkSafeNB's resources.

Musculoskeletal Injury (MSI) Prevention

Because work-related musculoskeletal injuries make up a significant portion of claims and claim costs, WorkSafeNB continues to aggressively promote its MSI program. This strategy saw a full year of implementation in 2008, and included help with implementing ergonomic programs, MSI-reduction education, and compliance. The initial focus was on back and shoulder injuries, concentrating on forceful exertion in the manual handling of materials specific to our focus industries.

Initiatives à l'intention de la jeunesse

Les initiatives à l'intention de la jeunesse ont continué à jouer un rôle important dans l'enseignement de la santé et de la sécurité dans les écoles de la province pendant l'année scolaire 2007-2008. Entre août 2007 et août 2008, environ 77 800 élèves ont reçu une formation en santé et en sécurité par le biais de ressources et de programmes à l'intention des jeunes de Travail sécuritaire NB.

Travail sécuritaire NB continue à renforcer sa présence dans les écoles publiques en participant activement à la rédaction de programmes d'études; en offrant des ressources de soutien; et en mettant en œuvre de nouveaux programmes pour les éducateurs et les jeunes travailleurs, et ce, à intervalles réguliers.

Les enseignants continuent à demander et à utiliser un grand nombre de ressources éducatives de Travail sécuritaire NB. Ces ressources promouvoient l'éducation en matière de santé et de sécurité à la maison, à l'école, au travail et dans les loisirs. De plus, le partenariat établi avec le ministère de l'Éducation continue à cadrer avec nos objectifs d'éducation en matière de santé et de sécurité.

Parmi les initiatives à l'intention de la jeunesse organisées pendant l'année scolaire 2007-2008, on retrouve le lancement de la mascotte de Stella la mouffette de sécurité; la distribution du programme Stella la mouffette de sécurité aux écoles primaires francophones et anglophones; la présentation de la deuxième *Progressive Agriculture Safety Day*[MD] annuelle; et le lancement du premier concours de sécurité multimédia à l'intention des élèves. On a également commencé à restructurer le site Web de Sécurité Jeunesse afin que les enseignants de la province aient accès en ligne à toutes les ressources de Travail sécuritaire NB.

Prévention des lésions musculo-squelettiques

Puisque les lésions musculo-squelettiques liées au travail représentent une partie considérable des réclamations et des coûts des réclamations, Travail sécuritaire NB continue à promouvoir activement son programme de prévention des lésions musculo-squelettiques. Sa mise en œuvre a eu lieu tout au long de 2008. La stratégie a compris de l'aide à mettre en œuvre des programmes ergonomiques, de l'éducation pour réduire le nombre de lésions musculo-squelettiques, et la conformité. On a d'abord mis l'accent sur les blessures au dos et à l'épaule, en visant surtout les efforts excessifs déployés lors de la manutention de matériaux propre aux industries ciblées.

Legislation

WorkSafeNB consulted with stakeholders regarding possible changes to the *WC* and *OHS Acts*, forestry safety and liquefied natural gas regulations. Their recommendations will be submitted to the board of directors in early 2009 and we extend our thanks to the participants of these committees.

To improve accessibility of health and safety legislation, WorkSafeNB produced a legislation CD that was distributed to all participants at our health and safety conference, and continues to be circulated through our regional offices. In addition to the acts, the CD includes hazard alerts, risk alerts, interpretations and a word search component. We plan to incorporate a number of compliance and other tools, including checklists and guidelines, into the CD soon.

Zero Tolerance

WorkSafeNB continues to focus on serious injury issues with its zero tolerance program to address fall protection, trenching and equipment lockout. Employers who fail to comply with legislation in these areas are subject to orders, stop work orders, and prosecution. Emphasis is placed upon the legislated requirements for workers to be adequately trained.

Technology

In 2008, WorkSafeNB rolled out the Workplace Information System (WIS) field application to our health and safety officers. By substantially reducing duplication of data entry, this application allows officers to spend more time doing field work with workplaces. WIS also provides field access to information on workplaces.

Events

WorkSafe Services staff participated in a number of events with industries, associations and groups throughout the year, promoting WorkSafeNB's prevention and return-to-work messages.

Législation

Travail sécuritaire NB a consulté ses intervenants sur la possibilité d'apporter des modifications à la *Loi sur les accidents du travail*, à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et aux règlements régissant les opérations forestières et le gaz naturel liquéfié. Des recommandations seront présentées au conseil d'administration au début de 2009. On tient à remercier les personnes qui ont siégé à ces comités.

Travail sécuritaire NB a produit un CD sur la législation afin de faciliter l'accès à la législation en matière de santé et de sécurité. Le CD a été distribué à tous les délégués de la conférence en matière de santé et de sécurité, et continue à être distribué au public par le biais de ses bureaux de région. Le CD, qui est muni d'un mécanisme de recherche de mots, comprend les lois, des avis de danger-alerte, des alertes au risque et des interprétations. On prévoit y intégrer sous peu un certain nombre d'outils de conformité et autres, y compris des listes de vérification et des lignes directrices.

Tolérance zéro

Travail sécuritaire NB continue à centrer ses efforts sur les questions qui traitent des blessures graves dans le cadre de son programme de tolérance zéro en matière de protection contre les chutes, d'excavation de tranchées et du verrouillage de machines. Les employeurs qui ne se conforment pas aux dispositions de la loi pourraient recevoir un ordre ou un ordre de suspension des travaux, ou faire l'objet d'une poursuite. On met l'accent sur les exigences prévues par la loi en matière de formation adéquate des travailleurs.

Technologie

En 2008, Travail sécuritaire NB a mis en œuvre le système d'information sur les lieux de travail auprès de ses agents de santé et de sécurité. Le système permet de réduire de façon importante l'entrée de données en double. Les agents peuvent donc demeurer plus longtemps aux lieux de travail. Ils ont également accès aux renseignements sur les lieux de travail lorsqu'ils sont sur place.

Activités

Au cours de l'exercice, les employés de la Division ont pris part à un certain nombre d'activités avec des industries, des associations et des groupes divers afin de promouvoir la prévention et la reprise du travail.

Progressive Agriculture Safety Day

WorkSafeNB and the New Brunswick Potato Agency partnered for a second time to bring this exciting educational opportunity to the northwest region. On June 17, students in Grades K-8 at École Grande Rivière in St Léonard explored 13 safety stations to learn how to recognize and deal with hazards at school, at home and at work. On September 10, approximately 300 students from 11 schools in District 14 were bused into the Northern Carleton Civic Centre in Florenceville to participate in similar sessions in English. More than 60 local agencies and businesses provided equipment, materials and financial resources, as well as guest speakers and volunteers, to ensure each event was a success. Special thanks to high school volunteers from Carleton North High School who assisted as group leaders and safety representatives for the day. WorkSafeNB's mascot, Stella the Safety Skunk, attended each event.

WorkSafeNB Health and Safety Conference

The Annual Health and Safety Conference was held October 5-7 at the Delta Beauséjour in Moncton, with approximately 550 participants and a trade show, featuring 30 exhibitors. The WorkSafeNB brand was launched at the opening ceremonies.

A conference highlight was the workshop on disability management presented by Wolfgang Zimmerman, executive director of the National Institute of Disability Management and Research (NIDMAR). Other workshops addressed topics such as workplace bullying, machine safety, electrical safety hazards and standards, elevating work platforms, noise reduction, MSI prevention, due diligence, return to work and contractor safety management.

Other highlights were an awards breakfast, where Cott Beverages Canada and Johnson Enterprises Inc., were recognized for their cultural commitment to improving health and safety practices at their workplaces. Louis Comeau and Jamie LeMesurier, members of the Independent Review Panel that evaluated New Brunswick's workplace health, safety and compensation system, discussed their recommendations for improvement at a plenary session.

Progressive Agriculture Safety Day[MD]

Travail sécuritaire NB et Pommes de terre Nouveau-Brunswick ont joint leurs efforts une deuxième fois pour offrir une activité éducative intéressante dans la Région du Nord-ouest. Le 17 juin, les élèves de la maternelle à la 8e année de l'École Grande-Rivière, à Saint-Léonard, ont visité 13 postes de sécurité afin d'apprendre à reconnaître les dangers à l'école, à la maison et au lieu de travail, ainsi qu'à les éliminer. Le 10 septembre, environ 300 élèves de 11 écoles du district scolaire 14 se sont rendus par autobus au Northern Carleton Civic Centre à Florenceville pour participer à des activités semblables présentées en anglais. Plus de 60 organismes et entreprises de la région ont fourni de l'équipement, du matériel et des ressources financières, ainsi que des conférenciers et des bénévoles pour assurer la réussite des activités. On tient à remercier sincèrement les bénévoles de l'école secondaire Carleton North qui ont agi à titre d'animateurs de groupe et de représentants de la sécurité pour la journée. La mascotte de Travail sécuritaire NB, Stella la mouffette de sécurité, a également participé aux activités.

Conférence en matière de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB

La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité a eu lieu du 5 au 7 octobre à l'hôtel Delta Beauséjour à Moncton et comptait environ 550 participants. Une exposition commerciale a eu lieu dans le cadre de la conférence et comptait 30 exposants. L'image de marque de Travail sécuritaire NB a été lancée à la réception d'ouverture.

Dans le cadre de la conférence, le directeur général de l'Institut national de recherche et de gestion de l'incapacité au travail, Wolfgang Zimmerman, a animé un atelier sur la gestion de l'incapacité au travail. Les autres ateliers offerts ont porté sur des sujets comme l'intimidation au travail; la sécurité des machines; les normes et les risques liés à la sécurité électrique; les plates-formes de travail élévatrices; la réduction du bruit; la prévention des lésions musculo-squelettiques; la diligence raisonnable; la reprise du travail; et la gestion de la sécurité à l'intention des entrepreneurs.

Au déjeuner de remise des prix, Travail sécuritaire NB a reconnu Cott Beverages Canada et Johnson Enterprises Inc. pour leur engagement envers l'amélioration des pratiques de santé et de sécurité à leur lieu de travail. Par ailleurs, lors d'une séance plénière, des membres du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, soit Louis Comeau et Jamie LeMesurier, ont parlé des recommandations pour améliorer la santé et la sécurité.

COMPENSATION

Continuum of Care

WorkSafeNB's Continuum of Care model for case management is an incremental care and treatment approach to getting an injured worker safely back to employment as quickly as possible. The ongoing evaluation of this model helps identify areas for improvement in process and services. In 2008, WorkSafeNB evaluated the management of shoulder injuries, the services of primary physiotherapy, work conditioning, gradual return to work, and work capacity evaluations, and the workplace accommodation process. Several quality improvement initiatives have been implemented as a result.

CASE MANAGEMENT

WorkSafeNB completed a comprehensive baseline review of case management practices and outcomes in 2008, and developed and implemented best practice standards as follow-up to this review.

We also began a pilot project to identify and manage clients at risk of long-term chronicity. Clients scoring high on the pain and activity questionnaire are assigned to designated case managers who apply best practices in the management of these cases. An interim review of the pilot project's results indicates that return to work and claim duration has significantly improved.

WorkSafeNB completed a 'request for interest' and selected a network of job search providers to help maximize a successful return to work for clients participating in vocational rehabilitation.

INDEMNISATION

Continuum des soins

Le modèle de continuum des soins de Travail sécuritaire NB pour la gestion des réclamations est une approche progressive en vue d'assurer la reprise du travail en toute sécurité du travailleur blessé, et ce, aussi rapidement que possible. L'évaluation continue du modèle permet de déterminer si on peut améliorer les processus et les services. En 2008, Travail sécuritaire NB a évalué la gestion des blessures à l'épaule; les services de physiothérapie primaire, de conditionnement au travail et de reprise graduelle du travail; les évaluations de la capacité de travail; et le processus relatif aux mesures d'adaptation en milieu de travail. Plusieurs initiatives visant l'amélioration de la qualité sont découlées de ces évaluations.

GESTION DES RÉCLAMATIONS

En 2008, Travail sécuritaire NB a effectué un examen préliminaire détaillé des pratiques et des résultats en matière de gestion des réclamations, et a élaboré et mis en œuvre des normes de meilleures pratiques à la suite de l'examen.

Un projet pilote visant à déceler et à gérer les clients qui présentent des risques de chronicité à long terme a également été entrepris. Les clients qui obtiennent un résultat élevé sur le *Questionnaire sur la douleur et les activités* sont adressés à des responsables de cas qui se servent des meilleures pratiques pour gérer leur cas. Un examen provisoire des résultats du projet pilote indique que la reprise du travail et la durée des réclamations ont amélioré de façon importante.

Après avoir lancé une demande d'expression d'intérêt, Travail sécuritaire NB a choisi un réseau de fournisseurs de services en matière de recherche d'emploi pour aider à maximiser une reprise du travail réussie chez les clients qui participent à un programme de réadaptation professionnelle.

MEDICAL CARE

Health care education

Through the Community Hospital Program, WorkSafeNB's orthopedic consultant provided nine training sessions on occupational musculoskeletal disorders for family physicians. He also developed a new web-based course on knee injuries, and gave an assessment course on examining shoulder, back and knee injuries.

WorkSafeNB supported an annual education session for chiropractors on "Temporomandibular and Cervico-TMJ syndromes" and "Evaluating and managing dizziness and vertigo," as well as a day course in Return to Work Planning for family physicians. The course reviewed potential harm caused by prolonged delay to return to any form of work, barriers to return to work, and how to use physiotherapists, occupational therapists and case managers to assist in earliest possible safe return to work. We also provided a half-day course to nurse practitioners.

WorkSafeNB posted an article in each of the four New Brunswick Medical Society's newsletters in 2008. Topics were: Delayed recovery in soft tissue injuries; Permanent Physical Impairment; Degenerative changes – Are they really work-related?; and, the announcement of our new web-based course on knee injuries.

Presentations

WorkSafeNB's chief medical officer (CMO), Dr. Douglas Margison, worked with Dr. David Elias on a presentation on opioid management, delivered at the joint Association of Workers' Compensation Boards of Canada-International Association of Industrial Accident Boards and Commissions conference in October. The CMO presented a session on pain drivers at the 5th Annual Clinical Day in Pain Management in Fredericton.

SOINS MÉDICAUX

Éducation en matière de soins de santé

Par le biais du programme d'éducation continue des hôpitaux communautaires, l'orthopédiste consultant de Travail sécuritaire NB a offert neuf séances de formation continue sur les troubles musculo-squelettiques liés au travail à des médecins de famille. Il a également élaboré un nouveau cours en ligne portant sur les blessures au genou et a présenté un cours d'évaluation sur l'examen des blessures à l'épaule, au dos et au genou.

Travail sécuritaire NB a appuyé une séance de formation annuelle pour les chiropraticiens portant sur les troubles des articulations temporo-mandibulaires et cervico-temporo-mandibulaires ainsi que sur l'évaluation et la gestion des étourdissements et du vertige; et une séance d'un jour sur la planification de la reprise du travail pour les médecins de famille. La séance a porté sur les dommages possibles entraînés par une absence prolongée d'un travail quelconque; les obstacles à la reprise du travail; et les façons dont les services d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute et d'un responsable de cas peuvent aider un travailleur blessé à reprendre le travail en toute sécurité et aussi rapidement que possible. Travail sécuritaire NB a également offert une séance d'une demi-journée aux infirmières praticiennes.

On a fait paraître un article dans chacun des quatre bulletins de la Société médicale du Nouveau-Brunswick en 2008. Les sujets ont porté sur le rétablissement prolongé par suite d'une lésion musculo-squelettique; la diminution physique permanente; et la possibilité de changements dégénératifs liés au travail. On y a également annoncé la nouvelle séance de formation en ligne portant sur les blessures au genou.

Présentations

Le médecin-chef de Travail sécuritaire NB, d[r] Douglas Margison, a travaillé avec d[r] David Elias en vue de préparer une présentation sur la gestion des opiacés, qui a été présentée à la conférence commune de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada et de la International Association of Industrial Accident Boards and Commissions en octobre. Le médecin-chef a également présenté une séance sur les facteurs de douleur à la 5[e] Annual Clinical Day in Pain Management, qui a eu lieu à Fredericton.

ePay - Electronic Prescription Service

WorkSafeNB implemented a new opioid management strategy in November 2007, which set controls for issuing opioid prescriptions. These controls include appropriateness of the opioid prescription to the injury, time limits and quantity limits, limitations on multiple physician prescribers and dispensing pharmacies, and controls on additives. Since implementing this strategy, opioid prescriptions have been reduced.

Workplace Accommodation Process

To improve the potential for a safe and early return to work by an injured worker, WorkSafeNB offers employers training and assistance with workplace accommodation and return-to-work programs, available through our regional offices.

Electronic Claim Forms

In 2008, the WorkSafe Services Division introduced a new service for employers to submit claim applications and injury reports (Form 67) online, and a number of larger employers are using the application. Feedback has been very positive and WorkSafeNB representatives are actively promoting the online service within their regions to expand its use.

Service électronique de médicaments sur ordonnance

Travail sécuritaire NB a mis en œuvre une nouvelle stratégie de gestion des opiacés en novembre 2007, laquelle établissait des mesures relatives aux ordonnances d'opiacés. Les mesures visent le caractère approprié des ordonnances d'opiacés selon la blessure; les limites quant à la durée du traitement par les opiacés ainsi que la quantité des opiacés; les limites quant aux ordonnances provenant de médecins et de pharmacies multiples; et les additifs. Les ordonnances d'opiacés ont diminué depuis la mise en œuvre de cette stratégie.

Processus relatif aux mesures d'adaptation en milieu de travail

Pour améliorer la possibilité d'une reprise du travail rapide et en toute sécurité, Travail sécuritaire NB offre de la formation et de l'aide aux employeurs relativement aux programmes de mesures d'adaptation en milieu de travail. Les bureaux de région offrent ces programmes.

Formulaires de réclamation électronique

En 2008, la Division des services de travail sécuritaire a mis en œuvre un nouveau service qui permet aux employeurs de présenter une réclamation et de signaler des accidents en ligne (*Formulaire* 67). Un certain nombre de plus grands employeurs utilisent le service. Les commentaires ont été très positifs et les représentants de Travail sécuritaire NB promouvoient activement le service en ligne auprès de leur région afin d'élargir son utilisation.

CORPORATE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

WorkSafeNB's Corporate Services Division provides the financial framework upon which the organization carries out its legislated mandate. With 89 employees, the division is responsible for WorkSafeNB's revenue-generation process, including rate-setting, asset management, assessments, and liaison with more than 13,700 New Brunswick employers. The Corporate Services Division also provides WorkSafeNB with the following administration services: facilities management; information technology, including software development and support; internal and external financial reporting; and strategic planning services, including policy research and development.

ACTIVITIES

The Corporate Services Division's activities support the corporate mission and the efficiency goal of holding the assessment rates to employers at the lowest level possible, consistent with the best possible benefits to clients.

Classification Code Conversion

In 2008, WorkSafeNB adopted the North American Industry Classification System (NAICS), replacing the outdated Standard Industrial Classification (SIC) system. All systems were upgraded and the 2009 assessment rates were established using NAICS. NAICS will improve the accuracy of classification, ensuring that assessment rates are more fair to employers, and minimizing risk to WorkSafeNB.

Workplace Information System

The Workplace Information System (WIS) is used to record data and plan work centred around workplace safety. WIS was upgraded in 2008 to enable field staff to work directly from their laptops at the workplaces they visit, removing the need to return to the office to input data and print reports and enabling them more time on-site.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

APERÇU

La Division des services généraux de Travail sécuritaire NB assure la structure financière selon laquelle ce dernier exécute le mandat qui lui a été confié en vertu de la loi. La Division, qui compte 89 employés, est chargée du processus de génération de revenus, y compris l'établissement des taux de cotisation, la gestion de l'actif, les cotisations et l'entretien de rapports avec plus de 13 700 employeurs néo-brunswickois. Par ailleurs, elle offre les services administratifs suivants à Travail sécuritaire NB : la gestion des installations; la technologie de l'information, y compris la mise au point de logiciels et du soutien; la présentation de l'information financière à l'interne et à l'externe; ainsi que des services de planification stratégique, qui comprennent la recherche et l'élaboration de politiques.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division appuient la mission de Travail sécuritaire NB et le but en matière d'efficacité suivant : garantir les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Nouveau système de classification des industries

En 2008, Travail sécuritaire NB a adopté le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour remplacer le système de la Classification type des industries (CTI), qui est désuet. Tous les systèmes ont été mis à jour et les taux de cotisation de 2009 ont été établis en se servant du SCIAN. Le SCIAN améliorera l'exactitude de la classification, ce qui assurera que les taux de cotisation sont plus justes pour les employeurs tout en minimisant les risques au niveau de Travail sécuritaire NB.

Système d'information sur les lieux de travail

Le système d'information sur les lieux de travail sert à recueillir des données et à planifier les efforts en matière de sécurité au travail. Le système a été amélioré en 2008 afin de permettre aux employés sur le terrain de travailler directement à partir de leur ordinateur portatif lorsqu'ils sont à un lieu de travail. Ils n'ont donc plus besoin de retourner au bureau pour entrer des données et imprimer des rapports, ce qui leur permet de passer plus de temps aux lieux de travail.

Electronic Form 100

Annually assessed employers report their estimates for payroll each year on the Form 100. In 2008, this form was made available for employers to file online via a secure Internet environment. Each Form 100 received via the Internet is reviewed electronically for completeness and validated for data integrity before being processed through the automated billing process. Although some employers still file their payroll by paper, this new filing method frees up staff from some data entry, allowing them to re-focus their efforts on issues arising during the billing process.

Information Sessions

The Assessment Services Department hosted 12 information sessions with employers, employer associations and groups.

Canada Revenue Agency and WorkSafeNB

The Canada Revenue Agency (CRA) and WorkSafeNB entered into an agreement to exchange business data to ensure that New Brunswick businesses are properly registered with both organizations.

The CRA and WorkSafeNB registration campaign was designed to increase fairness and equity within the business community, while ensuring that New Brunswick's employers and workers are protected against the impact of workplace injuries and have access to expert advice on health and safety matters. The campaign also ensures that employers are contributing their fair share to the tax base, which funds our country's social programs and services.

Assessment Services sent out approximately 1,800 letters in December 2008 to prospective unregistered employers, and received information or replies on 650 employers. Some employers were registered under one name with the CRA, and under another name with WorkSafeNB; others did not meet the mandatory criteria of having three or more workers usually employed at the same time. The second phase of the registration campaign will consist of analysis of the results and follow up and potential audits of the remaining prospective unregistered employers.

Strategic Plan and Risk Assessment

Each year, the Planning and Policy Department assists the board of directors with their decision-making activities, by providing them

Formulaire 100 électronique

Les employés cotisés sur une base annuelle déclarent leurs salaires chaque année à l'aide du *Formulaire 100*. En 2008, les employeurs ont pu commencé à se servir du *Formulaire 100* électronique pour déclarer leurs salaires en ligne au moyen d'un site Web sécurisé. Chaque formulaire reçu en ligne est examiné électroniquement afin d'assurer qu'il est complet et de valider l'intégrité des données, puis il est acheminé à des fins de facturation automatique. Bien que certains employeurs continuent à déclarer leurs salaires au moyen du formulaire papier, grâce à la nouvelle méthode, les employés de Travail sécuritaire NB n'ont pas besoin de consacrer autant de temps à l'entrée de données et peuvent se concentrer sur la résolution de problèmes qui surviennent pendant le processus de facturation.

Séances d'information

Les Services des cotisations ont tenu 12 séances d'information à l'intention d'employeurs, d'associations d'employeurs et de groupes divers.

Agence du revenu du Canada et Travail sécuritaire NB

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et Travail sécuritaire NB ont conclu une entente visant l'échange de renseignements afin d'assurer que les entreprises du Nouveau-Brunswick sont bien inscrites auprès des deux organismes.

La campagne d'inscription de l'ARC et de Travail sécuritaire NB a pour but d'augmenter l'équité au sein des milieux d'affaires, tout en assurant que les employeurs et les travailleurs de la province sont protégés contre les conséquences des blessures subies au travail, et ont accès aux conseils de spécialistes en matière de santé et de sécurité. La campagne veille également à ce que les employeurs contribuent leur juste part à l'assiette fiscale, qui sert à financer les programmes et les services sociaux du pays.

En décembre 2008, les Services des cotisations ont envoyé environ 1 800 lettres à des employeurs éventuels non inscrits et ont reçu une réponse d'environ 650 employeurs. Certains employeurs étaient inscrits selon une appellation auprès de l'ARC et d'une autre auprès de Travail sécuritaire NB. D'autres ne satisfaisaient pas au critère obligatoire, notamment trois travailleurs ou plus à leur service de façon continue en même temps. La deuxième étape de la campagne d'inscription portera sur l'analyse des résultats et le suivi, ainsi que sur des vérifications possibles des employeurs éventuels non inscrits qui restent.

Plan stratégique et évaluation des risques

Chaque année, le Service de la planification et des politiques aide le conseil d'administration à organiser ses activités liées à la prise

with information to evaluate the environment in which WorkSafeNB operates, and to help them reaffirm or adjust its strategic direction.

In 2008, the board received findings of the Independent Review Panel appointed by the Government of New Brunswick to review our system *(Strengthening the System: An Independent Review of New Brunswick's Workplace Health, Safety and Compensation System)*. These recommendations were incorporated into the information provided to the board of directors as part of the strategic planning and risk assessment process.

The results of the board's planning process were published in the second quarter of 2008 in *Strategic Plan & Risk Assessment 2008-2013*. With an emphasis on increased transparency and accountability, the plan documents the board's legislative and policy priorities (10), commitments to key initiatives (31) for achieving the targets established for each of the five strategic goals, and the potential risks (25) to WorkSafeNB, identified and assessed by the board during the process. A copy of the report can be found on our website.

Quarterly Accountability Report

The board of directors meets its oversight role by continuously monitoring WorkSafeNB's progress toward achieving its mandate, vision, and goals. Each quarter, the Planning and Policy Department works with staff and the board of directors to publish the corporate quarterly accountability report *Being Accountable: Working Toward Healthy and Safe Workplaces in New Brunswick*.

This document is the administration's report to the board of directors, and the board of directors' report to stakeholders, on the progress made on achieving the strategic goals identified in the *Strategic Plan and Risk Assessment 2008-2013*. It reports on activities undertaken to mitigate any emerging risks to WorkSafeNB's ability to fulfil its legislated responsibilities and vision. In the third quarter of 2008, this document was condensed in a scorecard format, enabling stakeholders to quickly assess WorkSafeNB's year-to-date performance, review the status of reported risks and analyze the quarterly financial statement. This report is published every quarter on our website.

de décision en lui présentant des renseignements en vue d'évaluer l'environnement dans lequel Travail sécuritaire NB exerce ses activités, et en l'aidant à réaffirmer ou à rajuster son orientation stratégique.

En 2008, le conseil a reçu des recommandations du Comité d'étude indépendant nommé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le Comité était chargé d'examiner le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick. Son rapport portait le nom de *Renforcer le système*. Les recommandations ont été intégrées aux renseignements présentés au conseil dans le cadre du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques.

Les résultats du processus de planification du conseil ont été publiés au deuxième trimestre de 2008 dans le *Plan stratégique et évaluation des risques 2008-2013*. Dans le but d'accroître la transparence et la responsabilisation, le plan présente les priorités législatives et en matière de politiques (10); les engagements envers les initiatives clés (31) en vue d'atteindre les objectifs établis pour les cinq buts stratégiques; et les risques possibles (25) auxquels Travail sécuritaire NB doit faire face que le conseil a déterminés et évalués lors du processus. Le rapport est affiché sur le site Web de Travail sécuritaire NB.

Rapports trimestriels

Le conseil d'administration assume son rôle de surveillance en suivant de façon continue les progrès de Travail sécuritaire NB envers la réalisation de son mandat et de sa vision, et l'atteinte de ses buts. Chaque trimestre, le Service de la planification et des politiques, avec l'aide d'employés et du conseil d'administration, publie le rapport trimestriel intitulé *Rendre compte : Pour des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick*.

Il s'agit du rapport que la direction présente au conseil d'administration, et que le conseil d'administration présente aux intervenants, qui fait état des résultats des efforts déployés pour atteindre les buts stratégiques énoncés dans le plan stratégique. Le rapport souligne les activités entreprises pour atténuer les nouveaux risques qui menacent la capacité de Travail sécuritaire NB d'assumer ses responsabilités prévues par la loi et de réaliser sa vision. Au troisième trimestre de 2008, le rapport a été condensé sous forme d'une fiche pour que les intervenants puissent voir le rendement de Travail sécuritaire NB à ce jour, examiner l'état des risques signalés et analyser les états financiers pour chaque trimestre, et ce, de façon rapide. Le rapport est affiché chaque trimestre sur le site Web de Travail sécuritaire NB.

Governance

To adhere with best practices in governance, the board underwent legislative changes to its structure in 2008. The board supported the Independent Review Panel's recommendations specific to governance, and in December, the Province of New Brunswick approved legislative changes as outlined in Bill 19, *An Act to Amend the Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. Changes to the board structure include the creation of a vice-chairperson of the board, elimination of a general public member, and a change from three to four members representing each group – employees and employers.

The Planning and Policy Department also worked with the board to document best practices in governance. This included developing two new policies that focus on communicating the board of directors' priority to provide a model to enhance two-way communications between WorkSafeNB and New Brunswick's stakeholders, and outlining the board's governance model for policy development and evaluation.

Legislative Amendments and Policy Development

The board of directors fulfils its stewardship role by ensuring that there are policies, oversight structures, resources, and programs and services in place to effectively address risks that could impact WorkSafeNB's ability to achieve its vision.

In 2008, the Planning and Policy Department worked with the board to establish policy direction in the following areas:

Entitlement to Compensation

To improve decision-making, the board:

- Approved two new policies that communicate the criteria used to determine when occupational diseases (Policy No. 21-111) and infectious diseases (Policy No. 21-109) arise out of and in the course of employment.
- Approved a new policy that clarifies how WorkSafeNB weighs information for effective medical aid decisions and established standards of medical evidence (Policy No. 21-113).
- Updated a policy to further clarify how WorkSafeNB deals with third party actions (Policy No. 46-220).

Gouvernance

Afin d'observer les meilleures pratiques de gouvernance, le conseil a fait l'objet d'un changement de structure par suite de modifications législatives en 2008. Le conseil a appuyé les recommandations du Comité d'étude indépendant relativement à la gouvernance et en décembre, la province du Nouveau-Brunswick a approuvé les modifications législatives énoncées dans le projet de loi 19, intitulé *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Les modifications apportées à la structure du conseil ont compris la création d'un poste de vice-président du conseil; l'élimination du membre représentant le public en général; et quatre membres pour représenter les travailleurs et quatre membres pour représenter les employeurs, plutôt que trois.

Le Service de la planification et des politiques a également travaillé avec le conseil pour documenter les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Il a élaboré deux nouvelles politiques dans le but de communiquer le modèle du conseil visant à améliorer la communication entre Travail sécuritaire NB et les intervenants de la province, et d'expliquer le modèle de gouvernance du conseil relativement à l'élaboration et à l'évaluation de politiques.

Modifications législatives et élaboration de politiques

Le conseil d'administration remplit son rôle de gérance en assurant que les politiques, les structures de surveillance, les ressources, et les programmes et services sont en place pour permettre à Travail sécuritaire NB de répondre efficacement aux risques qui pourraient avoir un effet sur sa capacité d'atteindre sa vision.

En 2008, le Service de la planification et des politiques a travaillé avec le conseil à des questions en matière de politiques soulevées dans les secteurs suivants :

Admissibilité à l'indemnisation

Pour améliorer la prise de décision, le conseil :

- a approuvé deux nouvelles politiques qui communiquent les critères utilisés pour déterminer si une maladie professionnelle (Politique n° 21-111) et une maladie infectieuse (Politique n° 21-109) sont survenues du fait et à l'occasion de l'emploi;
- a approuvé une nouvelle politique qui précise comment Travail sécuritaire NB évalue les renseignements en vue de prendre de bonnes décisions vis-à-vis de l'aide médicale et de normes établies relativement aux preuves médicales (Politique n° 21-113);
- a mis à jour une politique qui explique comment Travail sécuritaire NB traite les poursuites contre un tiers (Politique n° 46-220).

Benefits

To help workplace parties understand workers' compensation benefits and to meet its responsibilities for mix and balance of benefits for New Brunswick workers, the board:

- Clarified in policy when benefits should be reduced or offset in situations when injured workers receive both workers' compensation benefits and remuneration or income from other sources (Policy No. 21-215).
- Updated policy to clarify the criteria used to determine when an injured worker receives a Permanent Physical Impairment (PPI) award, and the criteria for paying a PPI to an injured workers estate (Policy No. 21-250).
- Explained in policy how our system and the CPP Disability Benefits system work together (Policy No. 21-230).
- Updated details on when WorkSafeNB can divert the payment of benefits, with respect to incarcerated or incompetent injured workers (Policy No. 21-219).
- Recommended a change to the the *Workers' Compensation Act* to increase the percentage used to set aside funding for workers qualifying for annuity benefits. The government supported this recommendation and, through Bill 20, the legislative percentage was increased from 5 per cent to 10 per cent beginning January 1, 2009.

Employer Assessments

In 2008 the board implemented a previous decision to step away from the outdated Standard Industrial Classification (SIC) system and adopt the North American Industry Classification System (NAICS). To realize this change, the board revised several employer-focused policies that relate to the classification system, including employer classification (Policy No. 23-300), claim cost history transfers and affiliation (Policy No. 23-607), and the experience rating system (Policy No. 23-605).

Privacy and Information Security

In November 2008, the board approved a new policy that outlines WorkSafeNB's privacy and information security principles related to the gathering, use and disclosure of personal information by all staff, board of directors and Appeals Tribunal, and to external requests for information (Policy No. 41-007).

Prestations

Pour aider les parties au lieu de travail à comprendre les prestations d'indemnisation des travailleurs et satisfaire à ses responsabilités en ce qui concerne les prestations des travailleurs néo-brunswickois, le conseil :

- a précisé dans une politique les cas où les prestations devraient être réduites ou rajustées lorsque les travailleurs blessés reçoivent à la fois des prestations d'indemnisation et une rémunération ou un revenu d'une autre source (Politique n° 21-215);
- a mis à jour une politique pour préciser les critères utilisés pour déterminer si un travailleur blessé est admissible à une allocation pour diminution physique permanente ainsi que les critères qui s'appliquent au versement d'une allocation pour diminution physique permanente à la succession d'un travailleur blessé (Politique n° 21-250);
- a expliqué l'effet des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada sur les prestations d'indemnisation (Politique n° 21-230);
- a mis à jour les détails concernant les cas où Travail sécuritaire NB peut virer les prestations lorsqu'un travailleur blessé est incarcéré ou inapte (Politique n° 21-219);
- a recommandé un changement à la *Loi sur les accidents du travail* pour augmenter le pourcentage des prestations mis de côté pour les travailleurs admissibles à des prestations de rente. Le gouvernement a appuyé la recommandation et par l'entremise du projet de loi 20, le pourcentage est passé de 5 à 10 % à compter du 1er janvier 2009.

Cotisation des employeurs

En 2008, le conseil a mis en œuvre une décision de s'éloigner du système de la Classification type des industries (CTI), qui était désuet, et d'adopter le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour refléter ce changement, il a modifié plusieurs politiques visant les employeurs et portant sur le système de classification, y compris la classification des employeurs (Politique n° 23-300); le transfert et le partage de l'expérience des coûts des réclamations (Politique n° 23-607); et le Système d'évaluation de l'expérience (Politique n° 23-605).

Protection de la vie privée et sécurité des données

En novembre 2008, le conseil a approuvé une nouvelle politique qui donne les grandes lignes des principes de la protection des renseignements personnels et de la sécurité des données de Travail sécuritaire NB relatifs au recueil, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels par tous les employés, les membres du conseil d'administration et le Tribunal d'appel, ainsi qu'aux demandes de renseignements venant de l'extérieur (Politique n° 41-007).

REPORTING TO THE PRESIDENT AND CEO

WORKERS' REHABILITATION CENTRE (WRC)

Overview

The WRC is a specialized occupational rehabilitation centre, located in Grand Bay-Westfield. Program managers report to the president and chief executive officer. The centre supports WorkSafeNB in achieving its return to work goal by offering injured workers an intensive, specialized approach to rehabilitation through services such as work recovery, vocational evaluation and assistive devices. In 2008, two new interdisciplinary team services were provided to clients: an opioid reduction program with functional restoration, and a pilot project involving clients with a high pain and activity score. WorkSafeNB monitors the results of all these programs and evaluates them in relation to our injured workers' needs.

Activities

Accreditation

In 2008 a work plan was submitted by WorkSafeNB to the Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International to address recommendations outlined in their accreditation report in the previous year. Activities were carried out in 2008 to maintain CARF accreditation as well as modifying our letterheads to include CARF accreditation. Our current accreditation extends to September 2010.

Physician Communication/Relationship

In 2008, the WRC continued to focus on improving communication with treating physicians to increase their knowledge of WRC services and improve their treatment planning for injured workers. Activities included responding to the survey distributed to family physicians in the spring of 2008 and hosting an educational booth at the New Brunswick Medical Society's Annual General Meeting in September.

Open House

WorkSafeNB, in conjunction with the WRC, hosted its 7th annual Open House on June 6 at the WRC, in recognition of Disability Awareness Week. The Open House consisted of an orientation and tour of the facility as well as an employers' education program. The Open House attracted employers and physicians from across the province, and exceeded full capacity for both groups.

SERVICES RELEVANT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Aperçu

Situé à Grand Bay-Westfield, le Centre de rééducation professionnelle offre des services spécialisés de réadaptation au travail. Les responsables des programmes relèvent du président et chef de la direction. Le Centre appuie Travail sécuritaire NB dans ses efforts visant à atteindre son but en matière de reprise du travail en offrant aux travailleurs blessés une approche intensive spécialisée en matière de réadaptation par le biais de services tels les programmes de rétablissement, d'évaluation professionnelle et d'appareils de réadaptation. En 2008, deux nouveaux services d'équipes interdisciplinaires ont été offerts aux clients : un programme de réduction des opiacés en plus de rétablissement des fonctions, et un projet pilote axé sur les clients qui ont obtenu un résultat élevé sur le *Questionnaire sur la douleur et les activités*. Travail sécuritaire NB surveille les résultats de tous ces programmes et les évalue afin de déterminer les besoins des travailleurs blessés.

Activités

Agrément

En 2008, un plan de travail a été présenté à la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International pour donner suite aux recommandations énoncées dans son rapport d'agrément du dernier exercice. Des activités ont eu lieu en 2008 pour maintenir l'agrément de la CARF et les en-têtes de lettres du Centre ont été modifiés pour refléter l'agrément. L'agrément actuel se poursuivra jusqu'en septembre 2010.

Communications / Relations avec les médecins

En 2008, le Centre a continué à se concentrer sur de meilleures communications avec les médecins traitants en vue de mieux leur faire comprendre les services offerts au Centre et d'améliorer la planification du traitement des travailleurs blessés. Les activités de l'exercice ont compris une réponse au sondage distribué aux médecins de famille au printemps de 2008 et un stand à l'assemblée générale annuelle de la Société médicale du Nouveau-Brunswick en septembre.

Journée portes ouvertes

Pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, Travail sécuritaire NB, de concert avec le Centre, a accueilli le 7e événement annuel Journée portes ouvertes au Centre le 6 juin. La Journée a compris une orientation et une visite du Centre, ainsi qu'un programme éducatif pour les employeurs. Des employeurs et des médecins de l'ensemble de la province ont participé à l'événement, et le nombre de participants a dépassé sa pleine capacité pour les deux groupes.

Research

Research continues on the topic of Work-Related Chronic Musculoskeletal Pain: Factors Influencing Treatment and Compensation Decision, which began in March 2006 with the University of New Brunswick. The research focuses on current clients undergoing assessment for work-related chronic musculoskeletal pain. Moreover, the decision-making process will be studied in multiple settings (laboratory and clinical settings) and with multiple types of decision makers (health professional students, practicing clinicians, and insurance adjudicators) enabling a thorough investigation of the numerous factors contributing to decisions regarding treatment and compensation entitlement. Results from these studies will benefit both patient and industry groups by furthering our understanding of the decision-making process and contributing to the improvement of current practices and guidelines for health care professionals and insurance adjudicators.

Because about half of WorkSafeNB's injured workers in the work recovery program experience disturbed sleep, in June 2007, the WRC began a collaborative research project on the Insomnia Intervention Program with Dalhousie University. The objective is to better understand the nature of the injured worker's sleep complaints and to develop an assessment, intervention and follow-up tool that will help the injured worker sleep better. Research is being conducted with clients in the Work Recovery Program.

Vocational Evaluation Program

Staff from the Vocational Evaluation Program met with occupational therapists from the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island to discuss risk factor analyses, gave presentations to other WorkSafeNB staff on repetitive strain injuries, and are currently working on how to decrease keyboard strokes.

Recherche

En collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick, le Centre a continué le projet de recherche intitulé *La douleur musculo-squelettique professionnelle : les facteurs qui ont un effet sur le traitement et les décisions liées à l'indemnisation*, qui a commencé en mars 2006. La recherche vise les clients actuels qui font l'objet d'une évaluation de leur douleur musculo-squelettique liée au travail. De plus, on étudiera le processus de prise de décision en ciblant des milieux multiples (des laboratoires et des cliniques) et divers types de décideurs (des étudiants du domaine de la santé, des cliniciens et des décideurs de compagnies d'assurance), ce qui permettra d'effectuer un examen détaillé des nombreux facteurs qui entrent en jeu dans la prise de décision relativement à l'admissibilité au traitement et à l'indemnisation. Les résultats de cette recherche seront avantageux à la fois pour le patient et les groupes d'industries car ils permettront d'améliorer la compréhension du processus de prise de décision ainsi que des pratiques et des lignes directrices actuelles qui s'appliquent aux professionnels de la santé et aux décideurs des compagnies d'assurance.

Puisqu'environ la moitié des travailleurs blessés au Programme de rétablissement de Travail sécuritaire NB souffrent de troubles du sommeil, le Centre a entrepris en juin 2007 un projet conjoint de recherche avec la Dalhousie University portant sur un programme de traitement de l'insomnie. Ce projet vise à mieux comprendre la nature des troubles du sommeil des travailleurs blessés, et à concevoir un outil pour l'évaluation, l'intervention et le suivi dans le but d'améliorer le sommeil de ces travailleurs. On effectue les recherches auprès des clients au Programme de rétablissement.

Programme d'évaluation professionnelle

Des employés du Programme d'évaluation professionnelle ont rencontré des ergothérapeutes de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard afin de discuter d'analyses de facteurs de risque. Ils ont également fait des présentations sur les lésions attribuables au travail répétitif à d'autres employés de Travail sécuritaire NB. Par ailleurs, ils déploient actuellement des efforts afin de trouver des façons de réduire le nombre de frappes sur un clavier.

CORPORATE SECRETARY & GENERAL COUNSEL

Overview

Reporting to the president and CEO, the Office of the Corporate Secretary and General Counsel provides WorkSafeNB with administrative, legal and investigation services. With a staff of seven, the department is responsible for WorkSafeNB's corporate memory, including the transcription and distribution of minutes of board of directors meetings; providing legal advice and information relating to all three acts administered by WorkSafeNB; conducting fraud and abuse investigations; managing subrogated third-party action recoveries; and, delivering education services respecting WorkSafeNB's enabling legislation.

Activities

Corporate Records Management

The Office of the General Counsel fulfilled the role and responsibilities as corporate secretary to the board of directors, and in that capacity managed WorkSafeNB's corporate records. The corporate secretary also provided administrative services to board members.

Policy Compliance

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel provided oversight to ensure that WorkSafeNB's policies are in compliance with its governing legislation, the federal *Charter of Rights and Freedoms* and the provincial *Human Rights Act*.

Educational Support

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel lectured at a number of events in 2008 to various stakeholder and advocacy groups regarding its enabling legislation.

Fraud and Abuse

Investigation Initiatives: During 2008, the Investigation Unit continued to improve its ability to detect and prevent fraud and abuse throughout the province – at the employer, worker and service provider level. The positive working relationship between the Investigation Unit and other WorkSafeNB divisions reflects the increase in the verification and processing of legitimate claims and the rejection or finalization of fraudulent claims referred for investigation.

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE ET AVOCATE GÉNÉRALE

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Bureau de la secrétaire et avocate générale offre des services administratifs, juridiques et d'enquête à Travail sécuritaire NB. Il compte sept employés et est responsable de la mémoire organisationnelle, y compris la transcription et la distribution de procès-verbaux de réunions des membres du conseil d'administration; des consultations juridiques relativement aux trois lois appliquées par Travail sécuritaire NB; des enquêtes sur la fraude et l'abus; de la gestion du recouvrement de tiers par suite d'une poursuite par voie de subrogation; et des services d'éducation relatifs aux lois habilitantes de Travail sécuritaire NB.

Activités

Gestion des documents officiels

Le Bureau a rempli le rôle et assumé les responsabilités de secrétaire général auprès du conseil d'administration et à ce titre, a géré les documents de Travail sécuritaire NB. La secrétaire générale a également offert des services administratifs aux membres du conseil.

Conformité des politiques

Le Bureau a déployé des efforts pour assurer que les politiques adoptées par Travail sécuritaire NB sont conformes à la législation qui le régit, à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick.

Éducation

En 2008, le Bureau a fait des présentations sur ses lois habilitantes à différents groupes d'intervenants et de défense lors d'un certain nombre d'événements.

Fraude et abus

Initiatives d'enquêtes : En 2008, l'unité des enquêtes a continué à améliorer sa capacité de dépister et de prévenir des cas de fraude et d'abus au niveau des employeurs, des travailleurs et des fournisseurs de services partout dans la province. Les relations de travail positives entre l'unité des enquêtes et les autres divisions de Travail sécuritaire NB reflètent l'augmentation de réclamations jugées légitimes et de refus ou de fermetures de réclamations frauduleuses qu'on avait adressées à des fins d'enquête.

Detection Initiatives: Certain co-operative information sharing agreements have become operational, while other agreements, with federal and provincial agencies, and other information gathering organizations, are in the finalization stages. Access to this information has provided adjudicators, case managers, assessment officers and investigators with additional tools to gather information and to combat fraud and abuse.

Prevention Initiatives: Awareness seminars on the continued need for stakeholder participation in fraud and abuse prevention were presented by the Investigation Unit through the educational component of the fraud and abuse prevention strategy.

HUMAN RESOURCES DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and CEO, the Human Resources Department operates effectively and efficiently to ensure that all its services support the staff satisfaction goal. These services include:

- Compensation and benefits
- Attendance, return to work and disability management
- Wellness and health and safety
- Employee opportunities, development and succession planning
- Staffing recruitment and workforce development

Activities

The Human Resources Department's services achieve the goal of staff satisfaction by promoting an environment where our employees feel their work is valuable and makes a difference.

Compensation and Benefits

The department continued to develop labour management relations with ongoing discussion with both bargaining locals. A collective agreement was signed with CUPE Local 1866 in August 2008, while negotiations with CUPE Local 946 continue. The Health Benefit Consultation Committee met quarterly to review and research possible recommendations for health benefit enhancements.

Initiatives de dépistage : Certaines ententes sur l'échange de renseignements sont devenues opérationnelles tandis que d'autres, soit celles conclues avec des organismes des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que d'autres organismes où l'on recueille de l'information, sont en voie d'être mises au point. L'accès à ces renseignements donne aux agents d'indemnisation, aux responsables de cas, aux agents des cotisations et aux enquêteurs des outils additionnels pour recueillir des renseignements et combattre la fraude et l'abus.

Initiatives de prévention : Par l'entremise de la composante d'éducation de la stratégie de prévention de fraude et d'abus, l'unité des enquêtes a présenté des séances de sensibilisation à des intervenants pour ce qui est du besoin continu de prévenir la fraude et l'abus.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des ressources humaines fonctionne de façon efficace pour garantir que tous ses services appuient le but relatif à la satisfaction du personnel.
Les services comprennent :

- la rémunération et les avantages sociaux;
- l'absentéisme, la reprise du travail et la gestion de l'incapacité au travail;
- le mieux-être, et la santé et la sécurité;
- des possibilités pour les employés, le perfectionnement professionnel des employés et la planification de la relève;
- le recrutement, la reconnaissance d'employés et le perfectionnement des ressources humaines.

Activités

Les initiatives du Service des ressources humaines visent à atteindre le but qui traite de la satisfaction du personnel en favorisant un milieu où nos employés estiment que leur travail est très utile et fait une différence.

Rémunération et avantages sociaux

Le Service a continué à entretenir des relations syndicales-patronales par le biais de discussions continues avec les deux sections locales à Travail sécuritaire NB. Une convention collective a été conclue avec la section locale 1866 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en août 2008, tandis que les négociations avec la section locale 946 du SCFP se poursuivent. Le comité consultatif sur les soins de santé s'est réuni tous les trois mois pour examiner des recommandations possibles pour améliorer les soins de santé et faire des recherches à cet égard.

Attendance, Return to Work and Disability Management

On average, employees were absent from work 9.11 days. This is higher than the five-year average of 7.96 days. Despite the higher absence rate, 11% of our employees were recognized for perfect attendance.

The department continued to educate and assist managers and directors with attendance and disability management. The Disability Management Program helped nine employees: seven employees returned to work through the Gradual Return to Work Program; one employee remained on the job through workplace adjustments; and, one employee returned to work in a part-time position.

Wellness and Health and Safety

Through WorkSafeNB's ongoing Wellness Program, employees are offered a variety of activities that promote physical, nutritional, psychological and basic health. Some of these activities included: aquacise classes; fitness challenges; Walk and Roll Disability Awareness Week activities; distribution of newsletters and 2008 wellness calendars; and, a variety of different presentations (Home Safety, Fibromyalgia, Financial Planning, Healthy Living, and Living with Stress). More than 165 employees received the flu vaccination in 2008, and usage of the Employee Assistance Provider's (EAP) services was at 14.7%.

The 2008 Health and Safety Plan was launched in January. Activities included: review of job hazards; implementation of recommendations to reduce repetitive strain injuries; researching and updating our employee responsibilities within the health and safety program; implementing a code of practice for respirators; improving emergency response plans and WHMIS program; developing an organization tag and lockout procedure; and delivering a course on Dealing with Violence in the Workplace.

Absentéisme, reprise du travail et gestion de l'incapacité au travail

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 9,11 jours. Il s'agit d'un chiffre plus élevé que la moyenne de cinq ans de 7,96 jours. Malgré le taux d'absentéisme plus élevé, 11 % des employés ont été reconnus pour leur assiduité parfaite.

Le Service a continué à éduquer et à aider les responsables et les directeurs relativement à l'absentéisme et à la gestion de l'incapacité au travail. Le programme de gestion de l'incapacité au travail a aidé 9 employés : 7 employés ont repris le travail par le biais du programme de reprise graduelle du travail; 1 est demeuré au travail grâce à des modifications apportées à son lieu de travail; et 1 a repris le travail à un poste à temps partiel.

Mieux-être et santé et sécurité

Dans le cadre du programme continu de mieux-être de Travail sécuritaire NB, les employés peuvent participer à diverses activités qui ont trait à l'état physique, nutritionnel et psychologique ainsi qu'à la santé de base. Certaines des activités ont compris des classes d'exercices en piscine; des défis d'activité physique; des activités comme « Marche et roule » dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées; la distribution de bulletins et du calendrier du mieux-être 2008; ainsi que diverses présentations portant sur des sujets comme la sécurité à la maison; la fibromyalgie; la planification financière; vivre en santé; et vivre avec le stress. Plus de 165 employés ont reçu un vaccin contre la grippe en 2008, et un total de 14,7 % des employés ont fait appel aux services du Programme d'aide aux employés.

Le Plan de santé et de sécurité de 2008 a été lancé au mois de janvier. Les activités ont compris l'examen de dangers liés au travail; la mise en œuvre de recommandations pour réduire le nombre de lésions attribuables au travail répétitif; la détermination et la mise à jour des responsabilités des employés au sein du programme de santé et de sécurité; le mise en œuvre d'un code de directives pratiques pour les respirateurs; l'amélioration des plans d'intervention d'urgence et du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT); l'élaboration d'une procédure d'étiquetage et de verrouillage pour Travail sécuritaire NB; et une séance de formation sur la violence en milieu de travail.

Employee Opportunities, Development and Succession Planning

Each year, our staff work with their managers to develop personal performance objectives and to plan career development. This activity is supported by accurate job descriptions that not only include responsibilities and qualifications, but also identify job hazards and controls for each hazard. To ensure job descriptions were accurate and complete, 110 positions were reviewed.

Yearly performance objectives are established through performance reviews, and, in 2008, 97% of our employees received these reviews. To help employees reach their educational objectives, the Human Resources Department sponsored 30 workshops, courses and information sessions and six French language programs, with a total of 322 participants. These included the following: MS Office Products; Preparing for Your Retirement; Collision Avoidance Program; Performance Management; Dealing with Violence in the Workplace; Complex Issues – Clear Solutions; Changing Minds-Understanding Mental Illness; Growing Leadership Program; Difficult Conversations & Coaching; and, Employee Orientation.

WorkSafeNB's active Growing Leaders Program offers development workshops and opportunities for 34 participants in various stages of the program.

Recruitment, Staff Recognition and Human Resources Development

In 2008, 93 competitions were processed. The vacancy rate in unfilled positions was 14.88, higher than the five-year average of 12.28. Of the competitions processed, 56 were for regular budgeted positions and resulted in 19 employees being promoted from within.

At the Annual General Meeting and Service and Retirement Awards Banquet in April, WorkSafeNB honoured 77 employees for milestones of five to 35 years of public service, and 18 retirees. Dr. Gilles LaPointe's motivational presentation "Preserving your health in a world of change" used humour to show employees how to achieve balance in their work-life.

Possibilités pour les employés, perfectionnement professionnel des employés et planification de la relève

Chaque année, les employés établissent des objectifs de rendement personnels et planifient leur perfectionnement professionnel, et ce, de concert avec leur responsable. Cette activité est appuyée par des descriptions d'emploi précises qui comprennent non seulement les responsabilités et les compétences, mais aussi les dangers liés au travail et des mesures pour chaque danger. Afin d'assurer la précision et l'intégralité des descriptions d'emploi, on en a examiné 110 pendant l'exercice.

Des objectifs de rendement annuels sont établis dans le cadre du processus d'évaluation du rendement. Un total de 97 % des employés de Travail sécuritaire NB ont fait l'objet d'une telle évaluation en 2008. Pour aider les employés à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, le Service des ressources humaines a parrainé 30 ateliers, cours de formation et séances d'information ainsi que six cours de français, auxquels 322 employés ont participé. Des ateliers ont été offerts dans les domaines suivants : les produits de MS Office; la préparation à la retraite; le programme anti-collision; la gestion du rendement; la violence en milieu de travail; la résolution de problèmes complexes; les maladies mentales; le leadership; les conversations difficiles et l'encadrement; et l'orientation des employés.

On a offert des ateliers de perfectionnement dans le cadre du programme des chefs de demain de Travail sécuritaire NB, qui compte 34 participants à diverses étapes du programme.

Recrutement, reconnaissance d'employés et perfectionnement des ressources humaines

Un total de 93 postes ont fait l'objet d'un concours en 2008. Le taux d'emplois vacants se chiffrait à 14,88, soit un taux supérieur à la moyenne de cinq ans de 12,28. Cinquante-six des postes qui ont fait l'objet d'un concours étaient des postes permanents prévus au budget. Dix-neuf de ces postes ont donné lieu à des promotions internes.

La réunion générale annuelle et le Banquet de reconnaissance pour années de service et retraite ont eu lieu au mois d'avril. On a rendu hommage à 77 employés qui ont célébré de 5 à 35 années de service, et à 18 retraités. Par le biais de sa présentation motivationnelle intitulée « Rester en santé dans un monde en constante évolution », d[r] Gilles Lapointe a montré aux employés comment créer un équilibre entre la vie et le travail.

WorkSafeNB recognizes its obligations and is committed to providing quality services in the public's official language of choice, and to promoting a more balanced use of both official languages within the public service. Two complaints were received under the *Official Languages Act* in 2008; WorkSafeNB responded to these issues – one to the satisfaction of the Office of Official Languages, and one is still outstanding.

The Human Resources Department continued to audit the compliance of human resources directives and procedures, with positive results. This has helped both staff and managers by ensuring consistent practices and support of the corporate goal. To continue to improve effectiveness and to help employees understand corporate direction in the human resources area, 30 human resources directives and procedures were developed or reviewed and revised.

Employee Satisfaction Survey

The annual employee satisfaction survey conducted in September measured indicators in the areas of leadership, environment, communication, job satisfaction, supervision, compensation and overall satisfaction. The response rate was 92%, with 86% of those respondents indicating that they find WorkSafeNB a good place to work; overall satisfaction remains positive. The measure, as set by the board, indicates maintaining or exceeding high level of satisfaction, in excess of 80%, that our employees have come to expect. In 2008, we added a survey question to measure employee's engagement. This resulted in 91% of our employees indicating they are committed, and that they believe their work is valuable, makes a difference, and contributes to the organizational goals.

Travail sécuritaire NB reconnaît ses responsabilités et s'engage à offrir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics. Deux plaintes ont été déposées en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en 2008. Des mesures ont été prises pour corriger la situation à la satisfaction du Bureau des langues officielles dans un cas et l'autre cas n'est pas encore résolu.

Le Service des ressources humaines a continué à vérifier l'observation des directives et des procédures en matière des ressources humaines. Les résultats ont été positifs. Cette initiative a aidé les employés et les responsables en assurant l'uniformité des pratiques et l'appui de la mission de Travail sécuritaire NB. On a élaboré ou examiné et révisé 30 directives et procédures en matière des ressources humaines afin de continuer à améliorer l'efficacité et d'aider les employés à comprendre l'orientation de l'organisme relativement aux ressources humaines.

Sondage sur la satisfaction des employés

Au mois de septembre, on a effectué le sondage annuel auprès des employés pour mesurer leur niveau de satisfaction selon les catégories suivantes : la direction; le milieu de travail; la communication; la satisfaction au travail; la surveillance; la rémunération; et la satisfaction générale. Le taux de réponse au sondage s'est chiffré à 92 % et de ce nombre, 86 % ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur » et étaient satisfaits. Selon l'indicateur établi par le conseil d'administration, nous continuons à maintenir ou à dépasser le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les employés de Travail sécuritaire NB s'attendent. En 2008, on a ajouté une question au sondage afin de mesurer l'engagement des employés. Un total de 91 % des employés ont affirmé qu'ils étaient engagés et qu'ils estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme.

INTERNAL AUDIT

Overview

The Internal Audit Department provides independent objective assurance and consulting services designed to add value and improve WorkSafeNB's operations. It helps WorkSafeNB accomplish its objectives by bringing a systematic, disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control, and governance processes. To ensure independence of the internal auditing department, its staff report administratively to the president and CEO, and functionally to the board of directors and the Financial Services Evaluation Committee.

Activities

In 2008 the Financial Services Evaluation Committee approved an Internal Audit Charter that defines the internal audit's mission, scope of work, accountability, authority and responsibility.

Audits conducted in 2008 focused primarily on attaining the board's service and efficiency goals. The audits examined the existence and reliability of internal controls, compliance to policies and agreements and the integrity of information technology to ensure efficient use of WorkSafeNB's resources. The internal audit group also provided consulting services for in-house development programs, such as system upgrades.

The 2008 plan included 31 audits. 19 audits have either been completed or are nearly completed, six audits are ongoing and six audits were deferred to 2009, due to time constraints. The department met all the objectives outlined in each audit plan, with no significant deficiencies identified.

VÉRIFICATION INTERNE

Aperçu

Le Service de la vérification interne offre des services indépendants de consultation et d'assurance objectifs conçus pour ajouter de la valeur aux activités de Travail sécuritaire NB et les améliorer. Il aide Travail sécuritaire NB à atteindre ses objectifs en faisant valoir une approche systématique et rigoureuse visant à évaluer et à accroître l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Afin d'assurer l'indépendance du Service, ses employés relèvent du président et chef de la direction pour ce qui est des affaires administratives, et du conseil d'administration et du Comité d'évaluation des services financiers relativement aux affaires fonctionnelles.

Activités

En 2008, le Comité d'évaluation des services financiers a approuvé une charte de vérification interne qui définit la mission, l'étendue des travaux, l'obligation de rendre compte, l'autorité et la responsabilité du Service.

Les vérifications effectuées en 2008 étaient centrées surtout sur l'atteinte des buts du conseil en matière de service et d'efficacité. Elles ont porté sur l'existence et la fiabilité des contrôles internes; la conformité aux politiques et aux ententes; et l'intégrité de la technologie de l'information afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources de Travail sécuritaire NB. Le groupe de la vérification interne a également offert des services de consultation dans le cadre de programmes de conception internes, comme les améliorations des systèmes.

Le plan de 2008 a compris 31 vérifications : 19 sont terminées ou presque, 6 sont en cours et 6 ont été remises à 2009 en raison de contraintes de temps. Le Service a atteint tous les objectifs établis dans chaque plan de vérification, et n'a pas décelé de lacunes importantes.

COMMUNICATIONS DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and CEO, the Communications Department promotes WorkSafeNB's vision, mission, mandate and goals by delivering timely and relevant information in both official languages. The department produces social marketing campaigns, publications, websites and events. The department's priority is to support the board of directors in communicating its key initiatives.

Activities

Dedicated to developing and enhancing the flow of communications to WorkSafeNB's stakeholders and employees, the department's activities fall into three main categories: public relations, production and websites.

Social Marketing Campaign

Through its social marketing campaign, "Injuries are no Accident", WorkSafeNB continued to move New Brunswickers to the belief that injuries are unacceptable, rather than inevitable. Although it is recognized that behavioural shifts can take several years, and sometimes decades, a study conducted by Corporate Research Associates in February 2008 shows that attitudes are already shifting. The research concludes: "Overall, 2008 results demonstrate that certain improvements in the area of awareness of workplace accidents and injuries have been made over the past 18 months. An increasing number of residents have an opinion on this topic, believe accidents can be avoided and are able to more readily suggest methods to reduce accidents at the workplace."

The campaign included television, radio, and newspaper ads as well as print materials, messaging in speeches, and promotion through the WorkSafeNB website.

Corporate Identity Branding

The Communications Department led the branding of the organization's new corporate identity, from the Workplace Health, Safety and Compensation Commission to WorkSafeNB.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des communications appuie la vision, la mission, le mandat et les buts de Travail sécuritaire NB en offrant des renseignements pertinents en temps opportun dans les deux langues officielles. Le Service organise des campagnes de marketing social; produit des publications; maintient des sites Web; et coordonne des activités. Il vise surtout à aider le conseil d'administration à communiquer ses initiatives clés.

Activités

Le Service est engagé à assurer et à améliorer la communication avec les intervenants et les employés de Travail sécuritaire NB. Ses activités sont regroupées en trois grandes catégories, soit les relations publiques, la production et les sites Web.

Campagne de marketing social

Par le biais de sa campagne de marketing social intitulée « Les blessures n'arrivent pas par accident », Travail sécuritaire NB a continué à changer l'attitude des Néo-Brunswickois pour qu'ils ne considèrent plus les blessures comme inévitables, mais plutôt comme inacceptables. Bien qu'on reconnaisse qu'un tel processus puisse prendre plusieurs années, voire des décennies, une étude menée par Corporate Research Associates en février 2008 indiquait que l'attitude des gens avait déjà commencé à changer. L'étude précisait qu'en général, les résultats de 2008 démontraient qu'au cours des 18 derniers mois, il y avait eu certaines améliorations au niveau de la sensibilisation aux accidents et aux blessures qui surviennent au travail. Elle révélait également qu'un plus grand nombre de personnes croyaient qu'on pouvait éviter les accidents et étaient plus prêtes à suggérer des façons de réduire les accidents du travail.

La campagne a compris des annonces à la télévision, à la radio et dans les journaux, ainsi que des publications, et des messages dans des discours et de la promotion sur le site Web de Travail sécuritaire NB.

Nouvelle image de marque

Le Service a dirigé le lancement de la nouvelle image de marque de l'organisme. La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) est devenue Travail sécuritaire NB.

The launch of the new brand was two-fold. The board chair, Roberta Dugas, and president and CEO, Doug Stanley, launched the brand internally through visits to each regional office, followed by the public launch at the Annual Health and Safety Conference in October. The new brand campaign was supported by province-wide TV, radio and newspaper ads, and new signage. To ensure proper stewardship and consistency of the brand, the department produced a Graphics Standards Guide. To ensure a cost-effective transition, WHSCC-branded pamphlets, posters and other printed materials are being distributed until existing inventory is depleted.

Media Relations

The Communications Department prepares news releases, responds to inquiries, and co-ordinates responses to reporters from expert sources among WorkSafeNB staff. To inform and educate the public and stakeholders, kits containing fact sheets and program information are provided to the media at events and news conferences.

Event Management

The Communications Department plans and supports a variety of stakeholder events to promote healthy and safe workplaces in New Brunswick, the largest being the Annual Health and Safety Conference. In 2008, the 28th Annual Health and Safety Conference was held October 5-7 in Moncton, with approximately 550 participants representing all stakeholder groups and virtually all New Brunswick industries. The conference featured the launch of the WHSCC's new name – WorkSafeNB. The department managed the conference logistics, and helped WorkSafe Services Division develop the workshop and speaker program.

To further promote our programs and services, the Communications Department participated in seven trade shows. These included: the Atlantic National Home Show; the NB Tri-City Business Mixer; the NB Association of Nursing Homes' Trade Show; Le Salon de la Forêt; the Property Management Today Tradeshow; Habitation 2008; and, the Fredericton Home Builders' Association Show.

Le lancement a été effectué en deux volets. La présidente du conseil d'administration, Roberta Dugas, et le président et chef de la direction, Doug Stanley, ont visité les bureaux de région pour lancer l'image de marque à l'interne, et l'image a été lancée publiquement à la conférence annuelle en matière de santé et de sécurité qui a eu lieu en octobre. La campagne comprenait des annonces à la télévision, à la radio et dans les journaux diffusées dans l'ensemble de la province, ainsi que de nouvelles enseignes. Pour assurer une bonne utilisation et l'uniformité de l'image de marque, le Service a préparé un guide des normes de présentation graphique. Pour garantir une transition rentable, les dépliants, les affiches et le matériel imprimé portant le logo de la CSSIAT seront distribués jusqu'à l'épuisement des stocks.

Relations avec les médias

Le Service prépare des communiqués, répond à des demandes de renseignements et coordonne des réponses aux journalistes préparées par des employés spécialisées au sein de Travail sécuritaire NB. Pour renseigner et éduquer le public et les intervenants, il a remis des trousses contenant des fiches d'information et des renseignements sur les programmes aux médias lors d'activités et de conférences de presse.

Gestion des activités

Le Service planifie et appuie diverses activités à l'intention des intervenants afin de promouvoir la santé et la sécurité dans les lieux de travail néo-brunswickois. La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité est l'activité la plus importante qu'il organise. En 2008, la 28e conférence annuelle s'est déroulée à Moncton, du 5 au 7 octobre. Environ 550 personnes y ont pris part, dont des participants représentant tous les groupes d'intervenants et presque toutes les industries du Nouveau-Brunswick. Le nouveau nom de la CSSIAT, soit Travail sécuritaire NB, a été lancé à la conférence. Le Service a vu aux détails de la conférence et a aidé la Division des services de travail sécuritaire à établir le programme de la conférence.

Dans le but de promouvoir les programmes et les services davantage, le Service a pris part à sept expositions commerciales, y compris le Atlantic National Home Show; le Tri-City Business Mixer; l'exposition commerciale de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick; le Salon de la forêt; l'exposition commerciale Property Management Today; le Salon de l'habitation 2008; et la Fredericton Home Builders Association Show.

The Communications Department supported WorkSafeNB's northwest region in hosting two Progressive Agriculture Safety Days™. A French session was held in Saint Leonard, June 17, while an English session was hosted in Florenceville on September 10. And on September 24, the Planning and Policy and Communication Departments collaborated to support the board in hosting a stakeholder consultation meeting with 90 employers from New Brunswick's construction industry.

The department partners with various agencies to promote health and safety in New Brunswick, and partnered with the New Brunswick Federation of Labour to commemorate the National Day of Mourning on April 28. The department also partnered with the Canadian Society of Safety Engineering to promote North American Occupational Safety and Health (NAOSH) Week, which, in 2008, was May 4-10. In addition, the department assisted the Workers' Rehabilitation Centre to mark New Brunswick's Disability Awareness Week by hosting Walk and Roll events, and the WRC Open House.

The department planned and delivered an event announcing the conveyance of land from WorkSafeNB to the Nature Trust of New Brunswick. Media and invited stakeholders attended the signing of the Memorandum of Understanding outlining details of the donation. The property, located behind the Workers' Rehabilitation Centre and known as Blueberry Hill, is comprised of 50 acres of diverse habitats and ecosystems, including fields, marshes and different forest types bordering the St. John River. The Nature Trust will conserve the parcel and ensure it is available for all New Brunswickers to enjoy for years to come.

Production

WorkSafeNB believes that education is the key to changing the safety culture in New Brunswick and promoting our vision of healthy and safe workplaces. Recognizing that not all New Brunswickers have access to the Internet, the Communications Department produces a number of print publications annually, including Contact, WorkSafeNB's newsletter, a Day of Mourning poster, a workshop calendar, the Annual Report and Stakeholder Report. In addition to these recurring publications, the department produces a number of publications for both general and specific audiences.

Le Service a aidé la Région du Nord-ouest à organiser des activités dans le cadre de la *Progressive Agriculture Safety Day*[MD]. Une journée s'est déroulée en français à Saint-Léonard le 17 juin et une autre en anglais à Florenceville le 10 septembre. Le 24 septembre, le Service des communications et le Service de la planification et des politiques ont joint leurs efforts pour aider le conseil d'administration à accueillir une réunion de consultation avec 90 employeurs de l'industrie de la construction du Nouveau-Brunswick.

Le Service établit un partenariat avec divers organismes pour promouvoir la santé et la sécurité au Nouveau-Brunswick, et il s'est associé à la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick en vue de souligner le Jour de deuil le 28 avril. Il a également établi un partenariat avec la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail pour promouvoir la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail qui, en 2008, s'est déroulée du 4 au 10 mai. De plus, le Service a aidé le Centre de rééducation professionnelle à souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées en organisant des défis « Marche et roule » et la Journée portes ouvertes du Centre.

Le Service a organisé une cérémonie pendant laquelle Travail sécuritaire NB a cédé une terre à la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick. Les médias et les intervenants invités étaient à la cérémonie de signature du protocole d'entente donnant les détails du transfert de la terre. La terre, située derrière le Centre de rééducation professionnelle à Grand Bay-Westfield et connue sous le nom de Blueberry Hill, est formée de 50 acres de divers habitats et écosystèmes, y compris des champs, des marais et différents types de forêts en bordure de la magnifique rivière Saint-Jean. La Fondation protégera la terre pour que tous les Néo-Brunswickois puissent s'en servir pendant de nombreuses années à venir.

Production

Travail sécuritaire NB croit que l'éducation est essentielle pour changer la culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, et promouvoir la vision de lieux de travail sains et sécuritaires. Le Service reconnaît que tous les Néo-Brunswickois n'ont pas accès à Internet. Il produit donc un certain nombre de publications périodiquement chaque année, y compris le bulletin de Travail sécuritaire NB intitulé *Contact*, une affiche sur le Jour de deuil, un calendrier des ateliers, le *Rapport annuel* et le *Rapport aux intervenants*. De plus, il prépare certaines publications à l'intention du grand public et de groupes particuliers.

Website

The Communications Department populates and maintains an intranet site as well as three external websites: *www.worksafenb.ca*, our youth website *www.youthsafe.ca* and *www.nomercy.ca*. The department developed and launched a new website on October 6, in conjunction with the WorkSafeNB brand launch. The new site features improved navigation and search capabilities, with front-page access to the latest news, publications, accident reports, and health and safety workshop listings. The site also provides new services such as online career applications.

Visits to the website continued to increase in 2008, with close to 68,000 visitors. To drive traffic to the site, the department markets the site's URL on all communication products.

The Communications Department also produces and distributes a monthly electronic newsletter. As of the end of December 2008, 2,586 workers and employers received our e-news publication, an increase over 2007.

Translation Services

The Communications Department ensures that WorkSafeNB meets its obligations under the *Official Languages Act* by providing our stakeholders with information in both official languages. In 2008, Translation Services, consisting of two translators and a translation co-ordinator, translated or managed the translation of 431,772 words.

Sites Web

Le Service ajoute du nouveau contenu et maintient un site intranet ainsi que trois sites externes, notamment ***www.travailsecuritairenb.ca***; le site à l'intention des jeunes, ***www.youthsafe-securitejeunesse.ca***; ainsi que ***www.pasdepitie.ca***. Il a élaboré et lancé un nouveau site Web le 6 octobre dans le cadre du lancement de la nouvelle image de marque de Travail sécuritaire NB. Ce site offre de meilleures capacités de navigation et de recherche. De plus, on a accès aux dernières nouvelles, aux publications, aux avis d'accident ainsi qu'à la liste des ateliers en matière de santé et de sécurité à partir de la page d'accueil. Il permet également d'avoir accès à de nouveaux services, comme la présentation de demandes d'emploi en ligne.

Un total de 68 000 personnes ont visité le site Web en 2008, soit une augmentation par rapport au dernier exercice. Le Service publicise l'adresse URL par l'entremise de tous les produits de communication en vue d'attirer le public au site.

Il publie également un bulletin électronique chaque mois. À la fin du mois de décembre 2008, un total de 2 586 travailleurs et employeurs étaient abonnés à *Cybernouvelles*. Il s'agit d'une augmentation comparativement à 2007.

Services de traduction

Les Services veillent à ce que Travail sécuritaire NB satisfasse à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en offrant des renseignements aux intervenants dans les deux langues officielles. Les Services de traduction, qui sont formés d'un coordonnateur de la traduction et de deux traductrices, ont vu à la traduction de 431 772 mots en 2008.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF 2008 FINANCIAL STATEMENTS AND OPERATING RESULTS

The Management Discussion and Analysis (MD&A) provides management's perspective on key issues that affect the current and future performance of WorkSafeNB. The MD&A, prepared as at March 2, 2009, should be read in conjunction with the audited financial statements and supporting notes for the year ended December 31, 2008.

FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This report contains forward-looking statements about certain matters that are by their nature subject to many risks and uncertainties, which may cause actual results to differ materially from the statements made herein. Forward-looking statements include, but are not limited to, WorkSafeNB objectives, strategies, targeted and expected financial results, and the outlook for WorkSafeNB's business and for the New Brunswick and global economies. Risks and uncertainties include, but are not limited to, changing market, industry and general economic factors or conditions; changes in legislation affecting WorkSafeNB policies and practices; changes in accounting standards; the ability to retain and recruit qualified personnel; and other risks, known or unknown. The reader is cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements.

OVERVIEW OF 2008 FINANCIAL RESULTS

WorkSafeNB recorded a deficit of $185.2 million in 2008. This compares with a $48.0 million deficit in 2007. The deficit is the result of poorer than expected investment returns, although the poorer returns were offset in part by better than expected claims and administration costs. Actual investment returns were -17.98% compared to budgeted returns of 7.12%. Actual claims and administration costs were $222.7 million, which is 6.8% lower than the budgeted claims and administration costs of $238.9 million. These operating results reduced the funded position to -$130.7 million, or 87.7%.

RAPPORT DE GESTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2008

Le rapport de gestion représente le compte rendu de la direction portant sur les questions clés qui ont des répercussions sur le rendement actuel et futur de Travail sécuritaire NB. Le lecteur est invité à lire la section qui suit, établie au 2 mars 2009, conjointement avec les états financiers vérifiés et les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs relativement à certaines questions qui sont, en raison de leur nature, assujetties à de nombreux risques et à de nombreuses incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des énoncés présentés dans le présent rapport. Ces énoncés comprennent entre autres les objectifs, les stratégies, ainsi que les résultats financiers visés et prévus de Travail sécuritaire NB; en plus d'un aperçu des activités de Travail sécuritaire NB et de l'économie de la province et mondiale. Les risques et les incertitudes comprennent entre autres l'évolution du marché; les conditions ou les facteurs économiques de l'industrie et généraux; les modifications législatives ayant un effet sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB; les modifications de conventions comptables; la capacité de retenir et de recruter des employés compétents; et d'autres risques connus ou inconnus. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder trop d'importance à ces énoncés prospectifs.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2008

Travail sécuritaire NB a enregistré un déficit de 185,2 millions de dollars en 2008, comparativement à un déficit de 48,0 millions de dollars en 2007. Le déficit est attribuable à des revenus de placements inférieurs à ceux qui avaient été prévus, bien que les rendements inférieurs aient été contrebalancés en partie par des coûts des réclamations et des frais d'administration inférieurs à ceux prévus. Les revenus de placements réels se sont chiffrés à -17,98 %, comparativement aux revenus prévus au budget de 7,12 %. Les coûts des réclamations et les frais d'administration réels se sont élevés à 222,7 millions de dollars, ce qui est inférieur de 6,8 % aux coûts des réclamations et aux frais d'administration prévus au budget de 238,9 millions de dollars. En raison de ces résultats d'exploitation, la position de capitalisation de Travail sécuritaire NB s'est chiffrée à -130,7 millions de dollars ou 87,7 %.

FUNDING POLICY

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2008 is 87.7% (2007 – 105.4%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a five-year period.

KEY FINANCIAL DRIVERS

Employment and Accident Frequency

Work-related injuries arise from employment. Growth in New Brunswick's employment base and changes to accident frequency are the primary drivers of WorkSafeNB's operations and the key determinants of employer assessment rates.

In recent years, New Brunswick's employment base has grown but accident frequency has generally declined. Some of the forces driving the reduction in accident frequency are:

- An increased awareness of and acceptance of the need for good safety practices on the part of both workers and employers.
- The aging workforce (older workers tend to exhibit a lower accident frequency rate).
- WorkSafeNB's focus on high-risk industries.
- A shift in the nature of industry in the province from high accident risk industries to lower risk industries.
- A change in the way work is done in the higher risk industries.

POLITIQUE DE CAPITALISATION

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2008 se chiffre à 87,7 % (2007 – 105,4 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

FACTEURS OPÉRATIONNELS CLÉS

Emplois et nombre d'accidents

Les blessures liées au travail se produisent en cours d'emploi. L'augmentation du nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick et les changements au niveau du nombre d'accidents sont les principaux facteurs qui influent sur les activités de Travail sécuritaire NB et les principaux déterminants des taux de cotisation des employeurs.

Au cours des derniers exercices, le nombre d'emplois dans la province a augmenté, mais le nombre d'accidents a diminué en général. La diminution du nombre d'accidents est attribuable à certains facteurs, notamment :

- la sensibilisation accrue des travailleurs et des employeurs au besoin d'avoir de bonnes pratiques en matière de sécurité;
- le vieillissement de la population active (les travailleurs plus âgés ont tendance à subir moins d'accidents);
- l'attention que porte Travail sécuritaire NB aux industries qui présentent des risques élevés;
- l'augmentation du nombre d'emplois au sein d'industries qui présentent moins de risques par rapport à ceux au sein d'industries à risques élevés;
- un changement au niveau de la façon dont le travail est effectué au sein d'industries à risques plus élevés.

Claim Duration

While, in general, accident frequency has declined, claim duration has been edging slightly higher. This may, at least in part, be a result of an aging workforce. While older workers tend to have fewer accidents, the average claim duration for older workers is longer than for younger workers.

Claim duration/severity is particularly important, as a relatively small number of claims accounts for a sizable portion of benefit costs.

Inflation Rate

The inflation rate, or Canadian consumer price index (CPI) is a key driver because WorkSafeNB's future short-term disability, long-term disability, and survivor benefits are indexed annually based on the CPI.

The Bank of Canada's target for the core inflation rate is 2.0%. Over the past 10 years, the rate used for the indexation of lost-time benefits has ranged from a low of 1.09% to a high of 3.35%, with the average rate being 2.18%.

Investment Returns

WorkSafeNB collects assessments to cover the entire present and future expected costs of injuries incurred in a given year. The assessments collected are invested to produce an expected long-term average real return of 3.8%. This real return is the expected return in excess of inflation, as measured by the increase in the CPI. This return expectation is based on achieving investment returns similar to the historical long-term average returns for the asset classes in which the portfolio is invested.

In 2008, most global equity markets suffered their largest decline in decades as a result of a global financial and credit crisis triggered by the downturn in the U.S. housing market. WorkSafeNB's investment portfolio suffered a decline of 17.98% in 2008 as a result of its policy exposure to global equity markets. This severe decline has made it difficult to achieve the expected average real return over periods of less than 15 years, as equity returns trail their long-term averages. Over longer periods this objective has been met. The long-term fiscal strategy and investment policies document WorkSafeNB's strategy for returning to a fully-funded status and maintaining investment discipline in volatile market conditions.

Durée des réclamations

Bien que le nombre d'accidents ait diminué en général, la durée des réclamations a légèrement augmenté. Cette augmentation pourrait être attribuable, du moins en partie, au vieillissement de la population active. Les travailleurs plus âgés ont tendance à subir moins d'accidents, mais la durée moyenne de leur réclamation est plus longue que chez les plus jeunes travailleurs.

La durée ou la gravité des réclamations est un facteur particulièrement important puisqu'un assez petit nombre de réclamations représente des coûts des réclamations assez considérables.

Taux d'inflation

Le taux d'inflation, ou l'indice des prix à la consommation (IPC), est un facteur déterminant puisque le montant des prestations d'invalidité à court terme, d'invalidité à long terme et de survivant futures est indexé chaque année en fonction de l'IPC.

Le taux d'inflation de base cible de la Banque du Canada se chiffre à 2,0 %. Au cours des dix derniers exercices, le taux d'indexation des prestations pour perte de gains a varié entre 1,09 % et 3,35 %, avec un taux moyen se chiffrant à 2,18 %.

Rendement des placements

Travail sécuritaire NB perçoit des cotisations pour satisfaire à tous les frais actuels et futurs prévus des accidents d'un exercice donné. Les cotisations perçues sont investies pour produire un rendement réel moyen à long terme prévu de 3,8 %. Le rendement réel est le rendement prévu au-delà de l'inflation, tel qu'il est déterminé par l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette attente quant au rendement est fondée sur l'atteinte de rendements des placements semblables aux rendements moyens à long terme pour les catégories d'actif dans lesquelles le portefeuille est investi.

En 2008, la plupart des marchés des actions internationales ont connu leur plus grande chute depuis des décennies par suite de la crise mondiale financière et du crédit déclenchée par la baisse du marché de l'habitation aux États-Unis. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu une diminution de 17,98 % par suite de l'exposition à la politique des marchés boursiers mondiaux. Cette diminution considérable a rendu difficile l'atteinte du rendement réel moyen prévu sur des périodes de moins de 15 ans, puisque le rendement des marchés est légèrement inférieur à leur moyenne à long terme. Cet objectif a été atteint à plus long terme. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à retrouver un niveau de pleine capitalisation et à maintenir une discipline quant aux placements lors de conditions volatiles des marchés.

WorkSafeNB's investment return for the 15 years ended December 31, 2008 has averaged 5.8%. Inflation for the same period has averaged 1.9%, resulting in an average real return of 3.9% for the period. This exceeded the expected real return objective by 0.1%.

While the expected average real return is 3.8% over long periods, over shorter periods the actual real rate of return can vary significantly due to short-term volatility in the financial markets where WorkSafeNB's portfolio is invested. Based on the market value of the investment portfolio at December 31, 2008, each 1% of annual investment return over or under the expected return of CPI plus 3.8% translates to an excess or shortfall of approximately $7.4 million.

Income Taxes

Income taxes are a key driver because loss of earnings benefits are based on a percentage of an injured workers pre-accident earnings after tax. Significant changes to income tax rates or income tax exemptions may have a material impact on WorkSafeNB's benefits liability.

REVENUES

WorkSafeNB's revenue is derived from two primary sources: assessment income and investment income. In 2008, revenues totaled $37.5 million, an 80.2% decrease from 2007 revenues of $189.7 million.

Assessment Income

Assessment income increased 2.7% from $194.2 million in 2007 to $199.5 million in 2008. The provisional average assessment rate decreased from $2.10 in 2007 to $2.05 in 2008. Employer payrolls increased by 4.4% from $7.30 billion to $7.62 billion, partly because of provincial economic growth and partly because of the annual increase to the maximum insurable earnings. In 2008, the maximum insurable earnings increased from $53,200 to $54,200.

Le rendement des placements de Travail sécuritaire NB pour les quinze exercices se terminant le 31 décembre 2008 a atteint en moyenne 5,8 %. L'inflation pour cette même période s'est chiffrée en moyenne à 1,9 %, ce qui représente un rendement réel moyen de 3,9 % pour la période. Ce pourcentage dépasse de 0,1 % l'objectif prévu du rendement réel.

Bien que le rendement réel moyen prévu soit de 3,8% à long terme, le taux de rendement réel peut varier considérablement au cours d'une plus courte période en raison de la volatilité à court terme des marchés financiers dans lesquels le portefeuille de Travail sécuritaire NB est investi. Selon la valeur marchande du portefeuille de placements au 31 décembre 2008, chaque 1 % de rendement de placements au-dessus ou au-dessous du rendement prévu de l'IPC en plus de 3,8 % se traduit en un excédent ou une insuffisance d'environ 7,4 millions de dollars.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un facteur déterminant parce que les prestations pour perte de gains sont calculées selon un pourcentage des gains après impôt que le travailleur blessé tirait avant son accident. Des changements importants apportés aux taux d'imposition ou aux exemptions d'impôt sur le revenu peuvent avoir une incidence considérable sur les engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB.

REVENUS

Le revenu de Travail sécuritaire NB provient de deux principales sources, notamment le revenu des cotisations et le revenu de placements. En 2008, il s'est élevé à 37,5 millions de dollars, soit une diminution de 80,2 % par rapport à 2007 (189,7 millions de dollars).

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations s'est chiffré à 199,5 millions de dollars en 2008, comparativement à 194,2 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 2,7 %. Le taux de cotisation moyen provisoire est passé de 2,10 $ en 2007 à 2,05 $ en 2008. La masse salariale des employeurs a augmenté de 4,4 %, pour se chiffrer à 7,62 milliards de dollars en 2008, comparativement à 7,30 milliards de dollars en 2007. L'augmentation est partiellement imputable à la croissance économique de la province et à l'augmentation annuelle du salaire assurable maximum, qui est passé de 53 200 $ à 54 200 $ en 2008.

Investment Income

Investment income fell from a loss of $5.3 million in 2007 to a loss of $162.4 million in 2008. Most of this decrease is attributable to higher unrealized losses on WorkSafeNB's equity investments as of December 31, 2008.

Investment income is an important revenue stream for WorkSafeNB. It is relied on to supplement assessments to cover total expenses for the year. Built into the valuation of the benefits liabilities and into the assessment rate-setting model is the long-term assumption that WorkSafeNB's investments will generate an annual rate of return of 7.12%. The primary goal of the investment portfolio is to earn a return that meets or exceeds this actuarial discount rate. In 2008, the market rate of return on the portfolio was -17.98%. For the 15-year period ended December 31, 2008, the annualized market rate of return on the portfolio was 5.8%.

Another policy objective for WorkSafeNB's investment portfolio is to exceed the return of the benchmark portfolio by 0.75% on a four-year moving average basis. The benchmark return is the return the portfolio would have earned if each asset class achieved the return of its respective passive index and was at its target weight according to policy. It is a measure of the fund's success at adding value through active management. The portfolio's -17.98% return for 2008 outperformed the benchmark return of -21.17%, due to holding a lower than policy weight in U.S. and international (EAFE) equities over the year, and to Canadian and U.S. equities outperforming their respective benchmarks for the period. For the four-year period ended December 31, 2008, the investment portfolio earned an annualized return of 0.3%, outperforming the benchmark return of -0.1%.

Revenu de placements

Le revenu de placements est passé d'une perte de 5,3 millions de dollars en 2007 à une perte de 162,4 millions de dollars en 2008. La plus grande partie de la perte est attribuable à des pertes non matérialisées plus élevées découlant de placements en actions de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2008.

Le revenu de placements est une source importante du revenu pour Travail sécuritaire NB. Il sert à compléter le revenu des cotisations en vue de satisfaire aux dépenses totales pour l'exercice. L'évaluation des engagements au titre des prestations et le modèle d'établissement des taux de cotisation tiennent compte de l'hypothèse à long terme selon laquelle les placements de Travail sécuritaire NB produiront un taux de rendement annuel de 7,12 %. Le but premier du portefeuille de placements est de produire un rendement égal ou supérieur au taux d'actualisation réel. En 2008, le taux de rendement du marché du portefeuille de placements s'est chiffré à -17,98 %. Pour la période de quinze ans se terminant le 31 décembre 2008, le taux de rendement annualisé du marché du portefeuille a été de 5,8 %.

Un autre objectif de la politique relativement au portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB vise à dépasser le rendement du portefeuille de référence de 0,75 % sur une moyenne mobile de quatre ans. Le rendement du portefeuille de référence est le rendement qu'on aurait obtenu si chaque catégorie d'actif avait atteint le rendement de son investissement passif respectif et la pondération cible précisée dans la politique. Il s'agit d'une mesure pour évaluer la façon dont le fonds réussit à ajouter de la valeur par le biais de la gestion active. Le rendement du portefeuille, qui s'est chiffré à -17,98 % pour 2008, était supérieur au portefeuille de référence, soit -21,17 %, en raison de la pondération inférieure des actions américaines et internationales (EAFE) pendant l'exercice comparativement à celle précisée dans la politique, et aux actions canadiennes et américaines qui ont donné des résultats supérieurs à leur portefeuille de référence respectif pour la période. Le rendement annualisé du portefeuille de placements s'est élevé à 0,3 % pour la période de quatre ans se terminant le 31 décembre 2008, ce qui était supérieur au rendement du portefeuille de référence de -0,1 %.

INVESTMENT STRATEGY

The board of directors believes that WorkSafeNB's investment portfolio must be customized to reflect its purpose, time horizon, liquidity requirements, legal constraints and the risk tolerance of the stakeholders. The primary long-term investment risk is that the assets of the investment fund, together with the future income thereon, will be insufficient to pay the liabilities. The board relies on periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities.

Most of the investment portfolio is held to meet payment obligations that extend for many years into the future. As a consequence, the board takes a long-term approach to finding an acceptable risk/return trade-off via the investment strategy. WorkSafeNB's investment policies and practices are designed to maximize the probability of meeting its performance objectives over the long-term at an acceptable level of risk; from year to year, short-term fluctuations in financial markets could cause the investment portfolio to significantly over- or under-perform its long-term performance objectives.

The board believes that asset mix is the most important factor in determining investment risk and return. In 2006, the board completed an asset liability study to help determine an appropriate asset mix given the board's risk tolerance, the nature of the liabilities and WorkSafeNB's financial position. As a result, the board changed the strategic long-term asset mix. The migration to the future target benchmark asset mix is scheduled to occur over the next few years.

WorkSafeNB's current benchmark asset mix consists of 25% Canadian universe bonds, 6% Canadian long bonds, 4% Canadian real return bonds, 20% Canadian equities, 23% U.S. equities, 18% International (EAFE) equities, and 4% emerging markets equities. The migration to the future target benchmark asset mix will involve reducing the Canadian Universe bonds allocation to 17%, increasing the long bonds allocation to 8%, increasing the real return bonds allocation to 5%, reducing the U.S equities allocation to 18%, and adding a 10% allocation to real estate.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le conseil d'administration est d'avis que le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB doit être personnalisé pour refléter son but, l'horizon prévisionnel, les exigences par rapport à la liquidité, les contraintes juridiques et la tolérance des intervenants à l'égard du risque. Le principal risque des placements à long terme est que l'actif du portefeuille de placements et les revenus futurs ne seront pas suffisants pour satisfaire aux engagements. Le conseil d'administration se fonde sur des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements.

La principale partie du portefeuille de placements est détenue pour satisfaire aux engagements au titre des prestations qui s'échelonnent sur de nombreuses années à venir. Par conséquent, le conseil adopte une approche à long terme pour trouver un équilibre acceptable relativement au risque et au rendement, et ce, par le biais de la stratégie de placement. Les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en matière de placements ont pour but d'accroître la probabilité d'atteindre les objectifs de rendement à long terme en assumant un niveau de risque acceptable. D'un exercice à un autre, les fluctuations à court terme des marchés financiers pourraient faire en sorte que les résultats du portefeuille de placements soient considérablement supérieurs ou inférieurs à ses objectifs de rendement à long terme.

Le conseil est d'avis que la composition de l'actif est le facteur le plus important pour déterminer le risque et le rendement des placements. En 2006, il a terminé une étude de l'actif et du passif qui avait pour but de l'aider à déterminer une composition de l'actif appropriée en tenant compte de la tolérance à l'égard du risque, de la nature des engagements et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Par suite de l'étude, il a apporté des changements à la composition de l'actif à long terme. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur se fera au cours des quelques prochaines années.

L'actif de Travail sécuritaire NB selon son portefeuille de référence actuel est composé de 25 % d'obligations canadiennes Universe, de 6 % d'obligations canadiennes à long terme, de 4 % d'obligations canadiennes à rendement réel, de 20 % d'actions canadiennes, de 23 % d'actions américaines, de 18 % d'actions internationales (EAFE) et de 4 % d'actions des marchés naissants. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur comprendra la réduction des obligations canadiennes Universe pour se chiffrer à 17 %, l'augmentation des obligations à long terme qui s'élèveront à 8 %, l'augmentation des obligations à rendement réel pour devenir 5 %, la réduction des actions américaines pour se chiffrer à 18 % et l'ajout des biens réels, qui représenteront 10 % de l'actif.

The movement toward the future target benchmark asset mix is designed to reduce the volatility in WorkSafeNB's annually reported operating income, funded ratio and assessment rates. WorkSafeNB plans to conduct another asset liability study in 2010.

WorkSafeNB's investment strategy is documented in the Statement of Investment Philosophy and Beliefs Policy (Policy No. 34-205) and the Investment Goals and Objectives Policy (Policy No. 34-200). The Statement of Investment Philosophy and Beliefs Policy documents the governance structure for investments, the board's commitment to a disciplined approach to investing, the board's view on diversification and the importance of the asset allocation decision, along with its view on ethics and investment education. The Investment Goals and Objectives Policy identifies the strategic long-term asset mix, the performance objectives, and defines eligible investments and limits on risk concentrations. Independent external investment managers manage all of WorkSafeNB's investments. The compliance of these portfolio managers with policy is monitored regularly. To minimize the volatility of returns, WorkSafeNB's portfolio is diversified among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. WorkSafeNB further diversifies by selecting investment managers with varying investment mandates and styles.

EXPENSES

WorkSafeNB has three main categories of expenses: claims costs, administration costs and the costs of legislative obligations. In 2008, expenses decreased by 6.3% from $237.7 million to $222.7 million.

La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur a pour but de réduire la volatilité du bénéfice d'exploitation, du pourcentage de capitalisation et des taux de cotisation annuels de Travail sécuritaire NB. Une autre étude de l'actif et du passif est prévue en 2010.

La stratégie de placement de Travail sécuritaire NB est documentée dans la Politique n° 34-205 intitulée « Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » et la Politique n° 34-200 intitulée « Objectifs de placement ». L'« Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » présente la structure de gouvernance relative aux placements; l'engagement du conseil d'administration envers une approche d'investissement méthodique; l'avis du conseil relativement à la diversification; l'importance de la répartition de l'actif; et l'avis du conseil quant au code de déontologie et à l'éducation en matière de placements. La politique intitulée « Objectifs de placement » présente la composition stratégique de l'actif à long terme, les objectifs de rendement, les placements admissibles et les niveaux de risque acceptables. Travail sécuritaire NB fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous les placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires de placements est évaluée à intervalles réguliers. Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié en fonction des catégories de l'actif, des secteurs d'activité, des régions géographiques et des titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient.

DÉPENSES

Travail sécuritaire NB a trois grandes catégories de dépenses, soit les frais engagés au titre des réclamations, les frais d'administration et les obligations prévues par la loi. En 2008, les dépenses sont passées de 237,7 millions de dollars à 222,7 millions de dollars, soit une diminution de 6,3 %.

Claims Costs

As reported in the Statement of Operations and Fund Balance, claims costs represent costs incurred in the current year for current and prior year injuries. In 2008, these costs totaled $186.0 million, an 8.6% decrease from the $203.5 million incurred in 2007. This decrease was mainly the result of better than expected health care costs. Long-term disability costs were also lower than expected but were offset by the claims costs associated with the introduction of Bill 20, *An Act to Amend the Workers' Compensation Act*, which introduces an increase in the pension annuity for qualifying injured workers from 5% to 10%. This legislation resulted in an increase of $37.3 million in claims costs for 2008.

Benefits Liabilities

Benefits liabilities increased 5.2% from $997.4 million to $1,048.9 million. The $51.5 million increase is the net of claim costs incurred of $186.0 million and claims payments made of $134.5 million.

Administration Expenses

Administration costs rose in 2008 to $34.1 million from $31.7 million in 2007. This 7.6% increase is primarily due to increased salary and employee benefit costs.

2008 Legislative Obligations

WorkSafeNB is legislated to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2008, WorkSafeNB incurred $800,045 for these costs (2007 – $759,000).

In 2008, WorkSafeNB provided $400,000 (2007 – $440,000) of financial assistance to two safety associations in accordance with the *Workers' Compensation Act*. The money paid is levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

Frais engagés au titre des réclamations

Comme l'indique les Résultats d'exploitation et solde du fonds, les frais engagés au titre des réclamations sont les coûts engagés pendant l'exercice en cours pour les accidents des exercices courants et antérieurs. En 2008, ces coûts se chiffraient à 186,0 millions de dollars, soit une diminution de 8,6 % par rapport à 2007 (203,5 millions de dollars). La diminution était surtout attribuable aux coûts de soins de santé qui étaient inférieurs à ceux prévus. Les coûts liés aux réclamations pour invalidité à long terme étaient également inférieurs à ceux prévus, mais ont été contrebalancés par les coûts engagés au titre des réclamations liés à l'adoption du projet de loi 20, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, qui a fait passer la rente pour les travailleurs blessés admissibles de 5 à 10 %. Ce projet de loi a donné lieu à une augmentation de 37,3 millions de dollars en frais engagés au titre des réclamations pour 2008.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations sont passés de 997,4 à 1 048,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,2 %. L'augmentation de 51,5 millions de dollars représente la différence entre les frais engagés au titre des réclamations, soit 186,0 millions de dollars, et les paiements au titre des réclamations, soit 134,5 millions de dollars.

Frais d'administration

Les frais d'administration se sont élevés à 34,1 millions de dollars en 2008, comparativement à 31,7 millions de dollars en 2007. Cette augmentation de 7,6 % est surtout attribuable à l'augmentation des salaires et des coûts des avantages sociaux des employés.

Obligations prévues par la loi pour 2008

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2008, Travail sécuritaire NB a engagé des frais de 800 045 $ (2007 – 759 000 $).

En 2008, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 400 000 $ (2007 – 440 000 $) à deux associations de sécurité conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée est prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

RISKS

Like any other organization, WorkSafeNB is susceptible to risks that, if unmitigated, could lead to significant financial consequences. WorkSafeNB has established financial expenditure controls, policies, directives and procedures to help minimize risks. An internal audit department, which reports to the president and CEO and the board's Financial Services Evaluation Committee, regularly carries out operational and financial audits to test for compliance.

The risks that have the most severe consequences relate to benefit costs and investment performance.

Benefit Costs

Benefit costs are susceptible to many variables, including the state of the provincial economy, major projects, shifts in the nature of work in the province, worker and employer attitudes to health and safety, the aging workforce, employers' return-to-work practices, WorkSafeNB's effectiveness in processing and managing claims, and appeal decision results.

Non-controllable risks include the potential for legislated new benefits or expanded coverage of diseases, especially if applied retroactively. The occurrence of these types of events could carry substantial financial liability if introduced in New Brunswick.

Investment Performance

The board is responsible for setting WorkSafeNB's investment policy and has determined its asset mix policy using the results of an asset liability study which considered the nature of the liabilities, the board's risk tolerance and WorkSafeNB's financial position. The board and management have also established policies and directives to ensure that there are adequate internal control and risk-mitigation procedures in place for WorkSafeNB's investments. However, some investment risks are not directly controllable, such as significant market swings, geopolitical risks, and interest rate changes driven by the fiscal and trade policies of other countries. Significant year-to-year volatility in WorkSafeNB's reported results is likely to continue as a result of fluctuations in the market value of investments.

RISQUES

Comme tout autre organisme, Travail sécuritaire NB est exposé à des risques qui, s'ils ne sont pas atténués, pourraient entraîner des conséquences financières graves. Il a mis en place des mesures de contrôle des dépenses, des politiques, des directives et des procédures pour aider à minimiser les risques. Le Service de la vérification interne, qui relève du président et chef de la direction ainsi que du Comité d'évaluation des services financiers du conseil d'administration, effectue périodiquement des vérifications des états financiers et de gestion pour évaluer la conformité.

Les risques qui comportent les conséquences les plus graves ont trait aux coûts des prestations et au rendement des placements.

Coûts des prestations

De nombreux facteurs influent sur les coûts des prestations, y compris l'économie de la province; les projets de grande envergure; l'évolution de la nature des emplois dans la province; l'attitude des travailleurs et des employeurs envers la santé et la sécurité; le vieillissement de la population active; les pratiques des employeurs relativement à la reprise du travail; l'efficacité de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait au traitement et à la gestion des réclamations; et les résultats quant aux décisions prises sur les appels.

Les risques non contrôlables comprennent la possibilité de nouvelles prestations établies par la loi ou un plus grand nombre de maladies admissibles, surtout si les dispositions législatives entrent en vigueur de façon rétroactive. Ce type d'événement pourrait avoir une incidence financière importante s'il était accepté au Nouveau-Brunswick.

Rendement des placements

Le conseil d'administration est chargé d'établir la politique de placement de Travail sécuritaire NB et il a déterminé la composition de l'actif en se fondant sur les résultats de l'étude de l'actif et du passif qui tenait compte de la nature des engagements, de la tolérance à l'égard du risque et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Le conseil et la direction ont également établi des politiques et des directives en vue d'assurer qu'il existe des procédures adéquates relativement au contrôle interne et à l'atténuation des risques pour ce qui est des placements de Travail sécuritaire NB. Toutefois, certains risques de placement ne peuvent être contrôlés directement, comme les fluctuations importantes du marché, les risques géopolitiques, et les changements sur le plan des taux d'intérêt provenant de politiques budgétaires et commerciales d'autres pays. Il est probable que la volatilité marquée des résultats financiers de Travail sécuritaire NB d'un exercice à un autre par suite des fluctuations de la valeur marchande des placements se poursuivra.

Strategic Plan and Risk Assessment

The board of directors practices good governance by annually evaluating the environment in which WorkSafeNB operates and by reaffirming or adjusting its strategic direction. WorkSafeNB's *Strategic Plan and Risk Assessment 2008-2013* is available at *www.worksafenb.ca*. In 2008, the board was also responsible for integrating recommendations from the government's Independent Review Panel into its planning decisions.

Planning Environment

Key factors in the environment and assessed risks that influenced the board's direction for the 2008 Plan included:

- Positive 2007 year-end results with the achievement of our targets for Safety (<3.48 accidents), Service (>80% satisfaction), Efficiency (100% funded), and Staff Satisfaction (>80% satisfied).
- The poor health status of New Brunswickers and the need for affordable access to health care.
- Partnerships to improve access to health care services.
- Stakeholder issues including benefit levels, health and safety resourcing, and assessment system considerations.
- Changes to the Standard Industrial Code classification system.
- WorkSafeNB's financial performance, reporting requirements, and the volatility of investment markets.
- Socio-demographic changes including an aging workforce and increasing retirements.
- The projected health and safety resources required to support the expanding economy and proposed mega projects.
- Board governance and the need to improve continuity through effective appointment structures and board member succession planning.
- The projected increase in WorkSafeNB's staff retirements and the necessity for succession planning.

Independent Review Panel Recommendations

In 2008, the board of directors responded to the report received from an Independent Review Panel appointed by the Province of New Brunswick. The Panel's mandate was to examine whether WorkSafeNB was functioning to its fullest potential when compared to other Canadian jurisdictions and within the New Brunswick

Plan stratégique et évaluation des risques

Le conseil d'administration fait preuve d'une saine gouvernance en évaluant annuellement l'environnement dans lequel Travail sécuritaire NB exerce ses activités, et en réaffirmant ou en rajustant son orientation stratégique. Vous pouvez vous procurer le *Plan stratégique et évaluation des risques 2008-2013* de Travail sécuritaire NB à partir du site Web ***www.travailsecuritairenb.ca***. En 2008, le conseil avait également la responsabilité d'intégrer les recommandations du Comité d'étude indépendant établi par le gouvernement à ses décisions de planification.

Environnement de planification

Parmi les facteurs clés dans l'environnement et les risques évalués qui ont eu un effet sur l'orientation du conseil en ce qui a trait au plan stratégique de 2008, on retrouve :

- des résultats positifs de fin d'exercice de 2007 avec la réalisation des buts en matière de sécurité (< 3,48 accidents), de service (satisfaction de > 80 %), d'efficacité (capitalisation à 100 %), et de satisfaction du personnel (satisfaction de > 80 %);
- la situation déplorable de la santé des Néo-Brunswickois et la nécessité d'avoir accès à des soins de santé abordables;
- des partenariats afin d'améliorer l'accès rapide aux services de soins de santé;
- des questions qui ont des répercussions sur les intervenants, y compris les niveaux de prestations; l'affectation des ressources en matière de santé et de sécurité; et les questions relatives au système de cotisation;
- des changements au système de Classification type des industries;
- le rendement financier de Travail sécuritaire NB et ses exigences relatives à la déclaration d'accidents, ainsi que les marchés des fonds d'investissement volatils;
- les changements socio-démographiques, y compris une main-d'œuvre vieillissante et une augmentation du nombre de retraites;
- les ressources prévues en matière de santé et de sécurité nécessaires pour appuyer l'économie en expansion et les mégaprojets proposés;
- la gouvernance du conseil et le besoin d'améliorer la continuité à l'aide de structures de nominations efficaces et de la planification de la relève des membres;
- l'augmentation prévue du nombre de retraites à Travail sécuritaire NB et la nécessité de la planification de la relève.

Recommandations du Comité d'étude indépendant

En 2008, le conseil d'administration a eu le privilège de réagir à un rapport qu'a produit un comité d'étude indépendant nommé par le gouvernement provincial. Le Comité d'étude avait comme mandat de déterminer si Travail sécuritaire NB fonctionnait le plus efficacement possible par rapport aux autres provinces et territoires au Canada et au sein du contexte

economic and social context. This review, the first of its kind in 28 years, provided the board with the opportunity to integrate the Panel's recommendations into its planning process and to move forward with priorities aimed at strengthening the compensation system and changing the face of safety in New Brunswick.

Results of the review indicated that WorkSafeNB compared favourably with other Canadian jurisdictions and that overall it has been performing well. Recommendations focused on strengthening the current system, not changing the fundamental principles that have historically driven our business. In fact, the Panel affirmed that the principle of an autonomous board, overseen by stakeholders and with minimal government intervention, should be maintained. Throughout the report, three significant themes were emphasized:

Stakeholder Focus
The Panel affirmed the historic Meredith Principles that form the basis of Canada's workers' compensation system. It unanimously concluded that the system should maintain the integrity of an independent agency, while becoming more accountable to its stakeholders through a formal consultation process.

Board Responsibility for Benefit and Assessment Rate Decisions
The report also indicated that balancing benefits and assessment rates is a priority for all stakeholders, with decisions for benefit changes being left to the board of directors to decide how resources are directed and what priorities should be resourced. The Panel identified specific benefit issues that should be given priority consideration by WorkSafeNB's board of directors, including supplements to compensation (top-ups/benefit offsets), the level of maximum compensable earnings (85% to 90% of pre-accident earnings), annuity benefits, and the three-day waiting period.

As a result, during 2008, the provincial legislature passed Bill 20, *An Act to Amend the Workers' Compensation Act*, which introduces an increase in the pension annuity for qualifying injured workers from 5% to 10%.

socio-économique du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait de la première étude du genre en 28 ans. Cette dernière a donné au conseil l'occasion d'intégrer les recommandations du Comité d'étude à son processus de planification, d'aller de l'avant avec les priorités qui visent à renforcer le régime d'indemnisation, et de modifier le visage de la sécurité au Nouveau-Brunswick.

Les résultats de l'étude ont démontré que Travail sécuritaire NB se comparait avantageusement aux autres commissions et qu'en général, il fonctionnait bien. Les recommandations du Comité d'étude portaient sur le renforcement du régime actuel sans changement aux principes fondamentaux sur lesquels les régimes d'indemnisation des travailleurs ont traditionnellement axé leurs activités. Le Comité a même affirmé qu'on devrait maintenir le principe d'un conseil indépendant qui est supervisé par les intervenants avec un minimum d'intervention par le gouvernement. Voici les trois thèmes qui ont été mis en évidence dans le rapport :

Accent sur les intervenants
La Comité d'étude a soutenu les principes historiques de Meredith qui ont jeté le fondement du régime d'indemnisation des travailleurs au Canada. On a conclu de façon unanime que le régime devrait maintenir l'intégrité d'un organisme indépendant tout en améliorant l'obligation de Travail sécuritaire NB de rendre compte à ses intervenants à l'aide d'un processus de consultation officiel.

Responsabilité du conseil relativement aux décisions en matière de prestations et de taux de cotisation
Le rapport indiquait également que l'équilibre entre les prestations et les taux de cotisation constituait une priorité pour tous les intervenants, et que le conseil d'administration était responsable de décider comment affecter les ressources et les priorités à attribuer. Le Comité d'étude a relevé certains problèmes liés aux prestations auxquels le conseil devait accorder une priorité particulière, y compris les suppléments à l'indemnisation (sommes complémentaires / prestations compensées), le niveau des prestations (85 % à 90 % des gains tirés avant l'accident), les rentes et la période d'attente de trois jours.

Par conséquent, en 2008, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté le projet de loi 20, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, qui a fait passer la rente pour les travailleurs admissibles de 5 % à 10 %.

Strengthening Excellence in Injury Prevention

The Panel also noted that WorkSafeNB excels with respect to injury prevention, but believes that WorkSafeNB has the opportunity to adopt best practices nationwide and become the leader in occupational health and safety. The decision to brand the organization as WorkSafeNB highlights this emphasis on safety and better aligns the organization with its Vision.

While the Independent Review Panel recommendations accounted for a significant portion of the strategic context that was evaluated, the board's analysis of all factors affecting WorkSafeNB ensures that its strategic plan and risk assessment is relevant, that risks are addressed, and that priorities are adequately resourced. The diligence of board members to understand all the variables that impact WorkSafeNB, and to base their decisions on this evidence, is a strong indication of the board's commitment to ensuring a health, safety, and compensation system that is strong, transparent, and accountable to New Brunswick's stakeholders.

The full report is available at *www.gnb.ca/IRP-CRI*.

TRANSITION TO INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)

In February 2008, the Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that Canadian GAAP for publicly accountable enterprises will converge with IFRS effective January 1, 2011. IFRS uses a conceptual framework similar to Canadian GAAP, but there are significant differences on recognition, measurement and disclosures. In the period leading up to the changeover, the AcSB will continue to issue accounting standards that are converged with IFRS, thus mitigating the impact of adopting IFRS at the changeover date. The International Accounting Standards Board (IASB) will also continue to issue new accounting standards during the conversion period, and as a result, the final impact of IFRS on WorkSafeNB's financial statements will only be measured once all the IFRS applicable at the conversion date are known.

Renforcer l'excellence en prévention des accidents

Le Comité d'étude a également remarqué que Travail sécuritaire NB maîtrisait l'aspect de prévention des blessures, mais il croyait qu'il avait l'occasion d'adopter les meilleures pratiques à l'échelle nationale et de devenir chef de file en matière de santé et de sécurité au travail. La décision de l'organisme de changer son nom à Travail sécuritaire NB fait preuve de l'accent qu'il met sur la sécurité et correspond mieux à sa vision.

Bien que les recommandations du Comité d'étude indépendant représentaient une partie considérable du cadre stratégique évalué, l'analyse du conseil de tous les facteurs qui exercent un effet sur Travail sécuritaire NB assure que son *Plan stratégique et évaluation des risques 2008-2013* est pertinent, qu'on s'attaque aux risques et qu'on affecte les ressources nécessaires aux priorités. La diligence des membres du conseil en vue de comprendre toutes les variables qui ont un effet sur Travail sécuritaire NB et de prendre leurs décisions en fonction de ces preuves constitue une très bonne indication de l'engagement du conseil envers un régime de santé, de sécurité et d'indemnisation qui est solide, transparent et qui rend compte aux intervenants néo-brunswickois.

Vous pouvez vous procurer le rapport intégral du Comité d'étude à partir du site Web *www.gnb.ca/IRP-CRI*.

TRANSITION AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises qui doivent rendre des comptes à la population seront intégrées aux IFRS à compter du 1er janvier 2011. Ces normes reposent sur un cadre théorique semblable aux principes comptables généralement reconnus du Canada, mais comportent certaines différences importantes relativement à la constatation, à l'évaluation et aux informations à fournir. D'ici la conversion, le Conseil des normes comptables continuera à émettre des normes comptables qui intègrent les IFRS, atténuant ainsi l'effet de l'adoption des IFRS à la date de conversion. L'International Accounting Standards Board (IASB) continuera également à émettre de nouvelles normes comptables pendant la période de conversion et par conséquent, l'effet définitif des IFRS sur les états financiers de Travail sécuritaire NB ne sera déterminé que lorsque toutes les IFRS qui s'appliquent au moment de la date de conversion seront connues.

For WorkSafeNB, the changeover to IFRS will be required for interim and annual financial statements beginning on January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures. WorkSafeNB has developed a high-level implementation plan and has established an executive steering committee. In addition, WorkSafeNB has begun to assess the impact of the significant accounting differences between IFRS and Canadian GAAP, including analyzing the impact to business processes, systems and internal controls. A detailed analysis of the differences between IFRS and WorkSafeNB's accounting policies, as well as an assessment of the impact of various alternatives, are in progress. Changes in accounting policies are likely and may materially impact WorkSafeNB's financial statements.

FUTURE OUTLOOK

WorkSafeNB's challenge in the near term will be to manage the business in light of economic uncertainty and to protect the investment portfolio against escalating risk in turbulent markets. To achieve these goals, WorkSafeNB's business priorities are to build on those operational and financial strategies that have contributed to organizational success. Management will closely monitor economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Investment Outlook

2008 was one of the most challenging years ever with respect to investments. The global financial and credit crisis, triggered by the downturn in the U.S. housing market, deepened and has begun to seriously slow both economic and earnings growth around the world. Major world equity markets suffered significant declines, with Canadian and U.S. stocks experiencing their biggest annual declines since the 1930s, and European and Japanese shares posting their worst yearly performance ever.

The economic environment remains uncertain, and it may take years to recover from the crisis. WorkSafeNB remains committed to following its long-term fiscal strategy and the investment discipline documented in policy to help return it to a fully-funded status.

Pour Travail sécuritaire NB, la conversion aux IFRS sera obligatoire pour ce qui est des états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1er janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice. Travail sécuritaire NB a élaboré un plan de mise en œuvre détaillé et a établi un comité de direction. De plus, il a commencé à évaluer l'effet des différences comptables importantes entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus du Canada, et à analyser l'incidence sur les processus, les systèmes et les contrôles internes opérationnels. On effectue actuellement une analyse détaillée des différences entre les IFRS et les conventions comptables de Travail sécuritaire NB, ainsi qu'une évaluation de l'effet de diverses solutions possibles. Des changements aux conventions comptables sont probables et pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le défi à court terme auquel Travail sécuritaire NB devra faire face a trait à la gestion des affaires compte tenu des incertitudes économiques et à la protection du portefeuille de placements contre le risque croissant au sein des marchés turbulents. Pour atteindre ces buts, Travail sécuritaire NB prévoit faire fond sur les stratégies opérationnelles et financières qui ont contribué à la réussite de l'organisme. La direction surveillera de près les tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires, et ce, de façon proactive.

Perspectives d'investissement

L'exercice 2008 était l'un des exercices qui a posé le plus grand défi relativement aux placements. La crise mondiale financière et du crédit déclenchée par la baisse du marché de l'habitation aux États-Unis s'est aggravée et a commencé à ralentir de façon importante la croissance économique et des gains partout dans le monde. Les marchés des actions internationales importants ont connu des baisses considérables. Les actions canadiennes et américaines ont connu les baisses annuelles les plus importantes depuis les années 1930, et les actions européennes et japonaises ont affiché leur pire rendement annuel.

Le climat économique demeure incertain, et on pourrait prendre des années à se remettre de la crise. Travail sécuritaire NB demeure engagé envers sa stratégie financière à long terme et la discipline relative aux placements documentée dans la politique afin de retrouver une pleine capitalisation.

Business Outlook

Claims Management

WorkSafeNB continues to look for opportunities to improve outcomes. Maintaining current service levels and improving on an already high level of quality will be challenging tasks in the face of escalating costs and a tight market for qualified staff. However, the proven effectiveness of WorkSafeNB's service delivery model is a solid platform for continuing success, relying on the dedication and professionalism of its staff to deliver services with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness.

Financial Management

Given the uncertainty and risks associated with global markets, WorkSafeNB's ongoing challenge for financial management is to maintain a planning and decision-making process to protect the integrity and stability of the Accident Fund.

New Brunswick economy

New Brunswick, like most other provinces, is facing challenging times. Weak demand south of the border, falling commodity prices, and deteriorating business and consumer confidence have combined to limit growth in the provincial economy.

The recent boom in the province's construction industry is nearing an end as major construction works for the liquefied natural gas terminal and pipeline and the Point Lepreau nuclear plant refurbishment are reaching completion.

With job losses forecast for 2009, growth in domestic trade is expected to decelerate. The weakness in the global economy is expected to affect business services as well, since New Brunswick is a call centre hub. However, design and engineering activities for the province's second oil refinery will help boost business services.

2009 Assessment Rate

In 2009, the provisional assessment rate will drop from $2.05 to $2.03 per $100 of insurable earnings. This decline in the average assessment rate is attributable to stable accident frequency and claims costs, while insurable earnings continue to grow.

Perspectives commerciales

Gestion des réclamations

Travail sécuritaire NB continue à chercher des façons d'améliorer les résultats. Ce sera un défi de maintenir les niveaux de services actuels et d'améliorer le niveau de qualité déjà élevé compte tenu des coûts croissants et du marché limité pour des employés compétents. Toutefois, l'efficacité prouvée du modèle de prestation de services de Travail sécuritaire NB constitue une base solide qui permettra d'assurer un succès continu, en se fondant sur le dévouement et le professionnalisme de ses employés qui offrent des services efficaces rapides, et ce, avec soin, compassion et équité.

Gestion financière

Étant donné l'incertitude et les risques liés aux marchés mondiaux, le défi continu relativement à la gestion financière de Travail sécuritaire NB consiste à planifier le processus de prise de décision de façon à protéger l'intégrité et la stabilité de la caisse des accidents.

Économie du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick, comme la plupart des autres provinces, connaît des temps difficiles. La faible demande provenant du sud, les prix des marchandises à la baisse, et la détérioration de la confiance des entreprises et des consommateurs ont pour effet combiné de ralentir la croissance de l'économie de la province.

L'essor récent au sein de l'industrie de la construction touche à sa fin puisque les grands projets de construction du terminal et du pipeline de gaz naturel liquéfié, ainsi que la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau, achèvent.

On prévoit que la croissance des échanges intérieurs diminuera en 2009 en raison des pertes d'emploi prévues en 2009. On s'attend que la faiblesse de l'économie mondiale aura également un effet sur les services commerciaux puisque le Nouveau-Brunswick est une pierre angulaire des centres d'appel. Toutefois, les activités de conception et d'ingénierie pour la deuxième raffinerie de pétrole de la province aideront à relancer les services commerciaux.

Taux de cotisation moyen de 2009

En 2009, le taux de cotisation moyen provisoire passera de 2,05 $ à 2,03 $ par tranche de 100 $ des salaires cotisables. Cette diminution est attribuable au nombre d'accidents et aux coûts des réclamations stables, et aux salaires cotisables qui continuent à augmenter.

Facing the Future

Looking to the future, WorkSafeNB faces some challenges:

- Recent events in financial markets have had a material impact on overall funding levels, reinforcing the need for a strong funding policy.
- Challenges in attracting and retaining staff will need to be analyzed and WorkSafeNB will need to consider innovations to help attract, develop and retain talented staff.

WorkSafeNB is prepared to face these challenges through ongoing stakeholder consultation on key issues; ongoing business innovation; development of online systems increasing ease and efficiency for client transactions; employee retention and development strategies aimed at ensuring that the organization continues to be a top employer; and, closely monitoring economic trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Together with its partners, WorkSafeNB will continue to look for ways to minimize the impact of workplace illness and injury for New Brunswickers and their employers. Through clear focus on the core business and commitment to its core values, WorkSafeNB remains well poised to face the future.

Face à l'avenir

Travail sécuritaire NB devra relever certains défis pour faire face à l'avenir :

- Des événements récents au niveau des marchés financiers ont eu une incidence importante sur les niveaux de capitalisation généraux, ce qui renforce le besoin d'avoir une politique de financement solide.
- Les défis qui ont trait à l'embauchage et au maintien en service d'employés devront être analysés et Travail sécuritaire NB devra trouver de nouvelles façons d'attirer, de perfectionner et de maintenir des employés compétents.

Travail sécuritaire NB est prêt à faire face à ces défis par le biais de la consultation continue avec ses intervenants sur des questions clés; de l'innovation continue par rapport à ses activités, de l'élaboration de systèmes en ligne pour permettre à ses clients d'effectuer leurs transactions avec Travail sécuritaire NB de façon simple et efficace; de stratégies de maintien en service et de perfectionnement d'employés visant à faire en sorte que l'organisme continue à être l'un des meilleurs employeurs; et de la surveillance de près de tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires.

Conjointement avec ses partenaires, Travail sécuritaire NB continuera à chercher des façons de minimiser l'effet des maladies professionnelles et des accidents du travail sur les travailleurs néo-brunswickois et leur employeur. En mettant clairement l'accent sur ses activités de base et son engagement envers ses valeurs fondamentales, Travail sécuritaire NB demeure prêt à faire face à l'avenir.

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

WorkSafeNB's financial statements were prepared by management, which is responsible for the integrity and fairness of the data presented, including significant accounting judgments, estimates and actuarial assumptions. This responsibility includes selecting and applying appropriate accounting principles and actuarial assumptions consistent with those generally accepted in Canada.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains the internal controls necessary to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced, and that assets are properly safeguarded. The Internal Audit Department conducts reviews to ensure that WorkSafeNB's internal controls and procedures are adequate, consistent, and applied uniformly.

The board of directors is responsible for evaluating management in the performance of financial reporting responsibilities, and has approved the financial statements included in this Annual Report. The board of directors is assisted by the Financial Services Evaluation Committee, which reviews and recommends approval of the financial statements and meets periodically with management, the independent actuaries, the independent auditors and the internal auditor, concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Morneau Sobeco, WorkSafeNB's independent consulting actuary, has completed an actuarial valuation of the benefits liabilities included in WorkSafeNB's financial statements and reported thereon in accordance with accepted actuarial principles.

Grant Thornton, WorkSafeNB's independent auditors, have performed an audit of WorkSafeNB's financial statements in accordance with generally accepted Canadian auditing standards. The Auditors' Report outlines the scope of this independent audit and includes the opinion expressed on the financial statements.

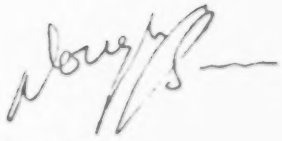

Douglas C. Stanley
President and Chief Executive Officer

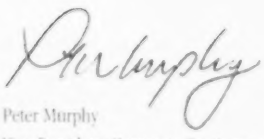

Peter Murphy
Vice-President, Corporate Services and Chief Financial Officer

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité des données présentées, notamment des estimations, des hypothèses actuarielles et des jugements comptables importants. Cette responsabilité inclut le choix et l'application d'hypothèses actuarielles et de principes comptables appropriés, conformes à ceux généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière livrée est pertinente et fiable et que l'actif est adéquatement protégé. Le Service de la vérification interne effectue des examens pour s'assurer que les contrôles et méthodes internes de Travail sécuritaire NB sont appropriés, uniformes et effectués d'une façon uniforme.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'évaluer la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers figurant dans le présent rapport annuel. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'évaluation des services financiers, qui examine les états financiers et en recommande l'approbation, et rencontre périodiquement la direction, les actuaires indépendants, les vérificateurs indépendants ainsi que le vérificateur interne pour discuter des contrôles internes et de toutes les autres questions reliées à l'information financière.

Morneau Sobeco, cabinet d'actuaires-conseils indépendant auprès de Travail sécuritaire NB, a effectué une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations figurant dans les états financiers de Travail sécuritaire NB ainsi qu'a fait rapport à ce sujet conformément aux principes actuariels reconnus.

Le cabinet Grant Thornton, les vérificateurs indépendants de Travail sécuritaire NB, a effectué une vérification des états financiers de Travail sécuritaire NB conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le rapport des vérificateurs contient la description de l'étendue de cette vérification indépendante et l'expression de leur opinion sur les états financiers.

Le président et chef de la direction,

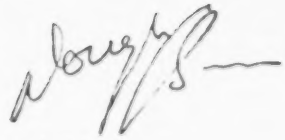

Douglas C. Stanley

Le vice-président aux Services généraux et principal agent financier,

Peter Murphy

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Actuarial Statement of Opinion

I have completed the actuarial valuation of the benefit liabilities of WorkSafeNB as at December 31, 2008 (the "valuation date"). Details of the data, actuarial assumptions, valuation methods and results are included in the actuarial valuation report as at the valuation date, of which this statement of opinion forms part. In my opinion:

1. The estimate of the actuarial liabilities as at the valuation date is $894,472,000 for assessed employers and $154,445,000 for self-insured employers for a total of $1,048,917,000. This includes provisions for benefits and future administrative expenses expected to be paid after the valuation date for claims that occurred on or before the valuation date. It also includes a provision for potential long latency occupational disease claims associated with exposure that occurred on or before the valuation date.

   The liability as at the valuation date for pension contributions and interest already set aside by WorkSafeNB up to the valuation date for purposes of providing pension benefits at age 65 to injured workers and dependent spouses of deceased workers is included in the above figures and was obtained from WorkSafeNB's Corporate Services Division staff. Also included in the liabilities is an amount of $1,263,290 which was due and payable to the Workers' Rehabilitation Centre as at the valuation date, and is included with claims payments in WorkSafeNB's annual financial statements.

2. The valuation is based on the provisions of the *Workers' Compensation Act* of New Brunswick and on WorkSafeNB's policies and practices in effect on the valuation date. Benefits covered under the *Government Employees Compensation Act* (except for past pension contributions and interest as noted in item 1) and the *Silicosis Compensation Act* are not included in the valuation.

3. The data on which the valuation is based were provided by WorkSafeNB. We applied such checks of reasonableness of the data as we considered appropriate, and have concluded that the data are sufficient and reliable to permit a realistic valuation of the liabilities of WorkSafeNB.

4. The actuarial assumptions adopted in computing the liabilities are adequate and appropriate, and the methods used are in accordance with accepted actuarial practice for workers compensation organizations in Canada. The economic assumptions are consistent with WorkSafeNB's long term fiscal strategy and investment policies. The discount rates used are disclosed in note 9 to the financial statements.

Conrad Ferguson, F.S.A., F.C.I.A.
Partner, Morneau Sobeco
March 2009

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Énoncé d'opinion

J'ai procédé à l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2008 (la « date d'évaluation »). Les données, les hypothèses actuarielles, les méthodes d'évaluation et les résultats sont détaillés dans le rapport d'évaluation actuarielle à la date d'évaluation; le présent énoncé d'opinion est partie intégrante de ce rapport. À mon avis :

1. L'estimation du passif actuariel à la date d'évaluation est de 894 472 000 $ pour les employeurs cotisés et de 154 445 000 $ pour les employeurs tenus personnellement responsables, pour un total de 1 048 917 000 $. Ces chiffres tiennent compte des dispositions pour les prestations et les frais d'administration futurs qu'on prévoit payer après la date d'évaluation pour des réclamations survenues à la date d'évaluation ou avant. Ils tiennent également compte d'une disposition pour les réclamations pour maladies professionnelles de longue latence liées à une exposition survenue à la date d'évaluation ou avant.

   À la date d'évaluation, les engagements relatifs aux cotisations de pension et aux intérêts déjà réservés par Travail sécuritaire NB jusqu'à la date d'évaluation pour pourvoir au versement de pensions aux travailleurs blessés et aux conjoints survivants à partir de l'âge de 65 ans sont compris dans les chiffres ci-dessus et ont été fournis par le personnel de la Division des services généraux de Travail sécuritaire NB. Les engagements englobent également une somme de 1 263 290 $ qui est exigible au Centre de rééducation professionnelle à la date d'évaluation et est comprise dans les paiements au titre des réclamations aux états financiers annuels de Travail sécuritaire NB.

2. L'évaluation est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick ainsi que sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en vigueur à la date d'évaluation. L'évaluation ne comprend pas les prestations prévues par la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* (sauf les cotisations de pension et les intérêts antérieurs visés au point 1) et la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*.

3. Travail sécuritaire NB a fourni les données sur lesquelles s'appuie notre évaluation. Nous avons effectué les vérifications du caractère raisonnable des données que nous jugions appropriées et avons déterminé que les données sont suffisantes et fiables pour permettre une évaluation réaliste des engagements de Travail sécuritaire NB.

4. Les hypothèses actuarielles choisies dans le calcul des engagements sont adéquates, et appropriées et les méthodes utilisées sont conformes à la pratique actuarielle reconnue chez les organismes chargés de l'indemnisation des travailleurs au Canada. Les hypothèses économiques sont en accord avec la stratégie financière à long terme et les politiques de placement de Travail sécuritaire NB. Les taux annuels d'actualisation utilisés sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers.

Conrad Ferguson, F.S.A., F.I.C.A.
Associé, MORNEAU SOBECO
Mars 2009

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Balance Sheet

December 31, 2008

ASSETS	2008 (000s)	2007 (000s)
Cash and short-term investments	$ 34,428	$ 29,112
Receivables (Note 3)	11,269	10,482
Recoverable benefits liabilities	151,354	137,048
Investments (Notes 4 and 5)	724,287	879,966
Capital assets (Note 6)	8,063	8,152
Other assets	956	753
	$ 930,357	$ 1,065,513
LIABILITIES AND FUND BALANCE		
Payables and accruals (Note 7)	$ 12,140	$ 13,582
Benefits liabilities (Notes 8 and 9)	1,048,917	997,455
Total liabilities	1,061,057	1,011,037
Fund balance	(130,700)	54,476
	$ 930,357	$ 1,065,513

On behalf of the board of directors:

Brad Brinston

Brad Brinston
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors

Keith S Rogers.

Keith Rogers
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors

Roberta Dugas

Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

Auditors' report

To the board of directors

We have audited the balance sheet of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick (operating as WorkSafeNB) as at December 31, 2008 and the statements of operations and fund balance and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of WorkSafeNB's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of WorkSafeNB as at December 31, 2008 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, New Brunswick
March 5, 2009

Grant Thornton LLP

Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Bilan

au 31 décembre 2008

ACTIF	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Espèces et placements à court terme	34 428 $	29 112 $
Créances (note 3)	11 269	10 482
Engagements recouvrables au titre des prestations	151 354	137 048
Placements (notes 4 et 5)	724 287	879 966
Immobilisations (note 6)	8 063	8 152
Autres éléments d'actif	956	753
	930 357 $	1 065 513 $
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 7)	12 140 $	13 582 $
Engagements au titre des prestations (notes 8 et 9)	1 048 917	997 455
Total du passif	1 061 057	1 011 037
Solde du fonds	(130 700)	54 476
	930 357 $	1 065 513 $

Au nom du conseil d'administration,

Brad Brinston
Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration

Keith Rogers
Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration

Roberta Dugas
Présidente du conseil d'administration

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) au 31 décembre 2008, l'état des résultats d'exploitation et solde du fonds ainsi que l'état des mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Travail sécuritaire NB. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et les mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (Nouveau-Brunswick)
Le 5 mars 2009

Grant Thornton LLP
Comptables agréés

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statements of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31, 2008

OPERATIONS	2008 (000s) Budget	2008 (000s) Actual	2007 (000s) Actual
Income			
Assessments (Note 10)	$ 156,020	$ 153,442	$ 148,690
Self-insured employers (Note 11)	31,293	46,039	45,478
Investments (Note 4)	65,962	(162,418)	(5,330)
Province of New Brunswick (Note 14)	900	442	900
	254,175	37,505	189,738
Expenses			
Claims costs incurred (Note 8)			
Short-term disability and rehabilitation	47,876	50,381	45,353
Long-term disability	69,198	72,916	69,533
Survivor benefits	7,048	6,576	9,361
Health care	76,136	56,128	79,236
	200,258	186,001	203,483
Administration (Note 12)	35,885	34,092	31,681
Appeals Tribunal	1,596	1,388	1,372
Legislative obligations (Note 13)	1,179	1,200	1,199
	38,660	36,680	34,252
Total expenses	238,918	222,681	237,735
Excess of (expenses) over income for the year	$ 15,257	$ (185,176)	$ (47,997)
FUND BALANCE			
Fund balance, beginning of year		$ 54,476	$ 102,473
Excess of (expenses) over income for the year		(185,176)	(47,997)
Fund balance, end of year		$ (130,700)	$ 54,476

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2008

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2008 (en milliers)		2007 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Cotisations (note 10)	156 020 $	153 442 $	148 690 $
Employeurs tenus personnellement responsables (note 11)	31 293	46 039	45 478
Placements (note 4)	65 962	(162 418)	(5 330)
Province du Nouveau-Brunswick (note 14)	900	442	900
	254 175	37 505	189 738
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations (note 8)			
Invalidité à court terme et réadaptation	47 876	50 381	45 353
Invalidité à long terme	69 198	72 916	69 533
Prestations de survivant	7 048	6 576	9 361
Assistance médicale	76 136	56 128	79 236
	200 258	186 001	203 483
Administration (note 12)	35 885	34 092	31 681
Tribunal d'appel	1 596	1 388	1 372
Obligations prévues par la loi (note 13)	1 179	1 200	1 199
	38 660	36 680	34 252
Total des dépenses	238 918	222 681	237 735
Excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice	15 257 $	(185 176) $	(47 997) $
SOLDE DU FONDS			
Solde du fonds, début de l'exercice		54 476 $	102 473 $
Excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice		(185 176)	(47 997)
Solde du fonds, fin de l'exercice		(130 700) $	54 476 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statement of Cash Flows

Year ended December 31, 2008

	2008 (000s)	2007 (000s)
Cash flow from operating activities		
Cash received from:		
Assessed employers	$ 153,389	$ 150,175
Self-insured employers	30,988	25,424
Interest and dividends	30,440	27,945
Province of New Brunswick	442	900
	215,259	204,444
Cash paid to:		
Injured workers or third parties on their behalf (Note 8)	134,539	127,001
Suppliers and employees, for administration and other services	37,650	34,541
	172,189	161,542
Net cash provided by operating activities	43,070	42,902
Cash flow from investing activities		
Cash received from:		
Sale of investments	324,949	228,296
Cash paid for:		
Purchase of investments	360,532	264,778
Purchase of capital assets	2,171	1,590
	362,703	266,368
Net cash used in investing activities	(37,754)	(38,072)
Increase in cash during the year	5,316	4,830
Cash and short-term investments, beginning of year	29,112	24,282
Cash and short-term investments, end of year	$ 34,428	$ 29,112

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2008

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	153 389 $	150 175 $
Employeurs tenus personnellement responsables	30 988	25 424
Intérêts et dividendes	30 440	27 945
Province du Nouveau-Brunswick	442	900
	215 259	204 444
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés (note 8)	134 539	127 001
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	37 650	34 541
	172 189	161 542
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	43 070	42 902
Rentrées et sorties de fonds liées à l'investissement		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	324 949	228 296
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Acquisition de placements	360 532	264 778
Acquisition d'immobilisations	2 171	1 590
	362 703	266 368
Sorties nettes de fonds liées à l'investissement	(37 754)	(38 072)
Augmentation des espèces pendant l'exercice	5 316	4 830
Espèces et placements à court terme, début de l'exercice	29 112	24 282
Espèces et placements à court terme, fin de l'exercice	34 428 $	29 112 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

1. AUTHORITY AND NATURE OF OPERATIONS

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission (operating as "WorkSafeNB") was established by the New Brunswick Legislature effective January 1, 1995, under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. WorkSafeNB is responsible for the administration of the *Workers' Compensation Act* and the *Occupational Health and Safety Act*; and, in accordance with the provisions of these acts, for promoting accident prevention; administering the payment of benefits to injured workers and surviving spouses; and levying and collecting assessments from employers sufficient to fund the current and future costs of existing claims.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES

Basis of presentation

WorkSafeNB's financial statements have been prepared in accordance with Canadian Generally Accepted Accounting Principles (GAAP).

Cash and short-term investments

Cash and short-term investments are funds consisting of cash and money market instruments with maturities of less than one year.

Assessment income

Assessment income is calculated on actual or estimated payrolls as reported by the employer, or on arbitrary assessments as determined by WorkSafeNB. Separate assessment rates are established for each standard industry classification. An allowance for doubtful accounts is provided for assessments receivable based on management's best estimate.

A portion of assessment income for the year is not billed or received until after year-end. Part of the amount receivable is an estimate based on an analysis of payroll data of assessed employers and on other information. The remainder is determined based on amounts billed and received subsequent to year-end. Any difference between unbilled assessments and the actual assessments received is credited or charged to income in the following year.

Recoverable benefits liabilities and self-insured employers

These financial statements include the effects of transactions carried out for self-insured employers (federal and certain provincial government institutions) who bear the direct cost of their incurred claims and an appropriate share of administration costs.

The benefits liabilities recorded in these financial statements include obligations to injured workers of self-insured employers, excluding those injured workers and dependants receiving benefits under the federal *Government Employees Compensation Act* or the *Silicosis Compensation Act*. These obligations represent the actuarial present value of all expected future benefits payments on behalf of self-insured employers, for claims that occurred in the current fiscal year, or in any prior year. As these liabilities will be borne by the self-insured employers when paid, an offsetting recovery equal to the benefits liabilities is reported on the balance sheet as recoverable benefits liabilities. Self-insured employers who are Crown corporations are required to provide WorkSafeNB with an irrevocable letter of credit, or a guarantee from the Province of New Brunswick as security.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

1. AUTORITÉ ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour entrer en vigueur le 1er janvier 1995, aux termes de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Travail sécuritaire NB est responsable de l'application de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et conformément aux dispositions de ces lois, de la promotion de la prévention des accidents; de l'administration du versement des prestations aux travailleurs victimes d'accident et aux conjoints survivants; et du prélèvement et de la perception auprès d'employeurs de cotisations suffisantes pour financer les coûts actuels et futurs des réclamations existantes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES

Présentation

Les présents états financiers de Travail sécuritaire NB ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Espèces et placements à court terme

Les espèces et les placements à court terme sont des fonds sous forme d'espèces et d'instruments du marché monétaire qui seront liquidés dans l'année.

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations est calculé en fonction des masses salariales réelles ou estimatives déclarées par l'employeur, ou des cotisations arbitraires déterminées par Travail sécuritaire NB. Des taux de cotisation distincts sont établis pour chaque classification type d'industries. Une provision pour créances douteuses est prévue dans le cas de cotisations à recevoir déterminée selon la meilleure estimation de la direction.

Une partie du revenu des cotisations pour l'exercice n'est facturée ou reçue qu'après la fin de l'exercice. Une part des créances est une estimation fondée sur une analyse des données sur la masse salariale des employeurs cotisés et sur des renseignements divers. Le reste est déterminé à partir des montants facturés et reçus après la fin de l'exercice. Toute différence entre ces cotisations non facturées et les cotisations réelles reçues est créditée ou portée au revenu de l'exercice suivant.

Engagements recouvrables au titre des prestations et employeurs tenus personnellement responsables

Les présents états financiers tiennent compte des conséquences des opérations conclues pour les employeurs tenus personnellement responsables (des organismes du gouvernement fédéral et certains du gouvernement du Nouveau-Brunswick) qui assument les coûts directs de leurs propres réclamations et une juste part des frais d'administration.

Les engagements au titre des prestations qui figurent dans les présents états financiers comprennent des obligations aux employés blessés d'employeurs tenus personnellement responsables, à l'exception des employés blessés et des personnes à charge qui reçoivent des prestations prévues par la loi fédérale intitulée *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* ou de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*. Ces obligations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur pour les employeurs tenus personnellement responsables. Étant donné que ces engagements seront assumés par les employeurs tenus personnellement responsables lorsqu'ils seront acquittés, un recouvrement compensatoire correspondant aux engagements au titre des prestations figure au bilan comme des engagements recouvrables au titre des prestations. Les employeurs tenus personnellement responsables qui sont des sociétés d'État doivent remettre une lettre de crédit irrévocable ou une garantie de la province du Nouveau-Brunswick à Travail sécuritaire NB qui constituera une garantie.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Investments

All portfolio investments, except forward foreign exchange contracts, were designated by WorkSafeNB as held-for-trading on initial recognition, and are recorded at fair value. Forward foreign exchange contracts are classified as held-for-trading and are recorded at fair value. Interest and dividend income and realized gains and losses on all portfolio investments are included in investment income. Interest and dividend income is recognized in the period earned and realized gains and losses are recognized in the period in which they arise. Unrealized gains and losses are included in investment income and recognized in the period in which they arise. All purchases and sales of securities classified as portfolio investments are recognized using trade-date accounting.

Fair values of investments are determined as follows:

- Equities are valued at their year-end quoted market prices as reported on recognized public securities exchanges.
- Fixed-term investments are valued at their year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Commercial paper, short-term notes and treasury bills and term deposits maturing within a year are valued at either their year-end closing or bid price based on available quotations from recognized dealers in such securities, or at cost plus accrued interest, which approximates fair value.
- Pooled fund units are valued at their year-end net asset value, as determined by the fund manager or administrator. These values represent WorkSafeNB's proportionate share of underlying net assets at fair values determined using either quoted market prices or year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Forward foreign exchange contracts are valued at their net unrealized gain or loss, based on quoted market exchange rates at the balance sheet date.

As of December 31, 2008, there was a significant reduction in liquidity for some of the corporate bonds held through pooled funds and included in WorkSafeNB's fixed-term investments, as a result of the current market environment. For some corporate bonds, there was no active market (a lack of actual and regularly occurring market transactions). It was not possible to determine WorkSafeNB's exposure to corporate bonds with no active market, although the exposure to corporate bonds in general is $63.2 million or 23.35% of the total fixed-term investments allocation. The fair value of all corporate bonds was determined in accordance with fixed-term investments as described above, as recognized dealers continued to provide quotations for all corporate bonds. Market participants commonly use this valuation technique.

Fair value of other financial assets and liabilities

The carrying value of receivables and payables approximates their fair value because of the short-term nature of these instruments.

Foreign currencies

Assets denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at exchange rates prevailing at the balance sheet date. Income from these assets is translated at the rate in effect at the time the income is received.

Realized exchange gains or losses are included in investment income and recognized in the period earned. Unrealized exchange gains or losses resulting from the translation of foreign currency denominated asset balances are recorded in investment income in the period in which they arise.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Placements

Travail sécuritaire NB a désigné tous les placements de portefeuille, sauf les contrats de change à terme, comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les contrats de change à terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus en intérêts et en dividendes ainsi que les gains et les pertes matérialisés sur tous les placements de portefeuille sont inclus dans le revenu de placements. Les revenus en intérêts et en dividendes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, et les gains et les pertes matérialisés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Tous les achats et toutes les ventes de valeurs classés comme des placements de portefeuille sont comptabilisés en appliquant le principe de la comptabilisation à la date de transaction.

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- Les actions sont évaluées selon leur cours vendeur de clôture à la fin de l'exercice tel qu'il est déterminé dans les bourses de valeurs publiques reconnues.
- Les placements à échéance fixe sont évalués selon leur cours de clôture à la fin de l'exercice ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les billets de trésorerie, les billets à court terme, les bons du Trésor et les dépôts à terme venant à échéance dans une période allant jusqu'à un an sont évalués selon leur cours de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs, ou au coût d'acquisition en plus des intérêts courus, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.
- Les parts de fonds en gestion commune sont évaluées à leur valeur de l'actif net à la fin de l'exercice tel qu'un gestionnaire ou un administrateur de fonds le détermine. Ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon leur cours vendeur de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice, ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les contrats de change à terme sont évalués selon leurs gains ou leurs pertes non matérialisés en se fondant sur les taux de change du marché à la date du bilan.

Au 31 décembre 2008, la liquidité relativement à certaines obligations de société détenues sous forme de fonds en gestion commune et comprises dans les placements à échéance fixe de Travail sécuritaire NB a diminué de façon considérable en raison des conditions actuelles du marché. Certaines obligations de société ne comprenaient pas de marché actif (un manque de transactions réelles et habituelles sur le marché). Il n'était pas possible de déterminer l'exposition de Travail sécuritaire NB aux obligations de société en l'absence d'un marché actif, bien que l'exposition de Travail sécuritaire NB aux obligations de société en général se chiffrait à 63,2 millions de dollars ou 23,35 % de l'allocation totale des placements à échéance fixe. La juste valeur de toutes les obligations de société a été déterminée conformément aux placements à échéance fixe tels qu'ils sont décrits plus haut et des courtiers reconnus ont continué à émettre des cotes pour toutes les obligations de société. Les intervenants du marché utilisent couramment cette " chnique d'évaluation.

Juste valeur d'autres éléments d'actif et du passif

La valeur comptable des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

Devises

L'actif en devises est converti en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits de l'actif sont convertis au taux en vigueur au moment où on les reçoit.

Les gains ou les pertes sur change matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés. Les gains ou les pertes sur change non matérialisés résultant de la conversion de soldes d'actif en devises sont comptabilisés dans le revenu de placements dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Capital assets

Capital assets are reported at cost and are depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives. The rates used are as follows:

Buildings	25 or 40 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	Remaining term of relevant lease
Computer software and hardware	3 years
Motor vehicles	3 years, 35% residual value

Post-employment benefits

Payables and accruals include an amount for post-employment benefits based on a January 1, 2006 actuarial valuation conducted by WorkSafeNB's independent consulting actuary.

Benefits liabilities

Benefits liabilities represent the actuarial present value of all future benefits payments expected to be made for claims that occurred in the current fiscal year or in any prior year. The benefits liabilities include provision for all benefits provided by current legislation, policies and administrative practices in respect of existing claims. Benefits liabilities also include the estimated liability for latent occupational disease and a provision for future administration costs of existing claims. Due to the nature of the estimated liability for latent occupational disease and the extent of related historical claims information available, this liability is more uncertain by its nature than other benefits liabilities. As information is accumulated and analyzed, adjustments may be necessary to improve precision. It is WorkSafeNB's practice to have an independent consulting actuary complete a valuation of WorkSafeNB's benefits liabilities every year. Actual future costs could vary from those amounts presented in the financial statements.

Use of accounting estimates

In accordance with Canadian generally accepted accounting principles, WorkSafeNB's financial statements include management's best estimates of the reported amounts of assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of income and expenses during the reporting periods presented. Benefits liabilities and accrued assessments are the most significant items that reflect estimates in these financial statements.

WorkSafeNB reviews its estimates annually. While the estimates are based on the most reliable data available, actual results may differ significantly from the estimates.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable estimative. Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments	25 ou 40 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Période qui reste du contrat de location
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans, 35 % de valeur résiduelle

Avantages postérieurs à l'emploi

Les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme pour les avantages postérieurs à l'emploi calculée d'après une évaluation actuarielle effectuée en date du 1er janvier 2006 par l'actuaire-conseil indépendant de Travail sécuritaire NB.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur. Les engagements au titre des prestations incluent la provision relative à toutes les prestations prévues par la législation, les politiques et les méthodes administratives en vigueur à l'égard des réclamations existantes. Les engagements au titre des prestations incluent également le passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et une provision à l'égard des frais d'administration éventuels des réclamations existantes. Compte tenu de la nature du passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et de l'étendue des données disponibles sur les coûts historiques des réclamations connexes, ce passif est plus incertain de par sa nature que tout autre engagement au titre des prestations. À mesure que les données s'accumulent et qu'elles font l'objet d'une analyse, des rajustements pourraient être nécessaires pour améliorer la précision. Travail sécuritaire NB a comme pratique de retenir les services d'un actuaire-conseil indépendant pour procéder à une évaluation de ses engagements au titre des prestations chaque année. Les coûts réels éventuels pourraient différer des montants qui figurent dans les états financiers.

Utilisation des estimations comptables

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, les états financiers de Travail sécuritaire NB comprennent les meilleures estimations de la direction de Travail sécuritaire NB des montants d'actif et de passif inscrits à la date des états financiers et les montants de revenus et de dépenses comptabilisés au cours des périodes de comptabilisation présentées. Les engagements au titre des prestations et les cotisations courues sont principalement les postes qui reflètent des estimations dans les présents états financiers.

Travail sécuritaire NB révise ses estimations chaque année. Bien que les estimations soient fondées sur les données disponibles les plus fiables, les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Funding policy

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2008 is 87.7% (2007 – 105.4%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a five-year period.

Workers' Rehabilitation Centre

Included in health care payments is $7.8 million (2007 – $6.1 million) for services provided by the Workers' Rehabilitation Centre, a department of WorkSafeNB.

New accounting standards

International Financial Reporting Standards

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises will be required to adopt International Financial Reporting Standards (IFRS). IFRS will replace current Canadian GAAP for those enterprises. For WorkSafeNB, IFRS will be effective for interim and annual periods beginning January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures. WorkSafeNB is currently evaluating the impacts and implications from its conversion to IFRS.

3. RECEIVABLES

	2008 (000s)	2007 (000s)
Assessments billed	$ 1,901	$ 1,795
Unbilled assessments	6,876	7,078
Self-insured employers – receivable	3,093	2,453
Self-insured employers – deposits	(1,910)	(2,122)
Other	1,309	1,278
	$ 11,269	$ 10,482

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Politique de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2008 se chiffre à 87,7 % (2007 – 105,4 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

Centre de rééducation professionnelle

Un total de 7,8 millions de dollars (2007 – 6,1 millions de dollars) est compris dans les paiements d'assistance médicale pour les services dispensés par le Centre de rééducation professionnelle, un service de Travail sécuritaire NB.

Nouvelles normes comptables

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financières (IFRS). Les normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada chez ces entreprises. Pour Travail sécuritaire NB, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1er janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice. Travail sécuritaire NB évalue actuellement les effets et les conséquences de la conversion aux IFRS.

3. CRÉANCES

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Cotisations facturées	1 901 $	1 795 $
Cotisations non facturées	6 876	7 078
Employeurs tenus personnellement responsables – créances	3 093	2 453
Employeurs tenus personnellement responsables – dépôts	(1 910)	(2 122)
Autres	1 309	1 278
	11 269 $	10 482 $

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

4. INVESTMENTS

The table below presents the fair value of WorkSafeNB's investments.

	2008 (000s)	2007 (000s)
	Fair Value	Fair Value
i) Portfolio investments		
Forward foreign exchange contracts	$ (3,326)	$ 3,088
Fixed-term investments		
Conventional bonds	236,218	291,839
Real return bonds	34,441	27,616
	270,659	319,455
Equities		
Canadian	140,422	191,716
U.S.	154,495	175,068
Non-North American	162,037	190,939
Total equities	456,954	557,423
	$ 724,287	$ 879,966

	2008 (000s)	2007 (000s)
ii) Investment income		
Interest and dividends	$ 31,400	$ 28,590
Realized investment gains (losses) on forward foreign exchange contracts	(25,710)	
Realized investment gains (losses) on other portfolio investments	(46,977)	44,859
Change in unrealized investment gains on forward foreign exchange contracts	(6,414)	3,088
Change in unrealized investment gains on other portfolio investments	(112,058)	(78,477)
	(159,759)	(2,535)
Less: portfolio management expenses	(2,659)	(2,795)
	$ (162,418)	$ (5,330)

The market rate of return on the investment portfolio for the year ended December 31, 2008 was -17.98% (-0.44% in 2007).

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

4. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements de Travail sécuritaire NB.

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
	Juste valeur	Juste valeur
i) Portefeuille de placements		
Contrats de change à terme	(3 326) $	3 088 $
Placements à échéance fixe		
Obligations ordinaires	236 218	291 839
Obligations à rendement réel	34 441	27 616
	270 659	319 455
Actions		
Canadiennes	140 422	191 756
Américaines	154 495	175 068
Non nord-américaines	162 037	190 599
Total des actions	456 954	557 423
	724 287 $	879 966 $

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
ii) Revenu de placements		
Intérêts et dividendes	31 400 $	28 390 $
Gains (pertes) matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	(25 710)	–
Gains (pertes) matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	(46 977)	44 659
Modification des gains non matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	(6 414)	3 088
Modification des gains non matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	(112 058)	(78 672)
	(159 759)	(2 535)
Moins : Frais de gestion de portefeuille	(2 659)	(2 795)
	(162 418) $	(5 330) $

Le taux de rendement du marché du portefeuille de placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'est chiffré à -17,98 % (-0,44 % en 2007).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

4. INVESTMENTS (CONTINUED)

iii) Pooled funds

Certain of WorkSafeNB's portfolio investments are held through pooled funds with no fixed maturity date. The fair value of the investments held through pooled funds is as follows:

	2008 (000s)	2007 (000s)
Conventional bonds	$ 236,218	$ 291,839
Real return bonds	34,441	27,616
U.S. equities	–	4,526
Non-North American equities	26,916	42,752

iv) Investment agreement

WorkSafeNB has entered into an investment agreement for the combined administration of its investments and those of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island. These financial statements report WorkSafeNB's proportional share of the investments held in the fund, which was 87.79% at December 31, 2008 (2007 – 87.90%). In 2008, WorkSafeNB received a fee of $135,957 (2007 – $145,290) for the administration of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island's share of the fund.

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

WorkSafeNB has established policies for the management of its investments. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent, external investment managers, and their compliance with the investment policies is monitored regularly.

WorkSafeNB manages investment risk by diversifying its portfolio among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. Further diversification is achieved by selecting investment managers with varying investment philosophies and styles. From time to time, WorkSafeNB retains independent consultants to advise on the appropriateness and effectiveness of its investment policies and practices. This includes periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities and the board of directors' risk tolerance. The last such study was completed in 2006.

The following sections describe WorkSafeNB's financial risk exposures and related mitigation strategies.

i) Funding risk

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met.

ii) Market risk

WorkSafeNB invests in publicly traded equities listed on domestic and foreign exchanges, and bonds traded over-the-counter through broker-dealers. These securities are affected by fluctuations in market prices. Such fluctuations are subject to economic factors and other fluctuations in domestic and global capital markets, as well as risks specific to issuers, which may affect the market value of individual securities. Policy guidelines have been established to ensure that WorkSafeNB diversifies its investments by issuer, industry and geographic location.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

4. PLACEMENTS (SUITE)

iii) Fonds en gestion commune

Une part du portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB est détenue sous forme de fonds en gestion commune sans date d'échéance fixe. La juste valeur des placements détenus sous forme de fonds en gestion commune s'établit comme suit :

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Obligations ordinaires	236 218 $	291 839 $
Obligations à rendement réel	34 441	27 616
Actions américaines	–	4 526
Actions non nord-américaines	26 916	42 752

iv) Accord relatif aux placements

Travail sécuritaire NB a conclu un accord relatif aux placements en vue de la gestion combinée de ses placements et de ceux de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard. Les présents états financiers rapportent la part proportionnelle des placements de Travail sécuritaire NB dans le fonds, laquelle était de 87,79 % au 31 décembre 2008 (2007 – 87,90 %). En 2008, Travail sécuritaire NB a reçu des honoraires de 135 957 $ (2007 – 145 290 $) pour l'administration de la part du fonds de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Travail sécuritaire NB a élaboré des politiques visant la gestion de ses placements. Il fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires est évaluée à intervalles réguliers.

Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié selon les catégories de l'actif, les secteurs d'activité, les régions géographiques et les titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient. De temps à autre, il retient les services d'experts-conseils indépendants qui lui donnent des conseils sur le caractère approprié et l'efficacité de ses politiques et pratiques en matière de placement. On effectue des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements connexes et de la tolérance du conseil d'administration à l'égard du risque. La dernière étude de l'actif et du passif a été effectuée en 2006.

Les paragraphes qui suivent décrivent l'exposition aux risques financiers et les stratégies d'atténuation des risques de Travail sécuritaire NB.

i) Risque de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées.

ii) Risque de marché

Travail sécuritaire NB investit dans des actions émises dans le public dans une Bourse nationale ou étrangère et dans des obligations négociées hors cote par l'intermédiaire de maisons de courtage. Les variations des prix du marché ont un effet sur ces valeurs. De telles variations sont assujetties à des facteurs économiques et à d'autres variations sur les marchés de capitaux canadiens et mondiaux, ainsi qu'à des risques particuliers aux émetteurs, qui pourraient avoir une incidence sur la valeur marchande des valeurs individuelles. Des lignes directrices ont été établies pour assurer que les placements de Travail sécuritaire NB sont diversifiés selon l'émetteur, le secteur d'activité et la région géographique.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

The table below presents the estimated effect of a reasonably possible[1] adverse change in the key risk variable – the market benchmark – for each of the equity mandates in WorkSafeNB's investment portfolio.

	2008 (000s)		2007 (000s)	
	1 std dev	2 std dev	1 std dev	2 std dev
Canadian Equities				
% change in market benchmark[2]	(14.7%)	(29.5%)	(14.6%)	(29.1%)
Canadian portfolio – impact on surplus/deficit	$ (16,844)	$ (33,404)	$ (25,840)	$ (50,668)
U.S. Equities				
% change in market benchmark[3]	(13.2%)	(26.3%)	(13.6%)	(27.1%)
U.S. portfolio – impact on surplus/deficit	$ (20,207)	$ (40,310)	$ (24,248)	$ (48,343)
International (EAFE) Equities				
% change in market benchmark[4]	(13.4%)	(26.8%)	(13.1%)	(26.1%)
International portfolio – impact on surplus/deficit	$ (18,440)	$ (36,900)	$ (18,559)	$ (36,569)
Emerging Markets Equities				
% change in market benchmark[5]	(20.6%)	(41.2%)	(21.3%)	(42.6%)
Emerging markets portfolio – surplus/deficit	$ (5,626)	$ (11,251)	$ (8,886)	$ (17,723)

[1] Reasonably possible changes are estimated using the historical (10-year) variability of each of the market benchmarks about their respective means. The standard deviation measures the normal variance in a probability distribution. One standard deviation covers 68% of all probable outcomes and two standard deviations covers 95%.

[2] S&P TSX (Standard & Poor's Toronto Stock Exchange) Capped Composite Index

[3] S&P (Standard & Poor's) 500 Index

[4] MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasia and Far East) Total Return Index

[5] MSCI EM (Emerging Markets) Total Return Index

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

Le tableau suivant présente l'effet estimatif d'un changement défavorable raisonnablement possible[1] dans la variable de risque clé, soit le marché de référence, pour chacun des mandats relatifs aux actions dans le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB.

	2008 (en milliers)		2007 (en milliers)	
	1 écart type	2 écarts types	1 écart type	2 écarts types
Actions canadiennes				
Variation en pourcentage dans le marché de référence[2]	(14,7 %)	(29,5 %)	(14,6 %)	(29,1 %)
Portefeuille canadien – effet sur l'excédent / le déficit	(16 844) $	(33 404) $	(25 840) $	(50 668) $
Actions américaines				
Variation en pourcentage dans le marché de référence[3]	(13,2 %)	(26,3 %)	(13,6 %)	(27,1 %)
Portefeuille américain – effet sur l'excédent / le déficit	(20 207) $	(40 310) $	(24 248) $	(48 343) $
Actions internationales (EAFE)				
Variation en pourcentage dans le marché de référence[4]	(13,4 %)	(26,8 %)	(13,1 %)	(26,1 %)
Portefeuille international – effet sur l'excédent / le déficit	(18 440) $	(36 900) $	(18 559) $	(36 569) $
Actions des marchés naissants				
Variation en pourcentage dans le marché de référence[5]	(20,6 %)	(41,2 %)	(21,3 %)	(42,6 %)
Actions des marchés naissants – excédent / déficit	(5 626) $	(11 251) $	(8 886) $	(17 723) $

[1] Les changements raisonnablement possibles sont estimés à l'aide de la variabilité historique (10 ans) pour chacun des marchés de référence selon leur moyenne respective. L'écart type mesure l'écart normal dans une distribution de probabilités. Un écart type couvre 68 % de tous les résultats probables et deux écarts types en couvrent 95 %.

[2] Indice composé plafonné du S&P TSX (Standard and Poor's (S&P) et Toronto Stock Exchange (TSX)).

[3] Indice S&P (Standard and Poor's) 500.

[4] Indice de rendement global MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasie et Extrême-Orient).

[5] Indice de rendement global MSCI EM (marchés naissants).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

iii) Foreign currency risk

WorkSafeNB has certain investments denominated in foreign currencies. Currency risk is the risk that the value of these investments will fluctuate due to changes in foreign exchange rates. WorkSafeNB's most significant currency exposure is to the U.S. dollar, the euro, the Japanese yen and the British pound. At December 31, 2008, WorkSafeNB had U.S. dollar-denominated holdings of $160.1 million (2007 – $181.7 million), euro-denominated holdings of $39.6 million (2007 – $48.0 million), Japanese yen-denominated holdings of $34.7 million (2007 – $40.0 million) and British pound-denominated holdings of $28.6 million (2007 – $25.3 million).

For its U.S. and non-North American equities, WorkSafeNB has adopted a policy to hedge 50% of its developed market foreign currency exposure using forward foreign exchange contracts. Forward foreign exchange contracts are agreements to exchange an amount of one currency for another at a future date and at a set price, agreed upon at the contract's inception.

The fair value of these financial instruments will change in response to changes in the foreign exchange rates of the currencies involved in the contracts. The notional amounts in forward foreign exchange contracts are the contractual amounts on which payments are made. These notional amounts have been converted into Canadian dollars at the contractual exchange rates in effect at the inception of the contracts. Outstanding contracts from 2008 mature in the first 100 days of 2009.

At December 31, 2008, the notional value of outstanding forward foreign exchange contracts was $136.2 million (2007 – $164.6 million). The fair value of these contracts was -$3.3 million (2007: $3.1 million). Unrealized losses on forward foreign exchange contracts of $3.3 million (2007: $3.1 million gain) were included in investment income.

The table below presents how the surplus/deficit would be affected by a reasonably possible annual change in the Canadian/US dollar, Canadian/euro, Canadian/Japanese yen and Canadian/British pound exchange rates. The impact on the surplus/deficit is shown net of the currency hedges in place at year-end.

15% appreciation in the Canadian dollar	2008 ($000s) Impact on surplus/deficit	2007 ($000s) Impact on surplus/deficit
CAD/USD	$ (10,882)	$ (11,576)
CAD/EURO	$ (2,582)	$ (3,182)
CAD/YEN	$ (2,260)	$ (2,744)
CAD/POUND	$ (1,935)	$ (1,690)

iv) Credit risk

Credit risk on fixed-term or money market investments or forward foreign exchange contracts arises from the possibility that the counterparty to an instrument fails to meet its obligation to WorkSafeNB. The maximum exposure to credit risk is determined by the fair value of these financial instruments. Policy guidelines have been established to ensure WorkSafeNB holds corporate fixed-term investments with a credit rating of A or higher, and Canadian federal or provincial government fixed-term investments with a credit rating of BBB or higher. WorkSafeNB may only invest in money market instruments that are provincially or federally guaranteed or are guaranteed by one of the five largest Canadian chartered banks. Counterparties to forward foreign exchange contracts must have a credit rating of at least AA-.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

iii) Risque de change

Travail sécuritaire NB a certains placements libellés en devises. Le risque de change représente le risque que la valeur de ces placements fluctuera en raison des variations des cours des devises étrangères. Le risque de change le plus important de Travail sécuritaire NB est face au dollar américain, à l'euro, au yen et à la livre sterling. Au 31 décembre 2008, Travail sécuritaire NB avait des avoirs libellés en dollars américains se chiffrant à 160,1 millions de dollars (2007 – 181,7 millions de dollars); en euros s'élevant à 39,6 millions de dollars (2007 – 48,0 millions de dollars); en yens se chiffrant à 34,7 millions de dollars (2007 – 40,0 millions de dollars); et en livres sterling s'élevant à 28,6 millions de dollars (2007 – 25,3 millions de dollars).

Pour ses actions américaines et non nord-américaines, Travail sécuritaire NB a adopté une politique visant à couvrir 50 % de son risque de change de marchés développés au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats visent l'échange d'une monnaie contre une autre à une date ultérieure et à un taux établi, convenu au moment du contrat.

La juste valeur de ces instruments financiers variera en fonction des changements au niveau des taux de change de la devise faisant l'objet des contrats. Les montants nominaux de référence des contrats de change à terme sont les montants contractuels à partir desquels les paiements sont faits. Ces montants nominaux de référence ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change contractuels en vigueur au moment de la prise d'effet des contrats. Les contrats en vigueur en 2008 viennent à échéance au cours des 100 premiers jours de 2009.

Au 31 décembre 2008, la valeur nominale des contrats de change à terme en vigueur se chiffrait à 136,2 millions de dollars (2007 – 164,6 millions de dollars). La juste valeur de ces contrats se chiffrait à -3,3 millions de dollars (2007 : 3,1 millions de dollars). Les pertes non matérialisées sur les contrats de change à terme en attente de 3,3 millions de dollars (2007 : gain de 3,1 millions de dollars) ont été comptabilisées dans le revenu de placements.

Le tableau suivant présente l'effet qu'aurait un changement annuel raisonnablement possible au niveau des taux de change du dollar canadien / américain, du dollar canadien / de l'euro, du dollar canadien / du yen et du dollar canadien / de la livre sterling sur l'excédent / le déficit. L'effet sur l'excédent / le déficit est présenté net des couvertures de change à la fin de l'exercice :

Appréciation de 15 % du dollar canadien	2008 (en milliers) Effet sur l'excédent / le déficit	2007 (en milliers) Effet sur l'excédent / le déficit
CAD / USD	(10 882) $	(11 576) $
CAD / EURO	(2 582) $	(3 182) $
CAD / YEN	(2 260) $	(2 744) $
CAD / LIVRE STERLING	(1 935) $	(1 690) $

iv) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les placements à échéance fixe, les instruments du marché monétaire ou les contrats de change à terme se pose en raison de la possibilité que la contrepartie à un instrument manque à son obligation envers Travail sécuritaire NB. L'exposition maximum au risque de crédit est déterminée par la juste valeur de ces instruments financiers. Des lignes directrices ont été établies dans une politique pour s'assurer que Travail sécuritaire NB détient des placements à échéance fixe émis par les sociétés présentant une cote de crédit de « A » ou plus ainsi que des placements à échéance fixe des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada présentant une cote de crédit de « BBB » ou plus. Travail sécuritaire NB ne peut investir que dans des instruments du marché monétaire qui sont garantis au niveau provincial ou fédéral, ou sont garantis par l'une des cinq principales banques à charte canadiennes. Les contreparties aux contrats de change à terme doivent avoir une cote d'au moins « AA- ».

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

The table below summarizes the fixed term investments by credit rating.

	2008		2007	
Credit Rating*	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments
AAA	$ 148,869	55.00	$ 164,536	51.51
AA	63,055	23.30	81,431	25.49
A	56,183	20.76	69,827	21.86
BBB	2,552	0.94	3,661	1.14
Total	$ 270,659	100.00	$ 319,455	100.00

* Credit ratings are obtained from Standard & Poor's, Moody's or DBRS ratings.

v) Inflation risk

Inflation risk is the risk that a general increase in price level may result in loss of future purchasing power for current monetary assets.

To mitigate the effect of inflation on WorkSafeNB's future liabilities, the portfolio holds Canadian real return bonds, which are indexed to the annual change in the Canadian consumer price index. The table included in the interest rate section below presents the remaining terms to maturity of the conventional and real return bonds portfolios.

vi) Interest rate risk

Future changes in the prevailing level of interest rates will affect the fair value of the fixed-term investments.

The table below presents the remaining term to maturity of WorkSafeNB's portion of the outstanding fixed-term investments held in pooled funds.

	Remaining Term To Maturity (000s)				
	Within 1 Year	Over 1 Year to 5 Years	Over 5 Years	Total 2008	Total 2007
Canadian real return bonds (fair value)	$ (248)	$ 382	$ 34,307	$ 34,441	$ 27,616
Canadian conventional bonds (fair value)	2,758	77,525	155,935	236,218	291,839
	$ 2,510	$ 77,907	$ 190,242	$ 270,659	$ 319,455

The average effective real yield of the real return bonds is 2.30% (2007 – 1.97%) per annum based on market value. The average effective yield of the conventional bonds is 3.90% (2007 – 4.52%) per annum based on market value.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

Le tableau suivant résume les placements à échéance fixe selon la cote de crédit.

	2008		2007	
	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe
Cote de crédit*				
AAA	148 869 $	55,00	164 536 $	51,51
AA	63 055	23,30	81 431	25,49
A	56 183	20,76	69 827	21,86
BBB	2 552	0,94	3 661	1,14
Total	270 659 $	100,00	319 455 $	100,00

*Les cotes de crédit sont obtenues à partir des cotes de Standard & Poor's, de Moody's ou du Dominion Bond Rating Service.

v) Risque d'inflation

Le risque d'inflation représente le risque que l'augmentation générale du niveau des prix puisse résulter en une perte du pouvoir d'achat futur des actifs monétaires actuels.

Pour atténuer l'effet de l'inflation sur les engagements futurs de Travail sécuritaire NB, le portefeuille détient des obligations canadiennes à rendement réel, lesquelles sont indexées selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation du Canada. Le tableau compris dans la section suivante présente les périodes qui restent jusqu'à l'échéance des portefeuilles d'obligations à rendement réel.

vi) Risque de taux d'intérêt

Les variations futures du niveau des taux d'intérêt auront un effet sur la juste valeur des placements à échéance fixe.

Le tableau suivant présente la période qui reste jusqu'à l'échéance de la part des placements à échéance fixe en cours de Travail sécuritaire NB qui sont détenus dans les fonds en gestion commune.

	Période qui reste jusqu'à l'échéance (en milliers)				
	Un an ou moins	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans ou plus	Total 2008	Total 2007
Obligations canadiennes à rendement réel (juste valeur)	(248) $	382 $	34 307 $	**34 441 $**	27 616 $
Obligations canadiennes ordinaires (juste valeur)	2 758	77 525	155 935	**236 218**	291 839
	2 510 $	77 907 $	190 242 $	**270 659 $**	319 455 $

Le rendement effectif moyen des obligations à rendement réel se chiffre à 2,30 % (2007 – 1,97 %) par année selon la valeur marchande. Le rendement effectif moyen des obligations ordinaires est de 3,90 % (2007 – 4,52 %) par année selon la valeur marchande.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

As of December 31, 2008, had the prevailing interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian conventional bonds would have increased or decreased by $17.6 million (2007 – $21.5 million), approximately 7.43% (2007 – 7.36%) of their fair value.

As of December 31, 2008, had the prevailing real interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian real return bonds would have increased or decreased by $5.3 million (2007 – $4.3 million), approximately 15.51% (2007 – 15.71%) of their fair value.

The sensitivity to interest rate changes was estimated using the weighted average duration of the bond portfolios.

6. CAPITAL ASSETS

	2008 (000s)			2007 (000s)
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
Land	$ 162	$ –	$ 162	$ 162
Buildings	12,406	8,139	4,267	4,467
Leasehold improvements	880	215	665	584
Furniture and equipment	4,571	3,869	702	809
Computer software and hardware	13,413	11,323	2,090	1,949
Motor vehicles	398	221	177	181
	$ 31,830	$ 23,767	$ 8,063	$ 8,152

7. PAYABLES AND ACCRUALS

	2008 (000s)	2007 (000s)
Accounts payable and accruals	$ 8,646	$ 10,227
Post-employment benefits	3,494	3,355
	$ 12,140	$ 13,582

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

Au 31 décembre 2008, si le taux d'intérêt en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes ordinaires aurait augmenté ou diminué de 17,6 millions de dollars (2007 – 21,5 millions de dollars), soit environ 7,43 % de leur juste valeur (2007 – 7,36 %).

Au 31 décembre 2008, si le taux d'intérêt réel en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes à rendement réel aurait augmenté ou diminué de 5,3 millions de dollars (2007 – 4,3 millions de dollars), soit environ 15,51 % de leur juste valeur (2007 – 15,71 %).

La sensibilité aux changements au niveau du taux d'intérêt a été estimée en se servant de la durée moyenne pondérée des portefeuilles d'obligations.

6. IMMOBILISATIONS

	2008 (en milliers)			2007 (en milliers)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	162 $	– $	162 $	162 $
Bâtiments	12 406	8 139	4 267	4 467
Améliorations locatives	880	215	665	584
Mobilier et matériel	4 571	3 869	702	809
Logiciels et matériel informatique	13 413	11 323	2 090	1 949
Véhicules	398	221	177	181
	31 830 $	23 767 $	8 063 $	8 152 $

7. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Comptes fournisseurs et frais courus	8 646 $	10 227 $
Avantages postérieurs à l'emploi	3 494	3 355
	12 140 $	13 582 $

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

8. BENEFITS LIABILITIES

i) Continuity schedule

	2008 (000s)					2007 (000s)
	Short-term disability and rehabilitation	Long-term benefits	Survivor benefits	Health care	Total	Total
Balance, beginning of year	$ 104,446	$ 548,450	$ 102,588	$ 241,971	$ 997,455	$ 920,973
Add claims costs incurred:						
Current year injuries	44,323	33,406	1,948	41,417	121,094	114,080
Prior years' injuries	6,058	39,510	4,628	14,711	64,907	89,403
	50,381	72,916	6,576	56,128	186,001	203,483
Less claims payments made:						
Current year injuries	14,078	174	99	9,934	24,285	21,705
Prior years' injuries	29,789	39,827	8,615	32,023	110,254	105,296
	43,867	40,001	8,714	41,957	134,539	127,001
Balance, end of year	$ 110,960	$ 581,365	$ 100,450	$ 256,142	$ 1,048,917	$ 997,455

ii) New legislation

During 2008, the provincial legislature passed Bill 20, *An Act to Amend the Workers' Compensation Act*, which introduces an increase in the pension annuity for qualifying injured workers from 5% to 10%. The impact of this bill on WorkSafeNB benefits liabilities as at December 31, 2008 was as follows:

	2008 (000s)
Assessed employers	$ 31,973
Self-insured employers	5,356
Total	$ 37,329

The portion of the legislative amendments attributable to self-insured employers had no net impact on WorkSafeNB's excess of (expenses) over income for 2008 or on the fund balance.

iii) Current year injuries

	2008 (000s)			2007 (000s)		
	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred
Short-term disability and rehabilitation	$ 14,078	$ 30,245	$ 44,323	$ 12,323	$ 27,417	$ 39,740
Long-term disability	174	33,232	33,406	97	34,421	34,518
Survivor benefits	99	1,849	1,948	71	1,823	1,894
Health care	9,934	31,483	41,417	9,214	28,714	37,928
	$ 24,285	$ 96,809	$ 121,094	$ 21,705	$ 92,375	$ 114,080

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS

i) Historique

	2008 (en milliers)					2007 (en milliers)
	Invalidité à court terme et réadaptation	Prestations à long terme	Prestations de survivant	Assistance médicale	TOTAL	TOTAL
Solde, début de l'exercice	104 446 $	548 450 $	102 588 $	241 971 $	997 455 $	920 973 $
Plus : Frais engagés au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	44 323	33 406	1 948	41 417	121 094	114 080
Accidents des exercices antérieurs	6 058	39 510	4 628	14 711	64 907	89 403
	50 381	72 916	6 576	56 128	186 001	203 483
Moins : Paiements effectués au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	14 078	174	99	9 934	24 285	21 705
Accidents des exercices antérieurs	29 789	39 827	8 615	32 023	110 254	105 296
	43 867	40 001	8 714	41 957	134 539	127 001
Solde, fin de l'exercice	110 960 $	581 365 $	100 450 $	256 142 $	1 048 917 $	997 455 $

ii) Nouvelle législation

En 2008, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté le projet de loi 55, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, qui prévoit une augmentation de la rente pour les travailleurs admissibles de 5 % à 10 %. L'effet du projet de loi sur les engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2008 était le suivant :

	2008 (en milliers)
Employeurs cotisés	31 973 $
Employeurs tenus personnellement responsables	5 356
Total	37 329 $

La part de ces modifications législatives attribuable aux employeurs tenus personnellement responsables n'a pas eu d'effet net sur l'excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice de 2008 ni sur le solde du fonds de Travail sécuritaire NB.

iii) Accidents de l'exercice courant

	2008 (en milliers)			2007 (en milliers)		
	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations
Invalidité à court terme et réadaptation	14 078 $	30 245 $	44 323 $	12 323 $	27 417 $	39 740 $
Invalidité à long terme	174	33 232	33 406	97	34 421	34 518
Prestations de survivant	99	1 849	1 948	71	1 823	1 894
Assistance médicale	9 934	31 483	41 417	9 214	28 714	37 928
	24 285 $	96 809 $	121 094 $	21 705 $	92 375 $	114 080 $

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

8. BENEFITS LIABILITIES (CONTINUED)

iv) Prior years' injuries

Significant changes in prior years' claims costs arising from the estimate of the benefits liabilities included the following:

	Increase (decrease) in benefits liabilities and claims costs incurred	
	2008 (000s)	2007 (000s)
Reduction in assumed indexing rate for CPI-indexed benefits	$ (1,400)	$ (3,100)
(Favourable) Unfavourable experience on health care costs	(3,300)	16,400
(Favourable) Unfavourable experience on short-term disability costs	(2,600)	(2,300)
(Favourable) Unfavourable experience on long-term disability costs	(21,300)	(10,000)

9. ACTUARIAL ASSUMPTIONS

i) Assumptions

The estimate of the benefits liabilities is based on assumptions that reflect both short-term and long-term forecasts. In 2003, the assumptions were updated to reflect significant changes in demographic and economic conditions. The inflation assumption for medical benefits was further updated in 2007 to reflect emerging cost trends. The table below lists the principal economic assumptions used:

	2008			2007		
	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payments	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payments
Gross rate of return	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%
Inflation – Year 1	2.17%	7.50%	4.00%	1.78%	7.50%	4.00%
– subsequent years	3.00%	7.50%	4.00%	3.00%	7.50%	4.00%
Net rate of return – Year 1	4.84%	(0.35%)	3.00%	5.25%	(0.35%)	3.00%
– subsequent years	4.00%	(0.35%)	3.00%	4.00%	(0.35%)	3.00%

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (SUITE)

iv) Accidents des exercices antérieurs

Par suite de l'estimation des engagements au titre des prestations, les modifications importantes énumérées ci-dessous ont été apportées aux frais engagés au titre des réclamations des accidents des exercices antérieurs.

	Augmentation (diminution) des engagements au titre des prestations et des frais engagés au titre des réclamations	
	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
Réduction du taux d'indexation présumé pour les prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)	(1 400) $	(3 100) $
Évolution (favorable) défavorable des coûts des prestations d'assistance médicale	(3 300)	16 400
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à court terme	(2 600)	(2 300)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à long terme	(21 300)	(10 000)

9. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

i) Hypothèses

L'estimation des engagements au titre des prestations est faite selon des hypothèses qui reflètent des prévisions à court et à long terme. En 2003, les hypothèses ont été mises à jour pour tenir compte de changements importants au niveau des conditions démographiques et économiques. L'hypothèse relative à l'inflation au niveau des prestations médicales a été de nouveau mise à jour en 2007 pour refléter les nouvelles tendances des coûts. Le tableau qui suit donne les principales hypothèses économiques utilisées :

	2008			2007		
	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements
Taux de rendement brut	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %
Inflation – premier exercice	2,17 %	7,50 %	4,00 %	1,78 %	7,50 %	4,00 %
– exercices subséquents	3,00 %	7,50 %	4,00 %	3,00 %	7,50 %	4,00 %
Taux de rendement net – premier exercice	4,84 %	(0,35 %)	3,00 %	5,25 %	(0,35 %)	3,00 %
– exercices subséquents	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

9. ACTUARIAL ASSUMPTIONS (CONTINUED)

ii) Sensitivity of actuarial assumptions

The most significant assumption in the determination of the benefits liabilities is the net rate of return. The net rate of return is the assumed rate of return in excess of the assumed inflation rate. A reduction in the assumed net rate of return would increase the actuarial present value of the benefits liabilities.

Medical benefits represent approximately 24% of the benefits liabilities. An increase in the assumed excess medical inflation rate (above the assumed inflation rate) would result in an increase in the benefits liabilities for medical benefits.

The table below presents the sensitivity of the benefits liabilities to an immediate 1% increase or decrease in the assumed rates:

	2008 (000s)	
+/- % change on assumed rates	+1.00%	-1.00%
Net discount rate	$ (62,998)	$ 72,337
Excess medical inflation rate	$ 18,789	$ (15,509)

10. ASSESSMENTS

	2008 (000s)		2007 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessment income	$ 155,720	$ 153,253	$ 148,329
Interest and penalties	800	756	734
Uncollectibles	(500)	(567)	(373)
	$ 156,020	$ 153,442	$ 148,690

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

9. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES (SUITE)

ii) Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'hypothèse actuarielle la plus importante pour déterminer les engagements au titre des prestations est le taux de rendement net. Le taux de rendement net est le taux de rendement hypothétique moins le taux d'inflation hypothétique. Une réduction du taux de rendement net augmenterait la valeur actuarielle actualisée des engagements au titre des prestations.

Les prestations médicales représentent environ 24 % des engagements au titre des prestations. Une augmentation du taux d'inflation médical excédentaire hypothétique (au-delà du taux d'inflation hypothétique) donnerait lieu à une augmentation des engagements au titre des prestations relativement aux prestations médicales.

Le tableau suivant présente la sensibilité des engagements au titre des prestations à une augmentation ou à une diminution immédiate de 1 % des taux hypothétiques :

	2008 (en milliers)	
Pourcentage de diminution ou d'augmentation des taux hypothétiques	+1,00 %	-1,00 %
Taux d'actualisation net	(62 998) $	72 337 $
Taux d'inflation médical excédentaire	18 789 $	(15 509)$

10. COTISATIONS

	2008 (en milliers)		2007 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenu des cotisations	155 720 $	153 253 $	148 329 $
Intérêts et amendes	800	756	734
Créances irrécouvrables	(500)	(567)	(373)
	156 020 $	153 442 $	148 690 $

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

11. SELF-INSURED EMPLOYERS

	2008 (000s)		2007 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessments	$ 31,293	$ 46,039	$ 45,478
Claims costs incurred:			
Short-term disability and rehabilitation	9,756	15,273	11,113
Long-term disability	7,328	12,580	15,716
Survivor benefits	950	729	1,416
Health care	9,659	12,160	13,535
	27,693	40,742	41,780
Administration	3,600	5,297	3,698
	$ 31,293	$ 46,039	$ 45,478

12. ADMINISTRATION

	2008 (000s)		2007 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Salaries and employee benefits	$ 26,126	$ 26,188	$ 24,068
Depreciation	2,200	2,155	1,980
Professional fees	1,156	1,020	1,091
Office and communications	2,414	2,298	2,135
Building operations	2,655	2,209	2,142
Travel and vehicle operations	1,300	1,131	1,143
Education and training	660	475	473
Other	1,574	754	655
	38,085	36,230	33,687
Allocated to health care claims costs	(2,200)	(2,138)	(2,006)
	$ 35,885	$ 34,092	$ 31,681

A portion of WorkSafeNB's administration costs represents charges incurred by the Workers' Rehabilitation Centre. This portion, which relates to claims, has been allocated to health care.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

11. EMPLOYEURS TENUS PERSONNELLEMENT RESPONSABLES

	2008 (en milliers)		2007 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Cotisations	31 293 $	46 039 $	45 478 $
Frais engagés au titre des réclamations :			
Invalidité à court terme et réadaptation	9 756	15 273	11 113
Invalidité à long terme	7 328	12 580	15 716
Prestations de survivant	950	729	1 416
Assistance médicale	9 659	12 160	13 535
	27 693	40 742	41 780
Administration	3 600	5 297	3 698
	31 293 $	46 039 $	45 478 $

12. ADMINISTRATION

	2008 (en milliers)		2007 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Salaires et charges sociales	26 126 $	26 188 $	24 068 $
Amortissement	2 200	2 155	1 980
Frais professionnels	1 156	1 020	1 091
Ressources matérielles et communications	2 414	2 298	2 135
Exploitation des immeubles	2 655	2 209	2 142
Frais de déplacement et d'utilisation de véhicules	1 300	1 131	1 143
Éducation et formation	660	475	473
Autres frais	1 574	754	655
	38 085	36 230	33 687
Répartition aux frais d'assistance médicale	(2 200)	(2 138)	(2 006)
	35 885 $	34 092 $	31 681 $

Une partie des frais d'administration de Travail sécuritaire NB représente des coûts que Travail sécuritaire NB a engagés par l'entremise du Centre de rééducation professionnelle. Cette portion, qui a trait aux réclamations, a été répartie à l'assistance médicale.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

13. LEGISLATIVE OBLIGATIONS

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2008, WorkSafeNB incurred $800,045 for these costs (2007 – $759,000).

In 2008, WorkSafeNB provided $250,000 (2007 – $250,000) of financial assistance to the New Brunswick Construction Safety Association and $150,000 (2007 – $190,000) of financial assistance to the New Brunswick Forest Industries Safety Association in accordance with the *Workers' Compensation Act*. The money paid was levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

14. RELATED PARTY TRANSACTIONS

These financial statements include the results of normal operating transactions with various provincial government controlled departments, agencies and Crown corporations, with which WorkSafeNB may be considered related. Routine operating transactions with related parties are settled at prevailing market prices under normal trade terms.

The Province of New Brunswick has committed to the funding of a grant to WorkSafeNB in support of occupational health and safety. In 2008, WorkSafeNB received $442,000 (2007 – $900,000).

15. EMPLOYEE PENSION PLAN

WorkSafeNB and its employees participate in a multi-employer contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick under the *Public Service Superannuation Act*. The plan provides pensions to employees of the provincial government and certain Crown corporations and agencies based on the length of service and highest successive five-year average salary.

Since sufficient information is not readily available to account for WorkSafeNB's participation in the plan using defined benefit pension plan accounting, these financial statements have been prepared using accounting rules for defined contribution pension plans.

The plan was 96.1% funded as of April 1, 2008, the date of the most recent external valuation of the plan. The Province has advised WorkSafeNB that the unfunded liability is being funded through annual escalating payments. The 2008 payment was $269,452 (2007 – $259,588) and future payments, if required, will increase by the annual growth in CPI plus 2%. Future actuarial valuations may change the funding requirement.

The current year expense for this pension plan (excluding the escalating payment) is $1.94 million (2007- $1.88 million).

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

13. OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LA LOI

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2008, Travail sécuritaire NB a engagé des frais de 800 045 $ (2007 – 759 000 $).

En 2008, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 250 000 $ (2007 – 250 000 $) à la New Brunswick Construction Safety Association et de 150 000 $ (2007 – 190 000 $) à la New Brunswick Forest Industries Safety Association conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée a été prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels Travail sécuritaire NB peut être considéré comme étant apparenté. Les opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec des parties apparentées sont conclues au prix courant du marché selon les conditions normales du commerce.

La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à accorder une subvention à Travail sécuritaire NB aux fins de la santé et de la sécurité au travail. En 2008, Travail sécuritaire NB a reçu 442 000 $ (2007 – 900 000 $).

15. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Travail sécuritaire NB et ses employés cotisent à un régime contributif de retraite interentreprises à prestations déterminées, administré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. Le régime offre des prestations aux employés du gouvernement provincial et de certaines sociétés d'État calculées sur le nombre d'années de service et la meilleure moyenne de cinq années successives de salaire.

Étant donné que de l'information suffisante n'est pas facile à déterminer pour rendre compte de la participation de Travail sécuritaire NB au régime selon la méthode de comptabilisation de régime de retraite à prestations déterminées, les présents états financiers ont été établis selon les règles comptables utilisées pour les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime était capitalisé à 96,1 % au 1er avril 2008, date de la plus récente évaluation externe du régime. La province a avisé Travail sécuritaire NB que l'obligation non capitalisée était en voie de capitalisation au moyen de versements annuels progressifs. Le versement de 2008 se chiffrait à 269 452 $ (2007 – 259 588 $) et les versements futurs, si besoin est, augmenteront par la croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation en plus de 2 %. Des évaluations actuarielles effectuées à l'avenir pourraient modifier les besoins de capitalisation.

La charge de l'exercice courant pour ce régime de retraite (sauf le versement progressif) équivaut à 1,94 million de dollars (2007 – 1,88 million de dollars).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2008

16. BUDGET

The 2008 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by WorkSafeNB's board of directors and have not been audited.

17. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2007 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers

au 31 décembre 2008

16. BUDGET

Les chiffres du budget de 2008 présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et n'ont pas été vérifiés.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres de 2007 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Balance Sheet

As at December 31

ASSETS	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)	2005 (000s)	2004 (000s)
Cash and short-term investments	$ 34,428	$ 29,112	$ 24,282	$ 21,784	$ 21,255
Receivables	11,269	10,482	10,193	11,944	11,412
Recoverable benefits liabilities	151,354	137,048	117,791	115,649	107,803
Investments	724,287	879,966	873,921	762,245	683,205
Capital assets	8,063	8,152	8,665	8,086	8,084
Other assets	956	753	851	513	497
	$ 930,357	$ 1,065,513	$ 1,035,703	$ 920,221	$ 832,256
LIABILITIES AND FUND BALANCE					
Payables and accruals	$ 12,140	$13,582	$12,257	$11,618	$10,643
Benefits liabilities	1,048,917	997,455	920,973	888,260	831,441
Total liabilities	1,061,057	1,011,037	933,230	899,878	842,084
Fund balance	(130,700)	54,476	102,473	20,343	(9,828)
	$ 930,357	$ 1,065,513	$ 1,035,703	$ 920,221	$ 832,256

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Bilan

au 31 décembre

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)	2005 (en milliers)	2004 (en milliers)
ACTIF					
Encaisse et placements à court terme	34 428 $	29 112 $	24 282 $	21 784 $	21 255 $
Créances	11 269	10 482	10 193	11 944	11 412
Engagements recouvrables au titre des prestations	151 354	137 048	117 791	115 649	107 803
Placements	724 287	879 966	873 921	762 245	683 205
Immobilisations	8 063	8 152	8 665	8 086	8 084
Autres éléments d'actif	956	753	851	513	497
	930 357 $	1 065 513 $	1 035 703 $	920 221 $	832 256 $
PASSIF ET SOLDE DU FONDS					
Comptes fournisseurs et frais courus	12 140 $	13 582 $	12 257 $	11 618 $	10 643 $
Engagements au titre des prestations	1 048 917	997 455	920 973	888 260	831 441
Total du passif	1 061 057	1 011 037	933 230	899 878	842 084
Solde du fonds	(130 700)	54 476	102 473	20 343	(9 828)
	930 357 $	1 065 513 $	1 035 703 $	920 221 $	832 256 $

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Statement of Operations and Fund Balance

For the Year Ended December 31

	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)	2005 (000s)	2004 (000s)
INCOME					
Assessments	$ 153,442	$ 148,690	$ 144,858	$ 144,672	$ 142,828
Self-insured employers	46,039	45,478	27,970	31,284	27,934
Investments	(162,418)	(5,330)	101,859	64,597	54,839
Province of New Brunswick	442	900	900	900	900
	37,505	189,738	275,587	241,453	226,501
EXPENSES					
Claims costs incurred					
Short-term disability and rehabilitation	50,381	45,353	44,519	46,276	42,068
Long-term disability	72,916	69,533	45,435	72,004	72,600
Survivor benefits	6,576	9,361	8,963	7,178	6,395
Health care	56,128	79,236	60,947	53,550	49,044
	186,001	203,483	159,864	179,008	170,107
Administration	34,092	31,681	31,197	29,912	28,539
Appeals Tribunal	1,388	1,372	1,247	1,208	1,212
Legislative obligations	1,200	1,199	1,154	1,016	913
Risk management rebates	–	–	–	–	300
	36,680	34,252	33,593	32,184	30,964
Total expenses	222,681	237,735	193,457	211,192	201,071
Excess of (expenses) over income for the year	(185,176)	(47,997)	82,130	30,261	25,430
Fund balance, beginning of year	54,476	102,473	20,343	(9,826)	(35,194)
Change in accounting policies	–	–	–	–	34,896
Fund balance, end of year	$ (130,700)	$ 54,476	$ 102,473	$ 20,343	$ (9,826)

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)	2005 (en milliers)	2004 (en milliers)
REVENUS					
Cotisations	153 442 $	148 690 $	144 858 $	144 672 $	142 828 $
Employeurs tenus personnellement responsables	46 039	45 478	27 970	31 284	27 934
Placements	(162 418)	(5 130)	101 859	64 597	54 839
Province du Nouveau-Brunswick	442	900	900	900	900
	37 505	189 738	275 587	241 453	226 501
DÉPENSES					
Frais engagés au titre des réclamations					
Invalidité à court terme et réadaptation	50 381	35 353	44 539	46 276	42 068
Invalidité à long terme	72 916	69 533	41 431	72 094	72 600
Prestations de survivant	6 576	9 361	8 963	7 378	6 395
Assistance médicale	56 128	79 236	64 987	53 550	49 044
	186 001	193 483	159 864	179 298	170 107
Administration	34 092	31 687	31 180	29 912	28 339
Tribunal d'appel	1 388	1 372	1 242	1 236	1 212
Obligations prévues par la loi	1 200	1 199	1 154	1 035	811
Rabais relatifs à la gestion des risques					500
	36 680	34 352	33 576	32 184	30 862
Total des dépenses	222 681	227 835	193 457	211 482	200 973
Excédent des (dépenses) sur les revenus pour l'exercice	(185 176)	(37 997)	82 130	30 171	25 528
Solde du fonds, début de l'exercice	54 476	101 473	20 343	(9 828)	(60 356)
Modification de conventions comptables					24 956
Solde du fonds, fin de l'exercice	(130 700) $	54 476 $	102 473 $	20 343 $	(9 828) $

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON OF THE APPEALS TRIBUNAL

As chairperson of the Appeals Tribunal, I am pleased to report on our activities for 2008. The Appeals Tribunal is constituted under the *Workplace Health, Safety and Compensation Act* of New Brunswick. Our primary responsibility is to resolve appeals in a fair and timely manner while delivering the highest quality of services possible.

During the past year, Appeals Tribunal members and staff concentrated efforts toward reducing the inventory of appeals to be heard and completing appeals as quickly as possible. Our inventory of appeals to be heard had grown since 2004 due to a significant increase in appeal requests during 2005 and 2006, and, coupled with changes in the Appeals Tribunal membership over the same period of time, appeals could not be processed as quickly as they were filed. As the inventory grew, this led to an increase in our overall processing time.

During the past two years appeal requests have decreased, starting with a reduction in 2007 of 7%, and then in 2008, a decrease of 15% from 2007. These decreases, along with an increase in the amount of appeals processed during 2007 and 2008, have allowed us to reduce our inventory of appeals to be heard.

I am happy to report that the inventory of appeals to be heard has been reduced by 21% from the previous year. Also, panel member appointments were completed in a timely fashion, allowing us to maintain a good pace in scheduling appeals. Although there was a vacancy among the vice-chairpersons, the availability of the remaining vice-chairpersons also allowed us to schedule appeals at a good pace, permitting us to process more appeals.

We saw improvement in the time required to process a decision from the hearing until it is finalized and mailed to the parties. The efforts of the vice-chairpersons, members and staff have been successful, since this was lowered by another 9% from 2007 when we had a 8% reduction from the previous year.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'APPEL

En tant que président du Tribunal d'appel, je suis heureux de présenter le rapport des activités du Tribunal pour l'exercice 2008. Le Tribunal est établi en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* du Nouveau-Brunswick. Sa principale responsabilité est de régler des appels de façon juste dans des délais raisonnables, tout en assurant la meilleure qualité de services possible.

Au cours du dernier exercice, les membres et les employés du Tribunal ont concentré leurs efforts en vue de réduire le nombre d'appels en attente d'une audience et de traiter les appels aussi rapidement que possible. Nous avons connu une augmentation du nombre d'appels en attente d'une audience depuis 2004 en raison de l'augmentation considérable du nombre de demandes d'appel en 2005 et en 2006, et étant donné les changements survenus au niveau des membres du Tribunal pendant cette période, il nous a été impossible de traiter les appels au fur et à mesure qu'ils étaient déposés. Cet état de choses a entraîné une augmentation du délai de traitement général.

Le nombre de demandes d'appel a diminué au cours des deux derniers exercices. En 2007, il a diminué de 7 % et en 2008, de 15 % comparativement à 2007. Ces diminutions, ainsi que l'augmentation du nombre d'appels traités en 2007 et en 2008, nous ont permis de réduire le nombre d'appels en attente d'une audience.

Je suis content de signaler que le nombre d'appels à être entendus a été réduit de 21 % comparativement au dernier exercice. De plus, la nomination des membres de comités d'appel a eu lieu dans un délai raisonnable, nous permettant ainsi de continuer à inscrire les appels à l'horaire assez rapidement. Bien qu'il manquait un vice-président au sein du Tribunal, la disponibilité des autres vice-présidents nous a également permis d'inscrire des appels à l'horaire assez rapidement et nous avons pu traiter un plus grand nombre d'appels.

Il y a eu une amélioration au niveau du délai entre la rédaction de la décision après l'audience et l'envoi de la décision aux parties à l'appel. Les efforts des vice-présidents, des membres et du personnel ont porté fruit puisque le délai a été réduit d'un autre 9 % par rapport à 2007, qui avait connu une réduction de 8 % comparativement à l'exercice précédent.

We believe that with a reduction in the inventory of appeals to be heard, it will take less time for appeals to be scheduled. Along with the improvement in the processing time from the hearing to the time the decision is mailed, this should translate into a shorter overall processing time for appeals.

The Appeals Tribunal reviewed the recommendations from the Independent Review Panel on New Brunswick's workplace health, safety and compensation system. Although some of the recommendations will require legislative changes in order to be implemented, we continue to look for different ways of processing appeals or to develop methods that can streamline our existing processes. This remains an integral part of our goal to offer a higher quality of service.

The following are some of the Appeals Tribunal's challenges and accomplishments in 2008:

- The amount of appeals received decreased by 13% from 2007.
- The amount of appeals processed and resolved increased by 4% from 2007.
- The processing time from the hearing to the decision being mailed to the parties to the appeal was reduced by an additional 9% from 2007.
- The amount of postponed appeals increased by 29% over last year's level. In previous years, the amount of postponed appeals was a concern to us as these files remain in our inventory of appeals to be scheduled. Since 2006, we monitored postponed appeals to determine if a trend was developing and took one measure of withdrawing appeals in lieu of postponing when it was determined that the appeal was not ready to proceed. In late 2007 and the first part of 2008, the amount of appeals postponed increased due primarily to inclement weather experienced in our hearing locations.
- Appeals withdrawn before the hearing have increased by 30%. Although some of this increase can be attributed to appeals being withdrawn in lieu of postponing, we are aware of other reasons for this increase. On several occasions, appellants will submit an appeal application before seeking assistance with the workers' or employers' advocates. After seeking assistance, these appeals are sometimes withdrawn to allow the representative time to review the file and to obtain additional information to be sent to WorkSafeNB for review.

Nous croyons qu'avec la réduction du nombre d'appels à être entendus, les appels seront inscrits à l'horaire plus rapidement. Cette situation, de concert avec l'amélioration du délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision, devrait se traduire par une réduction du délai de traitement général des appels.

Le Tribunal a examiné les recommandations du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick. Quoique la mise en œuvre de certaines des recommandations nécessitera des modifications législatives, nous continuons à chercher de nouveaux moyens de traiter les appels ou à élaborer de nouvelles méthodes pour simplifier nos processus existants, et ce, toujours dans le but d'améliorer la qualité des services.

Voici certains défis et certaines réalisations du Tribunal d'appel en 2008 :

- Le nombre d'appels reçus a diminué de 13 % par rapport à 2007.
- Le nombre d'appels traités et résolus a augmenté de 4 % comparativement à 2007.
- Le délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision aux parties à l'appel a été réduit d'un autre 9 % par rapport à 2007.
- Le nombre d'appels remis à plus tard a augmenté de 29 % comparativement au dernier exercice. Au cours des exercices antérieurs, le nombre d'appels remis à plus tard était une préoccupation puisque ces appels figurent parmi le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire. Nous avons surveillé depuis 2006 les appels remis à plus tard afin de déterminer si une tendance se manifestait. Une mesure que nous avons prise consistait à retirer l'appel au lieu de le remettre à plus tard lorsqu'on déterminait qu'il n'était pas prêt. À la fin de 2007 et au début de 2008, le nombre d'appels remis à plus tard a augmenté en grande partie en raison de mauvais temps aux endroits prévus pour des audiences.
- Le nombre d'appels retirés avant l'audience a augmenté de 30 %. Bien que cette augmentation soit en partie attribuable au fait qu'on retire les appels au lieu de les remettre à plus tard, nous connaissons d'autres raisons pour l'augmentation. Il arrive que les personnes faisant appel déposent une demande d'appel avant de demander l'aide d'un défenseur des droits du travailleur ou de l'employeur. Après avoir demandé de l'aide, les personnes faisant appel retirent parfois leur appel pour donner à leur représentant le temps d'examiner le dossier et d'obtenir d'autres renseignements, qu'ils enverront à Travail sécuritaire NB pour des fins d'examen.

- In late 2007, the Canadian Legal Information Institute (CanLII) asked that the Appeals Tribunal send them our decisions to be published on its website. In 2008, all new decisions of the Appeals Tribunal were sent for publication. As well, during the summer, a student was hired to catalogue previous year's decisions to be published on the CanLII website. Decisions going back to 2000 were sent, although only those to late 2004 have been published to date. This project complements the work already completed to publish Appeals Tribunal decisions on our website and provides the public with another source of accessing our decisions for research purposes or when preparing for an appeal.

Training for Appeals Tribunal vice-chairpersons and members is and always will be important as we work toward rendering timely, fair, consistent and impartial decisions. The administrative tribunal environment is evolving due to a number of factors such as court decisions challenging our processes, modifications in legislation and policies, and changes in the workforce. As we are in the workers' compensation environment, there are also changes in the medical environment that impact the case files reviewed for hearings. Therefore, it is essential that Tribunal members remain familiar with the issues facing the workers' compensation system and administrative tribunals.

During 2008, Appeals Tribunal vice-chairpersons and members were provided with training opportunities through educational sessions covering a variety of topics concerning the responsibilities of the Appeals Tribunal, as well as subjects of interest associated with the workers' compensation environment. Members and staff were provided with training given through local agencies or "in-house" training.

In late 2008, vice-chairperson John Chatterton's term expired after three years of service. Also, Roger Thériault resigned as a member of the Appeals Tribunal to pursue professional interests. We wish them both all the best in the future and thank them for their contributions.

- À la fin de 2007, l'Institut canadien d'information juridique a demandé au Tribunal de lui envoyer ses décisions afin de les afficher sur son site Web. En 2008, toutes les nouvelles décisions du Tribunal ont été envoyées à l'Institut. De plus, une étudiante d'été a été embauchée pour cataloguer les décisions des exercices précédents afin qu'elles puissent être affichées sur le site Web de l'Institut. Des décisions remontant à l'an 2000 ont été envoyées, bien que seules les décisions jusqu'à la fin de 2004 aient été affichées à ce jour. Le projet complète l'initiative du Tribunal visant l'affichage de ses décisions sur son site Web et donne au public une autre source d'accès à ses décisions à des fins de recherche ou de préparation d'un appel.

Il est important que les vice-présidents et les membres du Tribunal d'appel continuent à recevoir de la formation afin de fournir des décisions rapides, justes, uniformes et impartiales. Le secteur des tribunaux administratifs évolue en raison d'un certain nombre de facteurs, comme les décisions des cours qui remettent en question nos processus; les modifications apportées aux lois et aux politiques; ainsi que les changements au sein de la main-d'œuvre. Puisque nous œuvrons dans le secteur de l'indemnisation des travailleurs, certains changements qui surviennent dans le domaine médical ont également un effet sur les dossiers examinés pour les audiences. Par conséquent, il est essentiel que les membres du Tribunal tiennent leurs connaissances à jour sur les questions entourant l'indemnisation des travailleurs et les tribunaux administratifs.

Au cours de l'exercice, les vice-présidents et les membres du Tribunal ont eu l'occasion de participer à des séances de formation portant sur divers sujets relatifs aux responsabilités du Tribunal, ainsi que sur des sujets liés à l'indemnisation des travailleurs. Les membres et les employés du Tribunal ont pris part à des activités de formation offertes par des organismes régionaux et à l'interne.

Vers la fin de 2008, le mandat de John Chatterton, un vice-président, a pris fin après trois années de service. De plus, Roger Thériault, un membre du Tribunal, a démissionné de son poste pour poursuivre des intérêts professionnels. Nous leur offrons nos meilleurs vœux de succès et les remercions de leur contribution au Tribunal d'appel.

I would like to thank the board of directors, members and staff of the Appeals Tribunal, and all others involved with the Tribunal for their contributions over the past year. Their continued support is greatly appreciated.

The Appeals Tribunal will continue to meet the challenges the future years will bring. I am certain that with the continued commitment of Appeals Tribunal members and staff, our goals will be achieved and the challenges of the future will be surmounted.

Respectfully submitted,

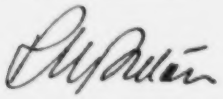

Paul M. LeBreton, Q.C.
Chairperson, Appeals Tribunal

J'aimerais remercier le conseil d'administration, ainsi que les membres et le personnel du Tribunal et tous ceux qui jouent un rôle dans le Tribunal de leur apport tout au long de l'exercice. Je suis très reconnaissant de leur soutien continu.

Le Tribunal d'appel continuera à relever les défis que lui réserve les années à venir. Je suis certain que grâce à l'engagement continu des membres et des employés du Tribunal, nous réussirons à atteindre nos buts et à relever les défis que nous réserve l'avenir.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du Tribunal d'appel,

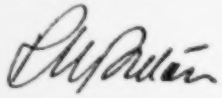

Paul M. LeBreton, c.r.

APPEALS TRIBUNAL MEMBERS

At December 31, 2008

CHAIRPERSON

Paul M. LeBreton, Q.C.

The chairperson of the Appeals Tribunal is appointed by the Lieutenant-Governor in Council and is responsible to the board of directors for the operation of the Appeals Tribunal.

VICE-CHAIRPERSONS

John Chatterton (term ended December 21, 2008)
Douglas Evans, Q.C.
Guilda Fournier
Doris Guimond
William E. McNulty
Brigitte Ouellette

The vice-chairpersons of the Appeals Tribunal are appointed by the Lieutenant-Governor in Council as deemed necessary by the chairperson in consultation with WorkSafeNB.

APPEALS PANEL MEMBERS

Workers' Representatives	Employers' Representatives
Carole Clavette	Aldrice Comeau
Michael Davidson	Sherri Deveau
Earl Garland	William Dixon
Laura Gould	Gilbert Doucet
Linwood Lawrence	Donald Drury
Gaston Malenfant	George Greenlaw
Claudia McKeil	Marc Long
Line Savoie	Elie Richard
Denny Vautour	Jacques St-Onge
	Joe Veriker

Appeals Panel members represent workers and employers from throughout the province and are appointed by the board of directors.

MEMBRES DU TRIBUNAL D'APPEL

Au 31 décembre 2008

PRÉSIDENT

Paul M. LeBreton, c.r.

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président du Tribunal d'appel qui est responsable devant le conseil d'administration des opérations du Tribunal.

VICE-PRÉSIDENT-E-S

John Chatterton (mandat a pris fin le 21 décembre 2008)
Douglas Evans, c.r.
Guilda Fournier
Doris Guimond
William E. McNulty
Brigitte Ouellette

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les vice-présidents du Tribunal d'appel qui sont réputés nécessaires par le président du Tribunal en consultation avec Travail sécuritaire NB.

MEMBRES DES COMITÉS D'APPEL

Représentant-e-s des travailleurs	Représentant-e-s des employeurs
Carole Clavette	Aldrice Comeau
Michael Davidson	Sherri Deveau
Earl Garland	William Dixon
Laura Gould	Gilbert Doucet
Linwood Lawrence	Donald Drury
Gaston Malenfant	George Greenlaw
Claudia McKeil	Marc Long
Line Savoie	Elie Richard
Denny Vautour	Jacques St-Onge
	Joe Veriker

Les membres des comités d'appel, qui sont nommés par le conseil d'administration, représentent les travailleurs et les employeurs de l'ensemble de la province.

CONTACT INFORMATION

TOLL-FREE NUMBERS

Heath and Safety Emergencies Claims Inquiry Assessment Services Workers' Rehabilitation Centre Appeals Tribunal	1 800 222-9775
Physician Inquiry Line	1 877 647-0777

OFFICE LOCATIONS AND FAX NUMBERS

Mailing address for all WorkSafeNB Offices:

Saint John

1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, NB E2L 3X9

Head Office Assessment Services Claims Inquiry

Phone: 506 632-2200 Toll-free: 1 800 222-9775
Toll-free fax for claims: 1 888 629-4722

Appeals Tribunal

Phone: 506 632-2200 Toll-free: 1 800 222-9775
Fax: 506 633-3989

Dieppe

30 Englehart Street, Suite F
Phone: 506 867-0525 Toll-free: 1 800 222-9775
Fax: 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall, 1300 St. Peter Avenue, Suite 220
Phone: 506 547-7300 Toll-free: 1 800 222-9775
Fax: 506 547-7311 or 506 547-2982

Grand Falls

166 Broadway Blvd., Suite 300
Phone: 506 475-2550 Toll-free: 1 800 222-9775
Fax: 506 475-2568

Email Addresses

Appeals Tribunal: appeals.tribunal@ws-ts.nb.ca
Communications: communications@ws-ts.nb.ca

www.worksafenb.ca

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

NUMÉROS SANS FRAIS

Urgences en matière de santé et de sécurité Unité d'information Services des cotisations Centre de rééducation professionnelle Tribunal d'appel	1 800 222-9775
Ligne d'information à l'intention des médecins	1 877 647-0777

LIEUX ET NUMÉROS DE TÉLÉCOPIEUR DES BUREAUX

Adresse postale pour tous les bureaux de Travail sécuritaire NB :

Saint John

1, rue Portland
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9

Bureau principal, Services des cotisations et Unité d'information

Téléphone : 506 632-2200 Sans frais : 1 800 222-9775
N° de télécopieur sans frais (Réclamations) : 1 888 629-4722

Tribunal d'appel

Téléphone : 506 632-2200 Sans frais : 1 800 222-9775
Télécopieur : 506 633-3989

Dieppe

30, rue Englehart, pièce F
Téléphone : 506 867-0525 Sans frais : 1 800 222-9775
Télécopieur : 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall, 1300, avenue St. Peter, pièce 220
Téléphone : 506 547-7300 Sans frais : 1 800 222-9775
Télécopieur : 506 547-7311 ou 506 547-2982

Grand-Sault

166, boulevard Broadway, pièce 300
Téléphone : 506 475-2550 Sans frais : 1 800 222-9775
Télécopieur : 506 475-2568

Adresses électroniques

Tribunal d'appel : tribunal.d'appel@ws-ts.nb.ca
Communications : communications@ws-ts.nb.ca

www.travailsecuritairenb.ca

worksafenb
travailsecuritafrenb